

**Mido**  
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ  
Yves BROUILLETTE  
171 Principale Granby

# La Voix de l'Est

**La Méteo**  
Ensoleillé,  
froid,  
Minimum: 10  
Maximum: 20

**avec Coke**  
ya d'la joie!  
Coca-Cola et Coke sont des marques  
déposées de Coca-Cola Limited

34e ANNEE - No 140

GRANBY, MARDI LE 2 DECEMBRE 1969

DIX CENTS

## Le massacre de My Lai

### Aucun ordre donné

COLUMBUS, Ohio AFP -- Il n'y avait aucun ordre de massacrer la population civile du hameau de My Lai.

Aucun des soldats n'a reçu d'instructions en ce sens. Tel est, en résumé, la déclaration faite lundi matin à Columbus, dans l'Ohio, par Me F. Lee Bailey, qui défendra le capitaine Ernest Medina au cas où celui-ci serait inculpé dans l'affaire du massacre de My Lai.

L'avocat de Boston, connu pour avoir toujours gagné ses procès, a affirmé que "le commandant de la compagnie - le capitaine Medina - n'avait pas reçu d'ordre de tuer des femmes ou des enfants et il n'en a pas donné".

Selon Me Bailey, le capitaine Medina aurait reçu, alors que l'opération avait déjà commencé, le 16 mars 1968 au matin, dans le hameau de My Lai, un message radio précisant que, contrairement au briefing antérieur, il y avait des femmes et des enfants dans le secteur.

L'avocat, citant son client, a dit que le capitaine Medina avait effectivement tué une femme vietnamienne après que l'équipage d'un hélicoptère qui survolait le village lui eut signalé la présence d'un vietcong armé.

Ce vietcong se révéla en fait être une femme et c'est le capitaine lui-même qui avait tiré sur elle.

Jusqu'à présent toutefois le capitaine Medina n'est pas poursuivi par la justice militaire.

**LE LIEUTENANT CALLEY**

Seul le lieutenant William Calley, qui commandait une section de la compagnie du capitaine Medina, est actuellement inculpé. Six chefs d'accusation ont été retenus contre lui par l'armée. Le plus important précise qu'il est responsable du "meurtre avec préméditation de 109 civils sud-vietnamiens".

Le lieutenant Calley doit être traduit devant une cour martiale en janvier.

Dans la déclaration qu'il a faite lundi, Me Bailey précise que son client n'a pas pu assister au prétendu massacre. Il n'était pas en effet avec la section du lieutenant Calley mais dans une autre section du hameau. Il a toutefois signalé dans son rapport, après l'attaque, qu'il y avait eu de "25 à 28 civils tués" mais s'est entendu dire par un commandant que ce chiffre de pertes civiles "était à peu près normal".

Me Bailey a ajouté qu'aucun des hommes de la compagnie du capitaine Medina n'avait reçu l'ordre de tirer sur les civils.

Selon Me Bailey, le capitaine Medina avait reçu l'ordre d'aller dans ce village censé être seulement occupé par le 48<sup>e</sup> bataillon vietcong. L'assaut avait été retardé jusqu'à 7h30 du matin parce que les enfants et les femmes quittaient le village vers 7h00 pour se rendre au marché ou dans les rizières.

Selon l'avocat, citant toujours son client, le hameau de My Lai était une "zone de feu libre" après le barrage d'artillerie qui avait ouvert l'opération.

La mission de la compagnie du capitaine Medina était qualifiée d'"opération de recherche et de nettoyage d'un secteur infiltré par les soldats ennemis qui menaçaient les villages environnants après l'offensive du Tet. Le capitaine Medina avait dit à ses hommes dans la nuit précédant le déclenchement de l'opération "de détruire le village, ses bâtiments et ses réserves alimentaires, un ordre inhabituel, qui lui avait été donné par le colonel Frank Barker tué depuis dans un accident d'avion en juin 1968 - et de s'attendre à affronter un ennemi supérieur en nombre et doté d'une puissance de feu formidable."

**ORDRE NORMAL**

Selon le capitaine Medina "on n'a pas rassemblé délibérément les paysans. Ils sont passés au travers des rafales de mitrailleuses. Les soldats avaient à nettoyer un village déserté par les civils. C'était un ordre absolument normal".

Les ordres étaient, selon Me Bailey de "tirer sur quiconque était armé".

Me Bailey a ajouté: "L'accusation selon laquelle le capitaine Medina a tué un jeune enfant est absolument fausse.

## Le Conseil canadien la préconise

# Une loi d'ensemble sur le crédit à la consommation

Par DONAT VALOIS

OTTAWA PC -- Le Conseil canadien de la consommation a rendu public, lundi, un rapport dans lequel il préconise, en définitive, l'adoption d'une loi d'ensemble sur le crédit à la consommation.

Ce rapport, qui a été récemment remis au ministre de la Consommation, M. Ron Basford, a précisé M. D. S. R. Leighton, président du Conseil, lors d'une conférence de presse à Ottawa, traite de sept points particuliers.

Le Conseil, qui représente les consommateurs canadiens, a été établi récemment par M. Basford afin de lui prodiguer des conseils sur toute question ayant trait aux intérêts des consommateurs.

Les sept points, principaux points, tels que résumés par M. Leighton, sont les suivants: 1. Des changements radicaux à la Loi sur les petits prêts dont la hausse maximum fixée à \$7,500 au lieu de \$1,500 ainsi que le transfert de l'administration de cette loi du ministère des Finances à celui de la Consommation et des Corporations.

2. L'adoption dans un proche avenir d'une loi fédérale sur la révélation qui s'appliquerait à tous les prêts à la consommation, jusqu'à concurrence de \$25,000.

3. L'adoption de mesures législatives concernant les cartes de crédit et comportant une réglementation quant au degré de responsabilité du détenteur d'une carte en cas d'emploi abusif de la carte par des personnes non autorisées.

4. L'établissement d'un "groupe d'experts" en matière de crédit à la consommation qui constituerait une division distincte au sein du ministère de

la Consommation et des Corporations.

5. L'adoption de mesures législatives touchant les faillites. Le rapport note la gravité des problèmes que suscite cette question et insiste sur l'adoption de mesures législatives correctives.

6. La formulation de nouvelles dispositions assurant la réglementation des billets souscrits par les consommateurs.

7. L'adoption d'une loi fédérale sur la protection du consommateur en matière de crédit.

Crédit record

Le Conseil souligne que de 1948 à 1967, l'encours de toutes les formes de crédit à la consommation est passé de \$835,000,000 à \$8,324,000,000 au Canada.

L'encours à la fin de 1967 équivalait à environ 20 pour cent du revenu net disponible de l'ensemble des Canadiens, contre 7,5 pour cent en 1948. Autrement dit, note-t-on dans le document, la progression du crédit à la consommation a été trois fois plus rapide que celle du revenu des particuliers.

Selon le Conseil, le Canada est le deuxième pays du monde de libre pour l'importance du crédit à la consommation et "le chiffre global de celui-ci dépasse largement le chiffre

correspondant de pays industrialisés et plus peuplés tels que la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni".

On s'entend dans le document que "l'imperfection" du présent système législatif du fédéral est attribuable, en partie, à la répartition de la compétence entre plusieurs ministères Justice, Finances ainsi que Consommation et des Corporations, mais encore plus à l'absence d'un groupe de spécialistes au sein du gouvernement canadien "qui puisse traiter la question du crédit à la consommation, conseiller avec compétence le gouvernement et surveiller l'application des mesures de réglementation".

Par ailleurs, M. Leighton a révéilé que le Conseil avait demandé à M. Basford d'inclure dans le projet de loi prévoyant la création d'un Conseil canadien de normalisation qui sera déposé prochainement aux Communes, "un exposé clair et précis au sujet de la nécessité de normes relatives aux produits de consommation".

Il a aussi proposé au ministre de faire en sorte que les consommateurs soient bien représentés au sein de ce futur organisme national.



TROIS FOIS, C'EST REELLEMENT TROP -- Mme Pauline Cooper, propriétaire d'une vieille auto 1957, a fait l'achat d'une énorme chaîne et d'un cadenas dont elle se sert chaque fois qu'elle stationne son véhicule. La raison en est bien simple: son auto a été volée en trois occasions. Chaque fois, la police a pu recouvrer son automobile, mais il y manquait toujours quelque chose tels que la batterie, la radio et le siège arrière. Bien qu'en piteux état, Mme Cooper tient à son véhicule.

## M. Trudeau a été informé des activités de la CJC en mars

Par DONAT VALOIS

OTTAWA PC -- Dès mars dernier, le premier ministre Trudeau assuraît les autorités de la ville de Montréal que la nouvelle direction de la Compagnie des Jeunes Canadiens collaborait pleinement avec le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, "pour réduire l'influence des éléments indésirables" au sein de la compagnie.

C'est ce que l'on constate à la lecture des lettres échangées entre le premier ministre et M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, déposées, hier, aux Communes par M. Trudeau.

La lettre de M. Saulnier est datée du 17 mars et celle de M. Trudeau du 1er avril.

Le dépôt de ces documents a été suivi d'une pluie de questions des bancs de l'Opposition.

Conservateurs et autres ont repris, en somme, le débat amorcé, vendredi dernier, aux Communes à ce sujet, au cours duquel le premier ministre Trudeau avait d'abord répondu à l'ancien chef conser-

vateur, M. John Diefenbaker, qu'il n'avait pas reçu de lettre de M. Saulnier sur les activités de la CJC.

M. Trudeau devait, toutefois, le même jour, avant l'ajournement des travaux de la Chambre, reconnaître son erreur, c'est-à-dire avouer qu'il avait bel et bien été informé, par lettre, des activités de la CJC.

Le premier ministre confirmait alors une déclaration que M. Saulnier avait faite la veille devant les membres du comité parlementaire étudiant le cas des Jeunes Canadiens, comité qui présentera son rapport dans quelques jours.

La lettre de M. Saulnier fait suite à la visite que M. Trudeau a faite, en mars dernier, dans le Tyndale House (Petite Bourgeois), un centre domiciliaire montréalais pour personnes à revenus moyens.

Lors de son passage, M. Trudeau avait dû affronter les manifestants qui l'avaient, d'ailleurs, hué.

M. Saulnier révéla à M. Trudeau, dans sa lettre, qu'il avait fait quelques sondages afin de savoir comment cette manifestation avait été organisée et déploré "la réaction de certains individus" à la venue du premier ministre.

(Suite à la page 2)

# On ne respecte plus la justice au Québec

BEAUPORT PC -- Le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, a déclaré, hier, à l'ouverture du premier colloque du ministère de la Justice, que la

justice, au Québec, a perdu dans bien des cas le respect qui lui était voué dans le passé.

Il a ajouté que cela est grave et donne lieu à réfléchir. "Nous nous devons de relever ce défi, a-t-il poursuivi, et faire en sorte qu'elle recouvre aux yeux de tous ce respect sans lequel une société risque tôt ou tard de verser dans le chaos".

M. Paul a soutenu que ces impressions populaires sont injustes à bien des égards.

"Je dois néanmoins reconnaître que des situations doivent être transformées en vue de rendre l'administration de la justice plus efficace et plus apte à mieux servir tous les citoyens" a dit le ministre de la Justice.

Les délégués au colloque étudieront, chaque jour de cette semaine, un volume du rapport de la commission d'enquête sur

l'administration de la justice au Québec, présidée par le juge Yves Prévost.

C'est en vue d'assurer une administration plus efficace de la justice que le gouvernement a institué en janvier 1967 cette commission d'enquête.

Le colloque se déroule à la maison Montmorency, à Beauport, près de Québec.

Passé et présent

M. Paul a dressé un parallèle entre l'administration de la justice dans le passé et celle qui doit régir aujourd'hui la société.

Il a expliqué qu'il s'agissait, dans l'esprit ancien, de donner au criminel une punition proportionnée à l'ampleur du crime pour protéger la société.

Une telle philosophie de l'ad-

ministration de la justice a considérablement évolué depuis cette époque, a dit le ministre.

Il s'agit maintenant de prévenir la récidive et de mettre à la disposition du criminel les moyens qui lui permettront de se réhabiliter au sein de la société dans laquelle il sera appelé à vivre de nouveau une fois son forfait expié.

L'administration de la justice doit s'humaniser davantage en perfectionnant les maisons de probation et de détention.

Les participants au colloque développeront les thèmes étudiés par la commission Prévost, tels le crime organisé au Québec, les faillites frauduleuses, l'assistance judiciaire, les tendances de la criminalité.

## La justice protège moins les déshérités

SAN FRANCISCO PC -- Le ministre canadien de la Justice, M. John Turner, a déclaré lundi, qu'une étude sur l'administration judiciaire en Amérique du Nord a démontré que les personnes moins fortunées sont celles qui sont le plus mal traitées.

Dans un discours prononcé à la réunion de l'Association des juges de l'Amérique du Nord, M. Turner a ajouté que même si la justice est administrée uniformément et de façon équitable, "cela peut quand même produire des tribulations parmi certaines couches de la population".

"Et c'est le moins favorisé qui est le plus exposé, c'est lui qui devra payer le plus cher, avec le moins de compréhension.

"Ce sont aussi les moins fortunés qui sont les victimes des abus de la justice, et devant lesquels ils ne peuvent se défendre".

M. Turner a ajouté que pour faire contrepoids à ce problème, il faudra instituer plus de services communitaires et intensifier les programmes d'éducation populaire.

"Je suis fier de pouvoir dire, a-t-il ajouté, que durant la période d'un an et demi que j'ai occupé le siège du ministre de la Justice, j'ai pu constater un esprit d'initiative dans ce do-

maine de la part des écoles canadiennes de droit, qui suivent ainsi l'exemple de leurs homologues américaines qui se sont déjà lancées dans la pratique d'une justice préventive".

Le ministre canadien a ajouté que même si les procédures doivent être les mêmes pour riche et pauvre, la justice est souvent administrée de façons différentes.

On peut trouver deux systèmes de loi familiale. La loi fa-

miliaire des riches, créée, développée et administrée par les cours, et la loi familiale du moins fortuné, une loi publique, administrée principalement par des agences provinciales, d'Etat ou locales, et qui n'ont pas de caractère juridique.

"Ces agences sont parfois plus intéressées à réduire le coût de l'aide au lieu de satisfaire au maximum aux droits et besoins du bénéficiaire".

## Granby engage M. P.-H. Boivin comme Commissaire industriel

GRANBY (G.M.M.) - M. Pierre-Horace Boivin a été engagé par la ville de Granby à titre de Commissaire industriel.

Et le maire de souligner: "Avec l'intervention de M. Boivin dans nos projets d'essor industriel, on peut compter sur des résultats immédiats", M.

tous les échelons. M. Pierre-Horace Boivin, à ce titre, réunit toutes les conditions favorables à Granby.

Il fut alors suggéré de n'engager M. Boivin que pour une période de 30 jours ce qui fut jugé par la plupart des conseillers comme une période trop courte, l'ex-commissaire industriel n'ayant pas apporté de nouvelles usines, à Granby malgré "une expansion de 22 mois à l'hôtel de ville".

Prenant la parole, pour la première fois, le conseiller Gilles Cadorette s'est dit d'accord sur l'engagement d'un commissaire industriel, mais inquiet sur la réaction des hommes d'affaires que rencontrera M. Boivin après les derniers

(Suite à la page 2)



M. Pierre-Horace BOIVIN

Boivin ayant des offres très alléchantes de l'extérieur, il s'agissait, pour les autorités municipales de prendre une décision sur le champ pour ne nuire ni aux intérêts granbyens ni à ceux du candidat au poste. Toutefois, pour ne pas attacher indûment M. Boivin par contrat il a été décidé de lui offrir un contrat de un an révoquant à un mois d'avis par l'une ou l'autre partie.

L'engagement immédiat a été proposé par les conseillers Orpha Choinière et Léopold-Paul Fortin. Toutefois, M. Guy Lemonde a demandé à ce qu'une étude plus approfondie de l'engagement soit faite avant d'a-

## Le meurtre de Sharon Tate

# Mystère élucidé

LOS ANGELES AFP -- La police de Los Angeles a annoncé, hier, qu'elle avait lancé des mandats d'arrêt contre deux femmes et un homme dans l'affaire du quintuple meurtre de la Villa Polanski, commis le 9 août à Los Angeles et dans le meurtre d'un autre couple commis vingt-quatre heures plus tard.

Le chef de la police de la ville, M. Edward M. Davis, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il pensait que quatre ou cinq autres personnes seraient citées à comparaître devant le grand jury du comté de Los Angeles.

Les trois personnes recherchées, deux femmes et un homme, ne se seraient pas bornés à assassiner Sharon Tate, l'épouse de Roman Polanski, le metteur en scène polonais et quatre autres personnes, le 9 août au soir mais seraient également les auteurs du meurtre des époux Labianca, le lendemain.

Les personnes recherchées sont Charles D. Watson, 24 ans, actuellement détenu dans une prison du Texas, et Patricia Kernwinkle et Linda Louise Kasabian, toutes les deux en fuite.

L'enquête entreprise par les policiers de la brigade criminelle de Los Angeles les a convaincus que les deux meurtres des 9 et 10 août, dans le quartier résidentiel de Bel Air, à la Villa Polanski et à la Villa des Labianca, avaient été commis par le même groupe d'assassins.

Selon M. Edward Davis, les trois assassins présumés avaient séjourné au Swan Movie Ranch west, près de Chatsworth, en Californie.

M. Davis a déclaré que l'affaire sera transmise, aujourd'hui, à la commission des plaintes de la chambre des mises en accusation du comté de Los Angeles et qu'un effort sera entrepris pour présenter, avant le 9 décembre, d'autres suspects devant cette chambre.

Le quintuple meurtre dépassait en horreur tout ce que l'on avait vu ces dernières années dans la région. Sharon Tate était enceinte de huit mois.

Bien que plus de 500 personnes aient été interrogées depuis le crime, on avait eu l'impression que l'enquête piétinait. Elle s'était orientée d'abord vers les milieux de la drogue, car on avait retrouvé des stupéfiants dans la voiture de l'une des victimes et l'on savait, par des témoins, que l'on fumait pas mal de marijuana chez les Polanski.

## M. Forest veut faire changer le nom de son comté

OTTAWA PC -- Le député libéral de Missisquoi aux Communes, M. Yves Forest, a fait accepter, hier, par la chambre, en première lecture, un projet de loi d'initiative privée qui vise à changer le nom du comté fédéral de Missisquoi en celui de Bromemissisquoi.

Ces projets de loi d'initiative privée ne sont que très rarement acceptés par les Communes aux étapes ultérieures de leur examen.

**Surplus de \$199,682 à la Régionale Missisquoi**

# Un meurtre à bout portant

NEW YORK AFP. — "Meurtre à bout portant." — Cette phrase du sergent Michael Bernhardt, reproduite par le grand magazine Life ouvre une nouvelle moisson de déclarations et récits qui prolifèrent depuis une

semaine, secouent les consciences et donnent une nouvelle dimension à la campagne contre la guerre au Vietnam. Le sergent Bernhardt était à My Lai, le 16 mars 1968, il déclare avoir refusé de participer

au massacre: "Allez au diable, je ne marche pas, ces ordres sont illégaux", affirme-t-il. Il a été un des premiers à témoigner publiquement, le 18 novembre dernier, il avait dit qu'il avait vu de ses yeux des cen-

### PHOTOS ATROCES

taines de civils vietnamiens assassinés par des soldats américains. Dans Life, il déclare: "C'était un meurtre à bout portant".

Le même magazine publie des témoignages d'autres soldats, en activité ou démobilisés. Il publie également une série de photos en couleur, atroces, représentant des Vietnamiens tués dans le hameau de My Lai.

Ces photos ont été prises par Ronald Haerberle, 28 ans, qui était à l'époque photographe de l'armée. Il a déclaré avoir pris un rouleau en couleur pour son propre compte tandis que les pellicules en noir et blanc ont été remises aux autorités militaires. Sur l'une de ces photos, on voit des corps entassés sur une route.

Jay Roberts, un reporter de l'armée qui accompagnait Haerberle, raconte que lorsque les soldats ont remarqué le photographe ils ont lâché prise. Life a acquis les photos de Haerberle qui avaient déjà paru dans le Cleveland Plain Dealer le 20 novembre dernier pour "moins de \$25,000". Il y a au total huit grandes photos en couleur, trois en noir et blanc ainsi que 11 photos des acteurs du drame. Le texte s'étend sur huit pages.

### INTERVIEW

Le magazine ouest-allemand Stern a acquis les mêmes droits pour \$7,000. Le Sunday Times de Londres les a achetés aussi mais le prix n'a pas été divulgué.

Interviewé lundi matin au réseau de télévision de la NBC, Haerberle a précisé qu'il avait utilisé trois appareils de photo; "deux pour l'armée et un pour

moi-même". A la question de savoir s'il a pris des photos montrant des soldats américains en train de tuer des civils vietnamiens, il a répondu: "Je crois que oui, mais elles seraient sur les rouleaux noir et blanc que j'ai remis pour développement au laboratoire militaire... Je ne sais pas ce qu'il en est advenu." My Lai devait être la dernière des opérations auxquelles il a participé au Vietnam avant d'être rapatrié. Haerberle, démobilisé, est maintenant dans les affaires à Cleveland. Au cours de l'interview, Haerberle a déclaré qu'il avait déjà entendu parler de civils tués au Vietnam "mais jamais sur une telle échelle". Il a ajouté qu'un réflexe de vengeance avait bien pu motiver la mort dans des pièges et par coups de feu. Quant aux ordres de détruire le village de My Lai qui auraient été donnés, Haerberle a déclaré qu'il en avait entendu parler seulement parmi les soldats. Enfin, à la question: "Le gouvernement vous a-t-il fait dire de vous taire?" l'ancien photographe de l'armée a répondu: "non".

### PROBLEMES TECHNIQUES

La grande publicité faite autour du grave incident de My Lai pose entre autres deux problèmes techniques: 1. La juridiction militaire est en train d'étudier les moyens dont elle dispose de poursuivre les anciens militaires actuellement démobilisés. 2. Les témoignages qui s'étaient dans les journaux et sur le petit écran fournissent d'ores et déjà à la défense un prétexte pour plaider l'inconstitutionnalité des poursuites parce que les accusés, inculpés ou devant l'être, paraissent dès à présent jugés par l'opinion publique, avant même qu'un procès ne s'ouvre.

Jusqu'ici, une seule inculpation formelle a été faite, celle du lieutenant William Calley, chef de section à My Lai, accusé de "meurtre prémédité de 109 civils vietnamiens".

Le capitaine Ernest Medina, chef direct du Lt. Calley, n'a pas été inculpé jusqu'ici, mais il a déjà fait une déclaration à la presse par l'organe de son avocat et éventuel défenseur, Me Lee Bailey qui avait représenté un des accusés de l'affaire des "héberts verts" close sur un non-lieu.

Selon Me Bailey, "personne n'a donné l'ordre de tuer des civils et le capitaine Medina ne l'a pas donné non plus à ses soldats".



COURS DE GESTION DES AFFAIRES... Les Chambres de commerce de Rougemont et de St-Césaire organisent conjointement des cours en gestion des affaires, pour les membres et les citoyens en général. Ces cours se donneront dès la mi-janvier. Une soirée d'information sur ces cours d'ailleurs donnée, lundi le 8 décembre, à 8 heures 30, sera en soirée à l'hôtel de ville de St-Césaire. Pour plus de renseignements on peut communiquer avec M. Gérard Pâquette de Rougemont, ou M. Jean-Roch Michel de St-Césaire. Sur la photo, dans l'ordre; MM. Gérard Pâquette, président de la Chambre de commerce de Rougemont; Alain Chabot, de Rougemont, président de la Chambre régionale Richelieu-lac Champlain; Bernard Dussault, représentant de la Chambre Provinciale; Martial Viens, vice-président de la Chambre de St-Césaire; et Jean-Roch Michel, responsable du comité des cours. (Photo Anita Pâquette)

## Le Livre blanc sur la fiscalité

# La ruine des coopératives

OTTAWA PC- Le Livre blanc sur la fiscalité ruinerait les coopératives, a-t-il été dit, lundi, aux Communes M. Alf Gleave, député néo-démocrate de Saskatoon-Bigger.

Le gouvernement, a-t-il dit, qui est lui-même un fermier de son métier, devrait se demander si les coopératives sont encore essentielles à l'ex-

panion des régions sous-développées du pays. Si elles ne sont encore, a-t-il poursuivi, l'action du Gouvernement est particulièrement injuste en ce qu'elle rendra la vie beaucoup plus dure aux coopératives. Les fermiers sont particulièrement touchés.

Le Livre blanc sur la fiscalité, déposé aux Communes le

7 novembre, recommande en effet la taxation des coopératives, lesquelles ont bénéficié jusqu'à maintenant d'une franchise fiscale.

M. Gleave a dit que les coopératives ont joué un rôle important dans l'expansion des régions rurales des Prairies et qu'aujourd'hui la situation de dépression qui avait nécessité leur création n'a presque pas changé.

### LE BLE

Il a traité des coopératives à la lumière du problème du blé que connaît l'Ouest.

"Il y a présentement chez nous, a-t-il dit, un problème de maintenance du blé. Or, les deux-tiers des quantités de blé emprisonné dans les silos appartient à des coopératives.

## Un souper de la Chambre de commerce

FARNHAM (DNC) - La Chambre de commerce de Farnham tiendra un souper mercredi 3 décembre, à compter de 7 heures, à l'hôtel Montcalm de Farnham. Le conférencier invité parlera d'un sujet primordial de la région, à savoir l'épuration des eaux de la Yamaska.

## Pour la 4e fois Le Club de golf à nouveau dévalisé par les voleurs

COWANSVILLE - Pour une quatrième fois en l'espace de quelques semaines, le Club de golf de Cowansville a de nouveau reçu la visite des malfaiteurs qui ont réussi, encore une fois, à se procurer une certaine somme de dollars, enlevant après avoir pénétré par effraction dans l'immeuble situé aux limites de la ville.

La police est sur une bonne piste pour capturer les voleurs et des arrestations, en marge de cette série de vols par effraction au Club de golf de Cowansville, ne devraient pas tarder. L'enquête policière a été confiée à Réal Oumet, de la Sûreté municipale de Cowansville.

Le vol par effraction a été commis dans la nuit de vendredi à samedi et il a été découvert par le constable Yvon Gilbert, de la Sûreté municipale, vers 4 heures, samedi matin, en effectuant sa ronde de vérification. La police a déclaré que les voleurs avaient

utilisé la porte arrière pour s'introduire à l'intérieur du Club de golf. Une fois à l'intérieur, les voleurs se sont attaqués à la machine à cigarettes qu'ils ont soulagé de son contenu, soit environ une centaine de dollars. Les dommages causés au Club de golf s'élevaient à près de \$100.

Le vol par effraction a été commis dans la nuit de vendredi à samedi et il a été découvert par le constable Yvon Gilbert, de la Sûreté municipale, vers 4 heures, samedi matin, en effectuant sa ronde de vérification. La police a déclaré que les voleurs avaient

## Trois blessés dans les accidents à Cowansville

COWANSVILLE - Un adolescent de 18 ans a été gravement blessé tandis qu'un bambin de 5 ans s'en tirait avec des blessures superficielles à la suite d'accidents de la route survenus dans les rues de Cowansville au cours de la fin de semaine. La Sûreté municipale rapporte six collisions avec dommages matériels élevés en plus de quelques accrochages sans gravité.

### CYCLISTE RENVERSE

L'accident le plus grave s'est produit vers 1 heure, dimanche matin, en face du garage Dérignon Auto Cité, au 317, rue Principale, lorsqu'un jeune cycliste a été renversé par une automobile qui ne s'est pas arrêtée sur les lieux de l'acci-

dent. Le jeune homme heurté par le chauffard est Jeanot Desjardins, 18 ans, domicilié à 159, boulevard Yamaska, à Cowansville.

L'adolescent était en direction de Sweetsburg sur son vélo lorsqu'une auto l'a violemment heurté au passage pour ensuite poursuivre sa route, laissant le jeune cycliste gravement blessé et gisant sur le sol. Le jeune cycliste a immédiatement été transporté d'urgence à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, par l'ambulance Désourdy, où il est toujours hospitalisé souffrant de plusieurs fractures et de contusions multiples.

### GARÇONNET BLESSE

Un bambin âgé de 5 ans, Gaëtan, fils de M. et Mme Lionel Leblanc, demeurant à Sutton-Jonction, a été légèrement blessé à une jambe vers 10h,40 samedi matin lorsqu'il a été renversé par une automobile. L'accident s'est produit en face du 151, rue Principale. Après avoir subi des examens à la salle d'urgence de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, le

### SUITE DE M. TRUDEAU...

Il précise qu'il a "de bonnes raisons de croire que les fautes de troubles semblent associées à la Compagnie des Jeunes Canadiens, dont je vous avais déjà entretenu au téléphone et au sujet de laquelle je vous avais suggéré d'identifier les personnes qui encaissent les chèques émis par cette compagnie qui reçoit, comme vous le savez, une subvention du Conseil des Arts du Canada".

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme qui relève du secrétaire d'Etat, M. Pelletier.

M. Saulnier conclut sa lettre ainsi: "Je suggère donc, qu'à l'avenir, si vous jugez à propos de rencontrer des Montréalais et que vous voulez vous assurer que tout se déroule dans l'ordre, je vous offre la collaboration de mon bureau et je n'ai aucun doute que l'organisation discrète que nous pourrions mettre au point donnerait à vos visites toute la signification que vous voulez, à bon droit leur donner".

Dans sa réponse, M. Trudeau déclare qu'il s'est "parfaitement rendu compte des circonstances", lors de son passage dans le Tyndale House.

garçonnet a pu réintégrer son domicile. L'automobile qui a renversé le jeune Leblanc était conduite par M. Edmond Moynan, 25 ans, du 132 rue Beaumont, à Cowansville.

### VIOLENTE COLLISION

Un accident de la circulation qui s'est produit vers 10heures samedi soir, sur la route 40, à proximité de la rue Wellington, a causé des dommages élevés aux deux véhicules impliqués mais personne n'a été blessé. La première automobile était conduite par M. Alain Lévesque 24 ans, de Coaticook. L'auto de marque Plymouth 1967 a subi pour \$1,200 de dommages. Le deuxième véhicule impliqué un Mercury 1964, était conduit par M. Jacques Martin, 25 ans du 644, rue St-Jacques, à Granby. La voiture est une perte totale.

### DERAPAGE

Une automobile est allée s'immobiliser contre deux poteaux de l'Hydro-Québec à la suite d'un dérapage dû à la chaussée glissante. L'accident s'est produit à 1h,20 dimanche matin, en face du 757, rue Principale. L'auto, une Pontiac 1961, était conduite par M. Wayne Buzzell 21 ans, du 757, Principale, à Cowansville. Le véhicule est une perte totale tandis que l'on ne rapporte aucun dommage aux poteaux de l'Hydro.

### CAPOTAGE

Un homme a été blessé lorsque l'automobile qu'il conduisait a quitté la route pour ensuite capoter dans le fossé. L'accident s'est produit vers 2h,30 dimanche matin, sur la route 13-52, à proximité du garage Vallières, à Cowansville.

Il s'agit de M. Wilfrid Théberge, 35 ans, du 209, rue Albert, à Cowansville. Le blessé a été transporté à l'hôpital Brome - Missisquoi - Perkins par un passant, M. Théberge a dû être traité pour de multiples contusions. La voiture de M. Théberge, une Volkswagen 1967 a subi pour \$1,500 de dommages dans l'accident.

### DOMMAGES ELEVES.

Une automobile a été lourdement endommagée à la suite d'un dérapage survenu vers 12h, 25 lundi matin, à l'intersection des rues William et Radisson. Le conducteur du véhicule, M. Pierre Beauchamp, 25 ans, du 10,460, Terrasse Fleury, à Montréal, s'en est tiré indemne mais sa voiture, une Ford 1970 a été endommagée pour \$2,000 après avoir heurté un poteau de l'Hydro-Québec.

L'accident aurait été provoqué par l'état glissant de la chaussée.

### SUITE DE NAISSANCES A...

MENARD --- Joseph, Edard, André, Eric, fils de M. et Mme André Ménard (Jeanne Beaudry). Le parrainet la marraine sont M. et Mme Edard Ménard (Simone Bachand), grands-parents de l'enfant.

AMIRAULT --- Joseph, Jean-Claude, Ghislain, fils de M. et Mme Yves Amiraault (Gisèle Boucher). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Claude Dubois (Carmen Amiraault), oncle et tante de l'enfant.

BLANCHARD --- Jacqueline, Julie, Mélanie, fille de M. et Mme Yvon Blanchard (Diane Gaudreau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Paquette (Maxellende Blanchard), oncle et tante de l'enfant.

SUITE DE FARNHAM PREVOYAIT...

tiennent à des compagnies soit une valeur de \$4,353,420 et la solde à des particuliers, soit pour un montant de \$13,158,970. Un montant additionnel de \$4,736,230 représente les biens-fonds non imposables existants dans la cité de Farnham.

TAXES DES TAXES Le taux de la taxe foncière est fixé à \$1,10 du cent dollars d'évaluation foncière. Le taux des taxes d'améliorations locales sont aussi divers que les règlements et les travaux qu'ils défraient.

L'eau, vendue au compteur, est facturée aux particuliers à raison de \$0,65 du mille gallons,

SUITE DE LA VILLE DE CHAMBLY...

palité de Fort Chambly lors de l'établissement d'un parc industriel. Accumulée, cette dette atteint \$260,000. Et les industries ne viennent pas. Dans deux mémoires successifs adressés aux autorités provinciales le 12 décembre 1968 et le 23 janvier 1969, les autorités municipales avaient prévenu Québec de la situa-

tion difficile. Les obligations à l'égard de la banque sont échues aujourd'hui même. Demain, mardi, les membres du conseil doivent rencontrer les dirigeants de la Commission municipale de Québec, organisme de contrôle des emprunts et des dépenses des municipalités.

INSPECTEUR FLAIRETOUT, 110, Le patron en personne, il porte une ceinture foncée. Les deux élèves eux, portent des ceintures claires.

## Décès de Mme Emile Paquette, de Granby, à l'âge de 73 ans

GRANBY - Mme Emile Paquette, née Aline Dion, domiciliée au 394 Ave. du Parc, à Granby, est décédée subitement à l'âge de 73 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. & Mme Gérard Ferland (Thérèse), de St-Ignace de Stanbridge; M. & Mme Germain Gagnon (Blanche), de Farnham; M. & Mme Rosaire Paquette, de St-Ignace de Stanbridge; M. & Mme Normand Paquette, de Ville Jacques-Cartier; M. & Mme Lionel Paquette, de Granby; un gendre, M. Césaire Brien, de Springfield, Mass; ses frères et soeurs et leurs conjoints: M. & Mme Emile Dion, de Rougemont; M. & Mme Donat Dion, de Montréal; M. Ovide Dion, de Ste-Madeleine; M. & Mme Gérard Dion, de Ste-Madeleine; M. & Mme Gérard Chagnon (Marie), de Ste-Madeleine et M. & Mme Paul Dion, de St-Hyacinthe; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Emile Brien, de St-Césaire; M. & Mme Israël Paquette, de Granby; M. & Mme Léopold Campbell, de Farnham, et M. Oslas Paquette, de Bedford.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 décembre, à 10 heures. Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

Le convoi funèbre partira du salon Girardot & Ménard, 223, rue Principale, à Granby, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré et de là au cimetière de la rue Dufferin, à Granby, lieu de la sépulture.

## Appel d'offres

Ministère de la Voirie  
PROJET S.P.-22 - Terrassement, fondation, gravillage, éclairage et signalisation sur le boulevard Métropolitain, dans la ville de Pointe-aux-Trembles, comté de Lafontaine. Longueur de 0,36 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$50,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$100,000,00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 14 janvier 1970.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 255 Est, boulevard Crémazie, Montréal.

PROJET 1278-69 - Construction de deux viaducs jumeaux en béton armé et des approches et réfection d'une section de la route no 2-C, au carrefour du boulevard Henri IV et route No 2-C, dans la ville Les Saules, comté de Saint-Sauveur.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$43,000,00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 14 janvier 1970.

Les sous-traitants pour les pieux devront présenter leurs soumissions au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 7 janvier 1970, à 12 heures (midi).

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES ET AUX SOUS-TRAITANTS  
PROJET 0005-69 - Les soumissionnaires voudront bien prendre note que la clôture des soumissions pour ce projet aura lieu à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 17 décembre, au lieu du 3 décembre 1969, tel que mentionné dans l'appel d'offres le 13 novembre, 1969.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de \$25,00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$56,000,00.

Les sous-traitants pour la charpente métallique devront présenter leurs soumissions au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 10 décembre, 1969, à 12 heures (midi).

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-Ministre, Eddy MONETTE, ing.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

# On commence à croire que la Datsun est canadienne.



On pense souvent que les voitures importées ne constituent pas un achat judicieux, soi-disant parce qu'il est difficile d'en obtenir les pièces et un entretien approprié. La Datsun est d'importation; pourtant sa popularité croît chaque jour.

Pourquoi? On en trouve en partie l'explication dans le réseau nord-américain de plus de 800 concessionnaires Datsun, dont 200 d'un océan à l'autre au Canada, tous appuyés par un stock de pièces de plus de \$2 millions. Ainsi, la Datsun ne semble plus être une voiture importée. Elle paraît avoir été naturalisée.

Peu vous importe qu'on oublie l'origine étrangère de la Datsun. Son prix la rappelle au client éventuel. Chacun des 200 concessionnaires Datsun au Canada vous invite à essayer la Datsun.

la plus avantageuse de toutes à partir de \$1845

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ PORT D'ENTRÉE: MONTREAL, TORONTO, HALIFAX, VANCOUVER  
Choisissez votre Datsun: Sedans de luxe 2 et 4 portes 1000; Sedan 2 portes, Sedan de luxe 4 portes, Station-wagon 1600; Sport 1600 et 2000; Pickup; Patrouille à 4 roues motrices. Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord, Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. bureaux, pièces et dépôts à: Vancouver, Toronto, Montréal, Halifax.

GARAGE NORMAND G. BROCK 52 & 13 Highway West Brome, Qué. Tél: 263-1557

GARAGE LEO BRUNELLE 695 Rue St-Jacques Granby Tél: 378-3979

IL Y A MAINTENANT PLUS DE 45 CONCESSIONNAIRES DATSUN AU QUÉBEC

# GRANBY

Suites du congrès de St-Jean

## Granby sera un centre régional de communications inter-CEGEP

GRANBY - - Le Cegep de Granby sera le centre d'un réseau de communications et d'information inter-Cegep pour la région comprenant les Cegep de St-Hyacinthe, de St-Jean, de Tracy et de Granby. C'est du moins ce qui ressort du rapport de l'atelier intitulé "Communications et information", tenu lors du récent congrès des Cegep qui s'est déroulé à St-Jean. Les membres participants à l'atelier ont opté pour un projet de communications qui consiste à grouper les Cegep de la province en 7 régions géographiques différentes, à l'intérieur desquelles on a choisi un Cegep qui sert de centre régional de l'information. C'est ainsi que le Cegep de Granby a été choisi comme centre de la région.

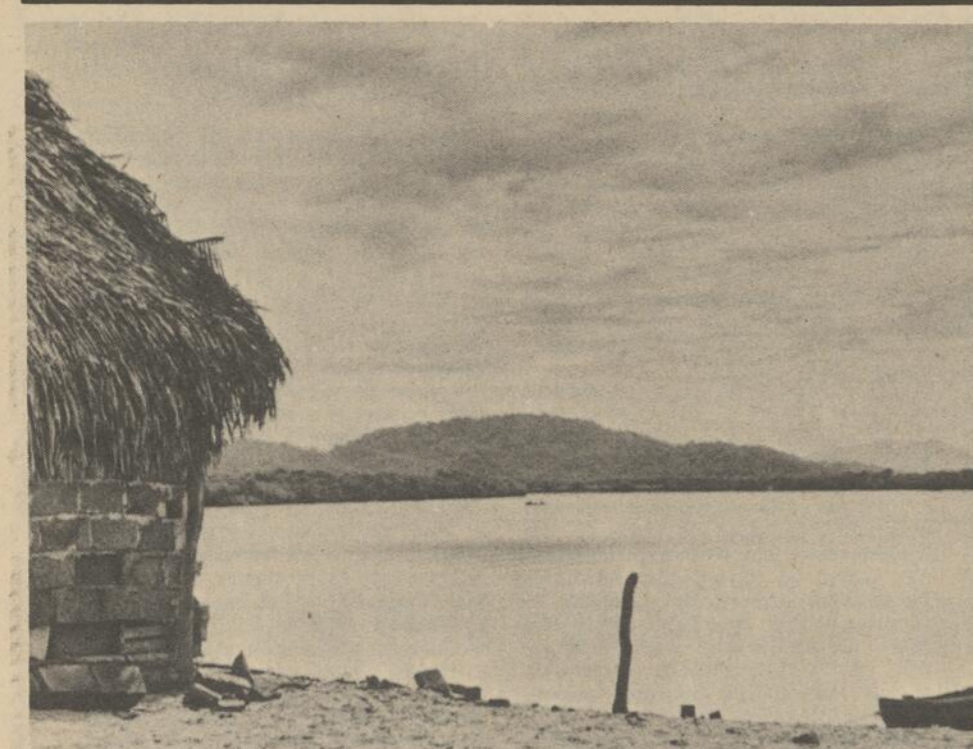
Le Cegep de Granby sera le centre d'un réseau de communications et d'information inter-Cegep pour la région comprenant les Cegep de St-Hyacinthe, de St-Jean, de Tracy et de Granby. C'est du moins ce qui ressort du rapport de l'atelier intitulé "Communications et information", tenu lors du récent congrès des Cegep qui s'est déroulé à St-Jean. Les membres participants à l'atelier ont opté pour un projet de communications qui consiste à grouper les Cegep de la province en 7 régions géographiques différentes, à l'intérieur desquelles on a choisi un Cegep qui sert de centre régional de l'information. C'est ainsi que le Cegep de Granby a été choisi comme centre de la région.

Le Cegep de Granby sera le centre d'un réseau de communications et d'information inter-Cegep pour la région comprenant les Cegep de St-Hyacinthe, de St-Jean, de Tracy et de Granby. C'est du moins ce qui ressort du rapport de l'atelier intitulé "Communications et information", tenu lors du récent congrès des Cegep qui s'est déroulé à St-Jean. Les membres participants à l'atelier ont opté pour un projet de communications qui consiste à grouper les Cegep de la province en 7 régions géographiques différentes, à l'intérieur desquelles on a choisi un Cegep qui sert de centre régional de l'information. C'est ainsi que le Cegep de Granby a été choisi comme centre de la région.

### Ce soir, à Granby

#### Un expert donnera une causerie sur la drogue

GRANBY - Le sergent-détective Jacques Durocher, de la division des drogues et narcotiques de la police de Montréal, prononcera une causerie intitulée "Drogues, parents, jeunesse et faits", à 8 heures, ce soir, à l'école polyvalente Immaculée-Conception, rue St-Joseph, à Granby. Les parents de l'heure, tous les parents devraient se faire un devoir d'assister à la causerie du sergent détective Durocher, un expert en la matière. On invite même les élèves de 7e année et plus, à la condition qu'ils soient accompagnés de leurs parents. Il y aura projection du film "Tombeau du désespoir" et la causerie sera suivie d'une période consacrée aux questions et réponses. Cette soirée organisée par le Club Personnalité à l'intention de tous les parents de Granby et de la région répondra en quelque sorte à la question "Êtes-vous réellement au courant des graves conséquences de la drogue?" L'entrée sera gratuite.



POTENTIEL TOURISTIQUE--- Barra de Navidad, sur le Pacifique, est l'un des endroits que le Mexique projette de développer du point de vue touristique. Près de 2,000,000 de visiteurs, chaque année - la plupart des Etats-Unis et 50,000 du Canada - procurent au Mexique un revenu d'environ \$5,000,000,000. Le tourisme est l'industrie la plus importante du pays.

**Travailleurs de la Construction.**

Etude et adoption de votre

**PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE**

**ASSEMBLEE GENERALE**

(pour toute la région)

**Ce soir, mardi le 2 déc 8 heurs p.m.**

**AU: 2425 Dessaulles, St-Hyacinthe.**

Pourquoi chercher ailleurs, la CSN c'est la meilleure!

## L'actualité municipale

GRANBY.- Mlle Michelle Viens a été choisie parmi vingt-cinq candidates pour remplir le poste de "perforatrice" à raison d'un salaire de \$65 par semaine pour une période d'essai de trois mois. L'engagement de Mlle Viens a été fait en vue des travaux de conversion des différents opérations cléricales de la ville rendues indispensables par l'implantation des procédés de l'informatique au sein de l'administration municipale.

**RENCONTRE**  
Lundi, le 8 décembre, les représentants du Centre d'Informatique, chargés d'étudier le système à implanter à l'hôtel de ville de Granby rencontreront les membres du conseil et leur feront un rapport détaillé sur le résultat de l'étude qu'ils mènent. Le conseil se réserve, à cette occasion, la possibilité de poser nombre de questions actuellement sans réponse.

**REPRESENTATION**  
Le conseiller Bernard Trudel a accepté de représenter la ville de Granby lors de la rencontre du Comité provisoire du conseil régional de développement qui aura lieu à Granby, le 6 décembre, de 9 heures du matin à 6 heures 30 le soir, et se terminera par un banquet. Il s'agit en fait du congrès de fondation de cet organisme et Granby doit se réserver la place qui lui revient en tant que capitale régionale.

**SOUSSIONS**  
Le renouvellement du contrat d'entretien des locaux de l'hôtel de ville avec la firme Services et lavage général Granby Inc. venant à échéance, les conseillers ont demandé au contrôleur de la cité, M. Donat Brosseau, de lancer des appels d'offre, le coût de ce service étant jugé trop élevé par le conseil en considération des normes permises par le ministère des Affaires municipales.

**CAMPAGNE DES PERES NOEL**  
Les membres du conseil 1093, des Chevaliers de Colomb de Granby, pourront cette année encore faire leur campagne de pères Noël, les 19, 20 et 21 décembre, au profit de leurs oeuvres, les autorités municipales les ayant autorisés à passer dans les rues de Granby, comme cela est devenu une coutume au cours de ces dernières années.

**FELICITATIONS**  
M. Ludovic Rousseau, secrétaire du Conseil central de Granby, a adressé les félicitations des syndiqués aux nouveaux membres du conseil, à la suite du résultat des élections tenues à Granby, le 2 novembre, et assure les autorités municipales de leur plus complète coopération au cours de leur mandat.

**RECEPTION CIVIQUE**  
Les Loisirs de Granby pourront offrir aux principaux invités du Festival de la chanson de Granby, le 13 décembre, une réception civique à l'hôtel de ville. Selon les responsables des Loisirs, près de 75 personnes seraient présentes parmi lesquelles Me Jean-Jacques Bertrand, premier ministre de la province, M. Armand Russell, ministre des Travaux publics, M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la pêche, et M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles.

**OUVERTURE DU KIOSQUE**  
M. Yves Cabana, gérant de l'Office de tourisme de Granby, a demandé à la ville de veiller à ce que les abords du kiosque touristique restent dégagés durant la période hivernale, le dit kiosque devant ouvrir ses portes chaque fin de semaine au bénéfice des touristes et des skieurs de passage dans les Cantons de l'Est. Une recommandation sur l'opération de déneigement des abords du kiosque, situé à l'intersection des rues Principale et Robinson, sera transmise aux services techniques de la cité.

## Granbyen condamné à deux mois de prison

GRANBY - Un Granbyen âgé de 28 ans, Léo Hamel a été condamné hier à une peine de deux mois d'emprisonnement après avoir reconnu sa culpabilité sous trois chefs d'accusations de vols par effraction perpétrés en février 1969 dans des résidences d'été de Bondville. La sentence de Hamel a été rendue par le juge Evender.

## Election des officiers à la Légion

GRANBY - L'assemblée générale de la section senior de la Légion canadienne aura lieu au local de la rue Court mercredi soir, le 3 décembre, à 8 heures. On procédera à cette occasion à la mise en nomination et à l'élection des officiers pour 1970. Tous les membres sont cordialement invités.

## Les Cyniques à Granby, mercredi

GRANBY--Les Cyniques, ces quatre disciples du rire, à l'esprit perverti, continuent à préparer "sérieusement" le spectacle qu'ils donneront demain soir, à Granby, au théâtre Palace. Politiciens de Granby et de la région préparent vous une bonne dose d'humour si vous allez les voir et surtout les entendre car, vous pouvez en être certains, il vous prendront comme cible. Leur spectacle fut préparé dans le plus grand secret. Bien que tous ceux qui ont assisté à leur spectacle donné à la Comédie Canadienne, à Montréal puissent raconter leurs bonnes blagues, vous ne pourrez en apprendre beaucoup car il y a une conspiration du silence qui se fait autour de ce spectacle. Par ailleurs, les quatre comédiens du cynisme préparent des éléments nouveaux qui seront ajoutés à leur spectacle de Granby. Ces éléments seront basés sur la vie granbyenne. Ce qui ajoutera de la couleur locale et encore plus de mordant à leur esprit qui est, comme beaucoup de personnes l'ont appris à leurs dépens, très perfié.

**CINEMA "LE PLAZA"**

18 ans... 2 films couleurs

"Les Filles de Plaisir"

"Le Tigre sort sans sa mère"

Une représentation à 7h.30

## Pour le parc industriel La ville engage les ingénieurs qui feront les plans d'égouts

GRANBY --- La ville a engagé le bureau des ingénieurs conseils Labreque, Vézina et associés, pour l'élaboration des plans d'égout à construire pour desservir le parc industriel dont la cité s'est dotée. Déjà, M. Alfred Messier, propriétaire d'une ferme adjacente au terrain appartenant à la ville et dont la propriété est zonée "industrielle" a accepté, pour la somme de \$1, de laisser à la ville une servitude pour le passage des services.

La ville a engagé le bureau des ingénieurs conseils Labreque, Vézina et associés, pour l'élaboration des plans d'égout à construire pour desservir le parc industriel dont la cité s'est dotée. Déjà, M. Alfred Messier, propriétaire d'une ferme adjacente au terrain appartenant à la ville et dont la propriété est zonée "industrielle" a accepté, pour la somme de \$1, de laisser à la ville une servitude pour le passage des services.

brève échéance M. Alfred Messier, propriétaire d'un terrain de 44 acres afin d'en négocier le prix de vente au pied carré à d'éventuels industriels. On sait que selon une expertise établie en mars 1968 la valeur marchande de ce terrain serait de \$0,02 le pied carré. La ville n'est toutefois pas prête à acquérir la propriété par voie d'expropriation et le propriétaire actuel ne semble pas désireux de s'en départir.

## Souper de fraternité des membres du club Optimiste de Granby

GRANBY - Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Granby aura lieu ce soir, à 6 heures 30, au restaurant Belval, sous la présidence de M. Paul Nadeau. Ce souper en sera d'amitié et de fraternité pour les membres, et à cette occasion, la tenue sport sera de rigueur pour eux et leurs invités.

Le souper en sera d'amitié et de fraternité pour les membres, et à cette occasion, la tenue sport sera de rigueur pour eux et leurs invités. Cette réunion hebdomadaire des Optimistes de Granby revêt un caractère particulier, puisque les membres seront appelés à procéder à la nomination d'un président qui assumera la responsabilité de l'organisation du concours d'art oratoire auprès de la jeunesse étudiante de Granby.

## En furetant

On n'a pas à faire bien long, le matin, depuis quelques jours, pour trouver des voitures en panne, à Granby. Une auto s'est immobilisée au milieu de la chaussée, rue Laval, à l'heure du dîner. L'automobiliste a eu recours aux bras de jeunes écoliers pour la décoller de là.

## Pour sa grande générosité Les Optimistes remercient la population de Granby

GRANBY--Dans un communiqué remis à la presse hier, les dirigeants du club Optimiste de Granby ont adressé des remerciements sincères à l'endroit de la population de Granby pour la générosité dont elle a fait preuve lors de la grande cueillette de bouteilles vides, organisée par ce club de service pour recueillir les fonds nécessaires au financement des activités de la jeunesse.

Le président du club Optimiste de Granby, M. Paul Nadeau, et le président du comité responsable de cette cueillette de bouteilles vides, M. Serge Brault, se sont faits les interprètes des autres membres pour remercier les Granbyens de leur générosité et de leur collaboration à cette occasion. La compilation finale de cette cueillette de bouteilles sera terminée dans quelques jours seulement et les résultats seront alors connus. Toutefois, il semble, selon un inventaire sommaire effectué par les responsables, que le montant d'argent recueilli sera quelque peu à court de l'objectif fixé, mais représentera tout de même un succès appréciable si l'on considère que les Optimistes en étaient à leur première campagne de souscription.

THEATRE PALACE GRANBY

FR 2-6466

A L'AFFICHE CE SOIR!

CE NE SONT PAS ENCORE DES ADULTES CE NE SONT PLUS DES ENFANTS CES ADOLESCENTS...

SIDNEY POTIER LES JEUNES FAUVES

MERCREDI: LES CYNIQUES

**MAHEU Auto Inc.**

Dodge-Chrysler Camions Dodge

Chemin St-Paul Granby 378-7474 378-6283

**SPECIAUX DE LA SEMAINE NEUFS**

NEW YORKER 4 p. H.T. CHARGER '69 MONACO '69 PLYMOUTH '69 Fury

**2 POUR 1**

Avec l'achat d'une de ces voitures, vous achetez un pneu d'hiver... NOUS VOUS DONNONS L'AUTRE. Toutes ces autos sont inspectées et prêtes pour les temps froids.

**CAMIONS**

Van '66 - A 100 Parfaite condition GMC '65 Avec pompeuse

**ACHETE MIEUX QUI ACHETE CHEZ MAHEU**

VOLVO '68 4 p. sedan CHRYSLER '67 4 portes, H.T. 2 PONTIAC '66 CHEVROLET '65 Convertible CHRYSLER '65 4 portes, VALIANT '65 DODGE '65 PLYMOUTH '65 2 p. H.T. VALIANT '64 H.T. 2 p. RAMBLER '64

# EDITORIAL

## M. Boivin un excellent commissaire industriel

Le conseil municipal de Granby associe à la réalisation de son programme d'expansion industrielle l'un des plus prestigieux promoteurs de l'industrie au Québec, M. Pierre-Horace Boivin. Le maire Tétrault et son équipe ne peuvent certes choisir commissaire industriel plus compétent et plus dynamique pour relancer la ville sur la voie du progrès.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le maire René Matteau de Trois-Rivières, vient de prendre une décision identique à celle du maire Tétrault, en rappelant de sa retraite un ancien premier magistrat, M. Paradis, pour le nommer commissaire industriel.

C'est là une initiative dont il importe de féliciter la nouvelle administration locale, Maire de Granby durant un quart de siècle, de 1930 à 1964, M. Boivin possède toutes les qualités requises pour mener à bien le programme de promotion nécessaire à l'établissement de nouvelles entreprises.

Durant son long terme à la mairie, multiples ont été les industries qui se sont établies chez-nous, à la suite de ses démarches au Canada, aux États-Unis et outre-mer. Sans son oeuvre, en ce domaine auquel on s'intéressait si peu à cette époque dans le reste de la province, Granby ne serait certainement pas ce qu'ils est aujourd'hui.

Sous son règne, notre collectivité a bénéficié d'un essor remarquable, et plus d'un Granbyen est sûrement heureux d'apprendre son acceptation de remplir cette fonction aussi complexe qu'essentielle à une communauté désireuse d'aller de l'avant.

Avantageusement connu dans cette province, au pays et dans la plupart des pays européens, M. Boivin, nous en sommes certains, n'épargnera aucune démarche pour intéresser le monde des affaires au développement de cette ville, auquel dans le passé il a consacré tant de son temps et de son argent.

La nomination d'un commissaire industriel aussi remarquable s'impose à Granby. Sous l'ancienne administration, Granby a agrandi ses cadres, restructuré ses services, crée une nouvelle réserve d'eau potable, aménagé un parc industriel qu'il appartient au nouveau conseil de mettre en valeur. Tous ces travaux de rénovation étaient

nécessaires pour permettre à Granby de progresser.

Cette planification à peu près terminée, notre ville peut maintenant espérer un renouveau économique pour assurer un potentiel d'emplois suffisant à sa main-d'oeuvre.

D'un autre côté, Granby étant considérée comme le pôle économique de la région, il lui faut s'intéresser davantage dans l'avenir au développement de toutes les ressources régionales. Avec les villes de Waterloo, Coarville et Bromont, et d'autres centres urbains et ruraux, elle doit collaborer à la mise en oeuvre de toutes les mesures aptes à promouvoir l'essor des institutions actuelles et la création de nouvelles institutions économiques. Or, il y a là un travail considérable à accomplir pour un commissaire industriel aussi averti que l'est M. Boivin.

Pour le nouveau conseil, l'ancien maire, avec la vaste expérience qu'il possède, sera un précieux collaborateur. Il incomberait de retenir ses services, de l'intéresser étroitement au progrès de Granby, et cela avant qu'une autre ville fasse appel à sa compétence. Au moment où le Québec traverse des années difficiles où notre région se développe lentement, où notre propre ville cherche à remédier à ses malaises, un conseil ne saurait prendre une autre décision que celle de recourir à un homme qui, dans le passé, a fait la preuve de son talent de promoteur industriel.

M. Boivin, au poste qui lui est confié, se dépensera sans compter. Ses multiples relations dans les ministères fédéraux et provinciaux, où à l'étranger, faciliteront sa tâche d'attirer à Granby les industries nécessaires à son progrès et au bien-être de la population.

Comme tant d'autres, nous sommes heureux de ce choix. Pour redresser notre situation économique, il faut des hommes de calibre et M. Boivin est l'un de ceux-là. Nous lui souhaitons bon succès, puisque son succès sera en même temps la réussite de Granby dans le domaine de la promotion industrielle.

Roland Gagné

## Le coût de l'éducation

Le coût de l'éducation monte en flèche. Chaque année, le contribuable voit augmenter les crédits destinés à l'enseignement.

Officiellement, les coûts moyens par élève dans le secteur public sont de \$1,245 au niveau collégial, de \$717 au niveau secondaire et de \$385 à l'élémentaire.

Que seront-ils dans quelques années? Voilà une question qu'il importe de se poser. Car au rythme où ils augmentent, ces coûts deviendront, si l'on n'y prend garde, prohibitifs.

Certes, ne s'agit-il pas pour en enrayer la hausse de diminuer la qualité de l'enseignement. L'éducation constitue et constituera toujours le meilleur des placements pour l'avenir.

Mais, compte tenu de l'obligation d'adapter le plus possible le nouveau système aux exigences du monde moderne, il y aurait sans doute lieu d'exercer une surveillance plus étroite sur les dépenses qui, est-il bien besoin de le préciser, ne sont pas toujours pleinement justifiées.

Il importe, là comme ailleurs, de dépenser à bon escient les deniers publics. Un contrôle s'impose d'autant plus qu'il y a des sommes considérables en jeu et que ces sommes seront encore plus élevées, si on ne combat pas, à tous les niveaux, le gaspillage. Que l'on soit donc un peu plus prudent.

R.G.

## La langue française

Psychologie du fonctionnaire sérieux qui « sait son français »

Mademoiselle, prenez ceci en dictée: Tarification optimale des plants d'orangers de Californie destinés à l'acclimatation dans l'Ungava. A la ligne. Depuis les expériences de Smith, Smith et Simard, on voit se multiplier dans l'Ungava les... euh... les... Tenez, mettez des guillemets: les « orange groves ».

— Qu'est-ce que c'est, des « orange groves » ?

— Ce sont, mademoiselle, des terrains immenses où l'on cultive les orangers suivant les méthodes américaines.

— Des plantations d'orangers, quoi.

— Hum... Plus ou moins, oui, mais... hum... ce n'est pas tout à fait ça. Le mot plantation, je trouve, fait plutôt penser aux « banana republics »...

— Vous trouvez? Près de Joliette, mon oncle avait une plantation de tabac.

— Il appelait ça une plantation! Moi, j'ai toujours dit un *champ de tabac*. Votre oncle, vous m'en avez déjà parlé. Il était entiché des Français. Il ne parlait pas comme nous autres. Plantation de tabac? Non, voyons, ça n'a aucune chance. Nos gens n'accepteront jamais ça! En tout cas, nous autres, on va mettre « orange groves », parce que les grandes cultures scientifiques d'orangers normalisés dont le fruit n'a pas de pépins, c'est seulement aux États-Unis qu'il en existe.

— Ma soeur a vu quelque chose d'assez semblable en Espagne et au Maroc. Elle les appelle des *orangerates*.

— Des orangerates! Allons bon, des orangerates, à présent! Mais vous savez bien que la conception même de la chose, les techniques, la commercialisation du fruit sont tout à fait différentes! Ce qu'il nous faut, au ministère, c'est un terme qui corresponde d'une manière exacte à « orange grove ». J'aime bien la langue française. J'ai toujours été patriote. Mais le patriotisme demande que nous tenions compte du contexte nord-américain... Tenez, je l'ai. Au Québec, nous allons les appeler des *vergers d'oranges*...

Dans la pièce voisine, seuls et oubliés, le petit Robert et le petit Larousse de la jeune fille lèvent les yeux au ciel...

CHRYSOSTOME



"Si M. Benson faisait moins de fumée, il se rendrait compte de la réalité".

## A Toronto, un Canadien français n'est plus dans un enfer anglais

TORONTO PC- Désormais, en déménageant à Toronto, un Canadien français n'est plus plongé dans un enfer anglais, a déclaré hier M. Lucien L'Allier, homme d'affaires installé dans la ville-reine depuis 17 ans.

Les 75,000 francophones torontois ne rencontrent presque plus le préjugé anti-français qui existait autrefois, a précisé le Montréalais, depuis qu'un nombre croissant d'anglophones étudient la langue et la culture françaises.

M. L'Allier a également attribué ce changement à la révolution tranquille québécoise de la fin des années '50 et du début des années '60.

M. L'Allier préside cette année La Maison française de Toronto, alliance de 10 groupes francophones torontois qui comprennent à peu près tous les Canadiens français de la ville.

Par l'intermédiaire de La Maison, a expliqué M. L'Allier, les francophones peuvent se réunir pour des activités socio-culturelles et les lites entre groupes français du Québec, de France, des Maritimes, du Nord Ontario et de l'Afrique se dissipent lentement.

Dépendant, même si elle est rare, la discrimination se manifeste quelquefois des Néo-Canadiens aux Canadiens français, a ajouté M. L'Allier.

Les Néo-Canadiens, a précisé l'homme d'affaires, gardent rancune aux gouvernements fédéral et provinciaux pour avoir aidé les Canadiens français à garder leur culture et leur langue. Plusieurs d'entre eux pensent: "Vous vivez dans une société anglaise, alors parlez et vivez en anglais".

SUR VIE POSSIBLE La plupart des Canadiens français devront apprendre l'anglais tôt ou tard, a reconnu M. L'Allier. Mais il est possible de mener une vie à part entière à Toronto en ne sachant que le français.

Bien qu'il n'existe pas de poste de télévision de langue française à Toronto, le poste radiophonique CIBC, administré par Radio-Canada, donne une programmation entièrement en français, a expliqué M. L'Allier. Les restaurants et les clubs français sont florissants, il existe un club-club français et on parle le français dans certains magasins. Dans le centre-ville, sinon dans les

banlieues, on peut trouver des journaux, des revues et des disques français.

La Maison française publie un bulletin mensuel donnant toutes les activités françaises, depuis les assemblées paroissiales jusqu'aux bals au champagne. Elle prépare actuellement la publication d'un livre de cuisine formée de recettes françaises, canadiennes-françaises et anglaises.

Ce livre de recettes a été préparé par suite d'une campagne lancée par la Maison qui s'établissait dans des nouveaux locaux. Le quartier général de la Maison sera désormais un centre de rencontres, une bibliothèque et un centre culturel.

AIDE DU GOUVERNEMENT La communauté francophone torontoise commence à être reconnue comme groupe ethnique distinct, a affirmé l'homme d'affaires. L'ancien ministre de l'Éducation, M. John Roberts, a consenti à devenir président honoraire de La Maison. De plus, le ministre de l'Éducation a accordé un petit subside de \$7,000 pour aider l'organisme à se financer.

## Les sciences de la santé et du sport

L'Université du Québec à Trois-Rivières aura un centre de recherche des sciences de la santé et du sport, unique en Amérique du Nord.

Selon son directeur, le Dr Hugues Lavallée, l'institut aura pour but de "coordonner l'activité des spécialistes des sciences médicales, paramédicales, psychologiques et sociologiques, dans une recherche dont le thème général est le suivant: comment amener les enfants et les adolescents à une meilleure capacité physique; comment augmenter leur aptitude au sport et au travail".

Ce seul aspect pluridisciplinaire suffirait à donner au centre son caractère de grande originalité. Cependant, c'est son laboratoire d'application qui en fait une institution unique. Ce laboratoire réunit quelque 165 enfants (600 dès la prochaine année) de 4 à 13 ans, dont les activités sportives et le développement physique et psychologique sont soumis à l'observation des spécialistes. Ces études peuvent s'échelonner sur 5 à 10 ans, portant l'efficacité des travaux au maximum. C'est pour le centre un avantage capital, puisque c'est précisément l'impossibilité d'observer les mêmes sujets pendant plusieurs années qui a été à ce jour la pierre d'achoppement de la plupart des chercheurs nord-américains.

La population du laboratoire est divisée en trois écoles: d'application des sports intégrés, dont le programme est celui des activités physiques et sportives faites à l'école; d'application des sports semi-intégrés, qui possède également un programme précis, mais extra-scolaire et, enfin, d'application non intégrée, qui comprend un groupe contrôlé d'enfants pris au hasard, aux fins de vérification de certaines hypothèses.

Mais toute recherche devra commencer par une investigation de l'état de santé de la population observée. "Quand on parle de santé, précise le Dr Lavallée, on ne parle pas seulement d'absence de maladie; on parle surtout de potentiel physique et psychologique". Aussi, les enfants du laboratoire d'application sont-ils soumis à un examen médical complet, comme peut-être personne n'en a jamais subi, et qui s'appuie sur les sciences clinico-physiologiques et physico-biochimiques; on va même jusqu'à procéder à un examen chromosomique.

## Vrai ou faux?

- 1- Arrêté à une intersection pour effectuer un virage à gauche, le conducteur prévoyant ne devrait pas braquer ses roues dans le sens du virage, car un véhicule le heurtant à l'arrière pourrait le pousser vers la circulation venant en sens inverse. Vrai, Faux.
- 2- Le nombre de canadiens détenteurs de permis de conduire impliqués dans des collisions ou coupables d'infractions se chiffre chaque année à (a) un sur 500 (b) un sur 50 (c) un sur cinq.
- 3- La chaussée est davantage glissante durant les premières minutes de pluie qu'au beau milieu d'un orage. Vrai, Faux.
- 4- Les véhicules défectueux sont responsables pour environ (a) 70% (b) 50% (c) 10% des accidents.
- 5- Le taux de mortalité des accidents de circulation par véhicule-milles parcourus la nuit en comparaison du jour est (a) le même (b) de moitié (c) deux fois plus élevée.
- 6- Un conducteur peut excéder la limite de vitesse pour doubler les voitures circulant à la vitesse affichée. Vrai, Faux.
- 7- En croisant un autre véhicule la nuit, le conducteur devrait diminuer l'intensité de ses phares à (a) 200 pieds (b) 900 pieds (c) 500 pieds.
- 8- Les enfants de moins de 15 ans représentent quel pourcentage des piétons tués? (a) 10% (b) 80% (c) 40%
- 9- Lors d'un dérapage à l'arrière, le conducteur avisé (a) tourne le volant dans le sens du dérapage (b) maintient le volant dans le sens de la direction (c) tourne le volant dans le sens opposé au dérapage.
- 10- Si tous les occupants d'un véhicule portaient leur ceinture de sécurité, les accidents mortels de circulation seraient réduits de (a) 10% (b) 85% (c) 40%.

## "La vérité et la non-violence sont vieilles comme le monde"

Gandhi disait souvent qu'il n'avait rien de nouveau à apporter au monde. Il n'avait pas l'intention de fonder une secte particulière. Il ne recherchait pas des disciples. A propos de la vérité et de la non-violence, il répondait qu'elles étaient "vieilles comme le monde".

Il est vrai que vérité et non-violence sont de toujours. Il n'y a pas que les prophètes et les réformateurs, mais aussi des millions de gens très ordinaires, qui sont fidèles à la vérité. En fait, la fausseté ne peut pas se développer dans le monde, sans une bonne dose de vérité. Si tous les hommes étaient menteurs, il n'y aurait plus moyen de communiquer entre soi. Personne ne croirait plus la parole de personne. Mais, c'est parce qu'on s'attend à ce que les gens tiennent leur parole, que la communication est possible et que les affaires du monde peuvent continuer à tourner.

Il est bien connu qu'il y a dans tous les domaines beaucoup de fausseté. Cela se produit entre autres dans la sphère du commerce. Et pourtant, il est de fait que la parole d'un marchand à un autre marchand est d'habitude aussi valable qu'un contrat signé. Autrement, il n'y aurait pas de transaction possible.

Il n'y a rien de plus trompeur que la diplomatie. On dit couramment que les traités ne valent pas plus qu'un chiffon de papier, aussitôt qu'ils ne servent plus les intérêts, en vue desquels ils ont été acceptés. Et pourtant, on fait de plus en plus de traités et d'accords entre les nations. Dès qu'un traité a été rompu un autre le remplace; autrement, il n'y aurait plus de communication entre nations.

Là apparaît la contribution particulière de Gandhi. Elle est dans le fait que satya est devenu satyagraha, la vérité est devenue insistance sur la vérité, fermement dans la vérité. Elle est devenue une arme pour combattre la fausseté, l'injustice et la tyrannie. Elle a été rendue dynamique et contagieuse. Même de nos jours, des millions de gens sont fidèles à la vérité. Mais combattent-ils le mensonge? Il y a des millions de gens dignes de confiance, mais bien peu qui risquent leurs aises et leur confort et même éventuellement leur vie, pour voir prévaloir la vérité. S'ils sont simplement fidèles à la vérité, ils sont satyavadis, mais pas satyagrahis, c'est à dire prêts à subir toutes les conséquences de leur poursuite de la vérité. Les premiers sont les suivants de la vérité, mais pas

ses soldats. Chaque fois qu'ils ont combattu pour la vérité, ils l'ont fait en utilisant le mensonge. Est-ce qu'une double fausseté va se transformer en vérité par un coup de baguette magique? Pour être un fidèle de la vérité dans le sens de Gandhi, on doit devenir un croisé de la vérité; on n'a alors aucune autre arme que la vérité pour combattre la fausseté. Ce qui ajoutera la vérité à la vérité, et non pas le mensonge au mensonge.

Il en est de même pour la non-violence, dans le sens de Gandhi. Il y a très peu de gens qui utilisent la violence dans les affaires normales de la vie. Ils vont leur existence très pacifiquement. Rares sont ceux qui se battent avec leurs voisins, et quand ils le font, c'est surtout en paroles. S'ils devaient se battre en permanence contre leurs voisins, il n'y aurait plus de voisins. Est-ce que tous ces millions et millions de gens sont non-violents dans le sens de Gandhi? Evidemment pas. Ce qui manque à leur non-violence, c'est la résistance. Le mouvement de Gandhi n'était pas seulement non-violent, c'était une résistance non-violente. Il n'était pas simplement civil, il était désobéissance civile.

Pourquoi Gandhi a-t-il pensé à la résistance non-violente? Parce que dans notre monde actuel, un meurtre entraîne un autre meurtre par consentement mutuel. Ceci veut dire seulement que les gens qui ont permis le deuxième meurtre étaient au moins complices. Si l'opinion générale était contre le deuxième meurtre, il serait évité. Cela montre clairement que la violence ne peut pas guérir la violence. Le Christ l'a dit, il y a bien longtemps: "Satan ne peut pas être mis à l'épreuve par Satan".

Que faire alors avec la violence? La combattre par la non-violence et non pas par la violence. Combattre la violence par la violence, c'est ce qu'on fait tous les jours, mais ce n'est pas la non-violence, telle que Gandhi la demandait à ses résistants non-violents. Nous sommes civils, sans être des résistants civils. Nous tous aussi, qui croyons avoir reçu de Gandhi la lumière, ne sommes que de simples satyavadis: nous ne voulons pas de vrais satyagrahis; nous ne sommes pas des résistants civils. C'est une telle acceptation partielle du satyagraha de Gandhi, qui nous a rendus si inefficaces après l'indépendance. Nous avons cessé d'être des satyagrahis. Il ne restait plus qu'à un chef des Nègres Américains à nous remontrer quelle était la voie de Gandhi: c'est le satyagrahi Martin Luther King, qui a offert sa vie pour obéir à un idéal qu'il avait fait sien.

(Courrier de l'Inde)

**La Voix de l'Est** Journal fondé en 1935 136 Principale, Granby

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

### TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT	PAR LA POSTE			
	Canada	États-Unis	1 mois	3 mois
Par jour	10c			
Semaine	60c			
Par année	\$30.00			
			1 mois	3 mois
			\$2.50	\$6.50
			\$3.50	\$10.00
				6 mois
				\$12.00
				1 an
				\$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

# ST-HYACINTHE

## Souper mixte au Richelieu

SAINT-HYACINTHE - Le club Richelieu de Saint-Hyacinthe visitera, ce soir, la compagnie Régent Chocolat, première industrie maskoutaine à avoir profité des avantages du bill 23.

La visite commencera à 5 heures 30 de l'après-midi et sera suivie du souper régulier du club au Grand-Hôtel.

Les membres Richelieu seront guidés à travers l'industrie par le vice-président de la compagnie, M. Rudy Pachl. M. Pachl parlera également de sa compagnie au souper, dont l'organisation relève de M. Yves Tousignant.

## M. Léopold Labrèche est élu président du club Richelieu

SAINT-HYACINTHE - M. Léopold Labrèche, de Saint-Hyacinthe, a été élu président du club Richelieu de la ville maskoutaine.

Les élections ont eu lieu au dernier souper du club, au salon Richelieu du Grand-Hôtel, à Saint-Hyacinthe.

Les autres membres de l'exécutif sont MM. Lucien Chagnon, premier vice-président; Robert Boutin, deuxième vice-président; Fernand Cornélius, secrétaire; B.-U. Bousquet, trésorier.

Le président ex-officio est M. Gaby Dion.

Les directeurs du club sont MM. Robert Beauregard, Oslas Lemieux et Paul Jodoin.

Le cérémonial est M. Marcel Desrosiers.

## M. Despins est décédé

SAINT-HYACINTHE - M. J.A. Despins, demeurant au 2235, de la rue Mailhot, à Saint-Hyacinthe, est décédé hier, à l'âge de 78 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Anna Desmarais, deux fils, M. l'abbé Gaston Despins, curé à Dunham; M. Jean Despins, de Saint-Hyacinthe; une sœur, Mme Rose-Anna Lemaire, de Montréal; un beau-frère, le Docteur Ovide Desmarais, de Saint-Hyacinthe, et une belle-sœur, Mlle Blandine Desmarais.

Les funérailles sous la direction de la maison René J. Mongeau, du 1115, de la rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, auront lieu jeudi, le 4 décembre, à l'église du Sacré-Coeur, à 10 heures 30 de l'avant-midi, suivies de l'inhumation au cimetière de la cathédrale, à Saint-Hyacinthe.

## Au profit du camp de santé

SAINT-HYACINTHE - Un tirage de dindes aura lieu vendredi, le 12 décembre, à la salle des Chevaliers de Colomb, sur la rue du Palais, à Saint-Hyacinthe.

Ce tirage est organisé par le club Richelieu de Saint-Hyacinthe au profit du camp de santé que ce club soutient.



OUVERTURE OFFICIELLE - Le chansonnier humoriste Serge Mondor était l'artiste invité lors de l'inauguration officielle du nouveau centre d'art "Le Caméléon". Plusieurs échevins et autres personnalités étaient présentes à cette ouverture, en compagnie d'une foule nombreuse.

## Le mémoire de la CSN est l'oeuvre des travailleurs

SAINT-HYACINTHE - M. Paul-Emile Comtois, président du Conseil central des Syndicats nationaux de Saint-Hyacinthe, a déclaré, hier après-midi, à l'issue d'une conférence de presse, que le mémoire de la CSN remis au conseil de ville à la dernière assemblée est l'oeuvre de l'ensemble des travailleurs quoiqu'en dise le maire de la ville, M. Léon Nichols.

On se rappelle que M. Nichols estimait le mémoire comme le travail de quelques membres du Conseil central et, non représentatif de l'opinion de la majorité des travailleurs maskoutains.

M. Comtois signale que le mémoire a été préparé suivant les structures de l'organisme, soit par des résolutions que les syndicats lui ont fait parvenir lors du congrès ou à des assemblées au niveau des syndicats qui lui sont affiliés, c'est-à-dire par la participation de tous les travailleurs.

C'est à la suite de ces demandes que le mémoire du Conseil central a été préparé. "Que l'on arrête de dire que le Conseil central ne représente pas la majorité des travailleurs. Si tel est le cas au conseil municipal, les corps intermédiaires ont eux aussi

le droit de se faire respecter par les autorités. "De plus, le Conseil central déplore le tact de M. Léon Nichols, maire de la ville, qui au cours de la présentation du mémoire interrompit à tout propos le porte-parole des travailleurs ce qui faisait contraste avec le silence des syndiqués au moment de la ré-

ponse du maire. Le président a finalement signalé que le Conseil central est le regroupement des membres pour la défense des droits et du bien-être des travailleurs. "Notre mémoire est dans ce sens. Quand le président parle, il est vraiment le porte-parole des travailleurs de Saint-Hyacinthe".

## Activités de l'évêque

SAINT-HYACINTHE - Mgr l'évêque Albert Sanschagrin prendra le souper, samedi le 6 décembre, à la Cave à Mgr, au sous-sol de la cathédrale, avec les membres du conseil diocésain des Foyers Notre-Dame. Il prendra la parole à cette occasion.

Jeudi soir le 4 décembre, il sera l'hôte des commissaires de la Régionale de l'Yamaska à un souper intime où il sera question de sujets d'intérêt

commun. Mgr Sanschagrin, les vicaires généraux et le personnel de l'évêché recevront à souper, dimanche soir prochain le 7 décembre, le Père Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats, de passage au Canada. Assisteront à ce souper Mgr Arthur Douville et Mgr Marc Lacroix, O.M.I. Mgr l'évêque présidera lundi le 8 décembre, à 2 heures de l'après-midi, la huitième réunion du conseil presbytéral.

## Six blessés dans deux accidents

SAINT-HYACINTHE - Six personnes ont subi des blessures plus ou moins graves dans deux accidents de la circulation survenus l'un, dans le Petit Rang Saint-François, à Saint-Hyacinthe, et l'autre, au Grand Rang de la Présentation.

Le premier accident est survenu aux environs de 10 heures du soir, dans le Petit Rang Saint-François. Les blessés sont M. Bertrand Gauthier, conducteur de l'automobile, de Ville-Jacques-Cartier; Mme Gauthier et leur garçonnet, Yves. Tous trois n'ont subi que de légères blessures.

L'auto a dérapé après que M. Gauthier ait perdu le contrôle de son véhicule. Le second accident a également fait trois blessés qui ont dû être conduits à l'hôpital général de Saint-Hyacinthe. Ce sont MM. Robert Vigean, Gilles Leboeuf et Denis Berthiaume, tous trois de Saint-

Denis. M. Vigean conduisait l'automobile. L'accident s'est produit dans le Grand Rang de la Présentation.

Ce sont des agents de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe qui ont effectué les constatations d'usage.

## Le Richelieu visite la Régent Chocolat

SAINT-HYACINTHE - Le club Richelieu organise pour mardi, le 9 décembre, un souper auquel seront aussi convoqués les épouses des membres du club.

L'organisation du souper relève de M. Oslas Lemieux. Tous les membres sont cordialement invités avec leur épouse à cette rencontre.

D'après la SSJB diocésaine

# Le parti libéral est en mauvaise situation

SAINT-HYACINTHE - - En regardant le programme politique du parti libéral du Québec, adopté le 22 avril 1968, nous retrouvons à la page 10 ce qui suit: "Le Québec Français: pour conserver au Québec son caractère français, des mesures seront prises qui garantiront la vitalité de la langue en même temps qu'elles permettront à la majorité de la population de vivre en français où que ce soit sur le territoire québécois.

Des mesures seront prises qui assureront au Québec un visage français et à la langue française la place prioritaire qui lui revient dans l'administration et les services publics, dans les relations industrielles, le commerce, et de façon générale, dans tous les secteurs de l'activité humaine. Donc, sans porter atteinte aux droits inaliénables de la minorité anglophone, la langue française deviendra au Québec la principale langue de travail et de communication. De plus, pour que le Québec ait véritablement un visage français, l'affichage public sous toutes ses formes devra accorder une place prioritaire à la langue française.

"Devant cette résolution, les membres de la société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe se demandent comment le parti libéral pourra expliquer à la population son appui au projet de loi 63; projet de loi qui laisse aux parents le libre choix de la langue d'enseignement à leurs enfants et nous savons fort bien qu'au Québec, l'anglais est plus rentable économiquement que le français?"

Comment M. Lesage pourrait-il conserver au Québec son caractère français alors qu'il appuie, avec quelques amendements, de points et virgules, le projet de loi 63? Comment M. Lesage et les autres membres de son parti, à l'exception bien entendu de M. Yves Michaud, qui a vu clair, pourront-ils prendre des mesures pour garantir la langue la vitalité de la langue en même temps qu'ils permettront à la majorité de la population de vivre en français où que ce soit sur le territoire québécois alors qu'ils ont mis fin aux mesures en appuyant le projet de loi 63? Comment les libéraux pourront-ils faire pour que la langue française devienne au Québec la principale langue de travail et de communication; pour que l'affichage public dans toutes ses formes accorde une place prioritaire à la langue française alors qu'ils ont appuyé le projet de loi 63? Le 28 octobre dernier, M. Lesage dans une intervention en deuxième lecture disait:

"On se rappelle la discussion mouvementée, véhémente même, lorsque fut présentée en chambre, en l'absence du premier ministre, la fameuse motion de référence au Bill 85, ou Bill Bertrand, à la commission de l'éducation, avants deuxième lecture. L'Union nationale revient maintenant avec un nouveau projet de loi qui, à toutes fins pratiques - du moins dans les principes, est la réplique du Bill 85, dont le gouvernement a été à la fois le père et le fossoyeur, sauf que le Bill 63, Bill Cardinal, fait disparaître les dispositions visant à encourager les immigrants à faire instruire leurs enfants dans les écoles reconstruites par le ministre de l'éducation comme étant de langue française.

Le volte-face du gouvernement sur ce point nous laisse fort perplexes. Cela nous mène à nous interroger sur les raisons qui, au mois de décembre 68, motivèrent l'action du groupe minoritaire de l'Union nationale qui s'opposait au Bill 85. En fait, le Bill 63, Bill Cardinal, et le Bill 85, Bill Bertrand, c'est du pareil au même; et c'est tellement vrai que le ministre de l'éducation n'a trouvé rien de mieux pour expliquer la différence entre les deux projets de loi que de dire qu'il y avait une marge de 22 numéros entre le Bill Bertrand et le Bill Cardinal. Quelle farce insinuant!

Le ministre est tellement superficiel qu'il donne comme au-

## Cliniques de puériculture

SAINT-HYACINTHE - Le Dr Marc Bergeron, médecin hygiéniste à l'Unité sanitaire de Saint-Hyacinthe, nous communique les lieux et dates des prochaines cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants:

Mercredi, 10 décembre, à La Providence, de 2 heures à 3h. 30 de l'après-midi. Jeudi, 11 décembre, à l'Unité sanitaire, de 2 heures à 3h. 30 de l'après-midi. Vendredi, 12 décembre, à Saint-Joseph, de 2 heures à 3h. 30 de l'après-midi.

Les cliniques de radiographie pulmonaire sont tenues comme à l'ordinaire à l'Unité sanitaire, les lundi après-midi, mercredi avant et après-midi et vendredi avant-midi.

La distinction entre les deux projets le changement de titre du projet de loi. Depuis quand, M. le président, le titre du bill influence-t-il son contenu? à moins que nous retournions aux jours sombres du Duplessisme! Ce qui est important, ce sont les principes qu'il contient et les articles qui les définissent. Il est clair que les membres du gouvernement ne se sont pas entendus sur une politique linguistique.

Depuis plus de trois ans, nos amis d'en face se gargarisent de francophonie et parlent de faire du français une langue nationale; or, ils n'ont pas réussi à accoucher d'une seule mesure concrète et précise qui puisse influencer directement le monde des affaires, du commerce et de l'industrie, pour que le français devienne la véritable langue de travail au Québec. Autrement dit, l'Union nationale, n'a rien fait pour que le français soit la langue de travail des québécois comme l'anglais est la langue de travail des ontariens.

Quoi qu'il en soit, l'attitude des députés libéraux en cette chambre ne peut être différente de celle qu'ils ont prise l'an dernier lors du fameux Bill 85. Nous voudrions être en mesure, M. le Président, d'analyser un projet de loi beaucoup plus complet que ce bill "statu quo" dont le gouvernement nous propose l'étude. Il

s'agit bien, en fait, d'un bill qui consacre le "statu quo ante" puisque le Bill Cardinal ne fait que confirmer, à toutes fins pratiques, un droit qui a toujours existé au Québec jusqu'à la décision majoritaire des commissaires d'écoles de Saint-Léonard. La seule différence, c'est que le ministre de l'Éducation devra parfaire l'étude du français dans les écoles où l'anglais est la langue d'enseignement."

M. Lesage, MM. les députés libéraux en dehors de votre caucus, en toute liberté, sans aucune pression, sans aucune menace de part et d'autre, comment pouvez-vous expliquer votre position sans toutefois jouer sur les mots? Plusieurs d'entre vous pensent peut-être comme Yves Michaud. Mais la peur d'être chassé du parti rend sûrement muet. Peut-être qu'un jour M. Michaud donnera à la population le nom de ceux qui pensent comme lui au sein du parti libéral et invitera ces mêmes personnes à imiter son geste.

La population a élu des députés afin qu'ils se prononcent ouvertement, afin qu'ils la représentent mais non des députés qui sont baillonnés par un système dénué. Serait-ce le cas des 34 députés absents lors de l'adoption en troisième lecture du projet de loi 63? Voilà ce que demande la SSJB du diocèse de Saint-Hyacinthe.

## Mgr Sanschagrin à Cowansville

SAINT-HYACINTHE - Mgr Albert Sanschagrin, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, se rendra dimanche, le 7 décembre, à la paroisse Sainte-Thérèse, de Cowansville, pour la visite paroissiale.

Cette paroisse, fondée en 1928, compte actuellement 4,824 catholiques. Deux communautés religieuses se dévouent sur le territoire de cette paroisse,

soit les religieuses de La Présentation et les frères de l'Instruction Chrétienne.

M. l'abbé Henri Fournier est curé de Sainte-Thérèse et M. l'abbé Charles-Auguste Saint-Jean est vicaire.

MM. les abbés René Dufoir et Fernand Arpin y font du ministère comme vicaires dominicaux.

## M. Aurèle Johnson, président honoraire de la Jeune chambre

SAINT-HYACINTHE - M. Aurèle Johnson, président et directeur général à Superseal corporation, vient d'être nommé président honoraire de la Jeune chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, pour l'année d'activités '69-'70.

M. Johnson a été membre Jeune chambre en 1960, puis direc-

teur en 1961, avant de devenir vice-président de cet organisme pour le terme '62-'63.

En 1964, il devint vice-président régional du Jeune commerce de Montréal.

M. Johnson est un résident de Parc Otterburn, dans le comté de Rouville.

## Regard vers l'avenir à l'occasion de la prochaine "semaine du cultivateur"

SAINT-HYACINTHE - Plusieurs des productions agricoles importantes ou prometteuses des régions de Saint-Hyacinthe ou de Sainte-Martine seront à l'ordre du jour à l'occasion de la semaine du cultivateur, qui se déroulera les 9, 10, 11, et les 16, 17 et 18 décembre prochains à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Sous le thème général de "l'Agriculture et ses innova-

tions en 1970", l'événement donnera lieu, notamment, à l'étude des problèmes économiques communs aux différents producteurs des comtés de Richelieu, Verchères, Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Iberville, Missisquoi, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Napierville, Laprairie, Saint-Jean, Vaudreuil, Soulanges et à ceux des comtés adjacents.

Mardi le 9 décembre Sous le thème de "femme

rurale-vie agréable", la journée de mardi 9 décembre sera réservée à l'étude de la participation de la femme rurale à l'entreprise agricole. L'auditoire féminin se verra ensuite entretenir sur le rôle de la conseillère en économie familiale agricole et sur l'évolution de la société. Enfin, une conseillère de l'hydro-Québec prononcera une conférence illustrée de diapositives et intitulée: "Madame reçoit".

Mercredi le 10 décembre Le 10 décembre sera la journée du maïs-grain. En accord avec le thème: "Pour plus de succès", plusieurs spécialistes y viendront exposer différents aspects de la production et de la mise en marché du maïs-grain. Les participants pourront aussi assister à une démonstration de semis et d'arrosage. Plusieurs conférences traiteront, notamment, de la détection et de la correction des déficiences en azote, phosphore et potasse, de la vitesse de semis, des herbicides, des erreurs dans les semis et dans les arrosages, du coût de séchage et d'entreposage, ainsi que de la situation actuelle de la mise en marché. Enfin, il y aura proclamation des gagnants et remise des prix du concours pro-

vincial de maïs-grain.

Jeudi le 11 décembre Le jeudi 11 décembre, donnera lieu à la poursuite simultanée de deux programmes distincts, l'un ayant trait à l'agriculture, et l'autre à la pomme.

Pour la première fois dans le cadre de cette semaine, le point sera fait sur la situation de l'industrie avicole et sur ses problèmes de mise en marché. Il y sera aussi question de régulation de troupeau, d'alimentation et de commercialisation. Enfin, les participants pourront assister à la torréfaction des fèves soya, une opération qui rend le produit comestible pour les porcs et les volailles.


Par ailleurs, les pommiculteurs se verront entretenir sur la lutte contre la tavelure, contre les mites ainsi que des progrès dans le domaine des porte-greffes. La mécanisation de la cueillette et l'écolement de la récolte 69 feront également l'objet d'exposés.

Enfin, la semaine suivante sera réservée à l'étude des productions de viande bovine, de fraise et de porc à l'occasion des trois dernières journées de la "Semaine du Cultivateur", les 16, 17 et 18 décembre prochains.

Peut-on oublier \$4,500,000? Y en a-t-il un peu qui vous appartienne?

Si oui, nous serions fort heureux d'en aménager le transfert à un compte à la Banque de Montréal.

Au 31 décembre 1969, la Caisse d'épargne postale du Canada cessera d'exister. Et pourtant, il reste quelque 4½ millions de dollars dans des comptes non réclamés. Réfléchissez un peu. Avez-vous, ou quelqu'un de votre famille a-t-il déjà eu un compte à la Caisse d'épargne postale? N'importe laquelle de nos succursales sera heureuse de vous accueillir et d'ouvrir un Compte d'Épargne Véritable qui vous donnera un intérêt annuel de 6½% sur votre argent.

 Banque de Montréal

## Congrès au leadership

## MM. Laporte et Bourassa visitent Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE - Les candidats à la chefferie du Parti libéral du Québec, MM. Pierre Laporte et Robert Bourassa, rencontreront les délégués et les militants des comtés de la région de Saint-Hyacinthe, à quelques jours d'intervalle.

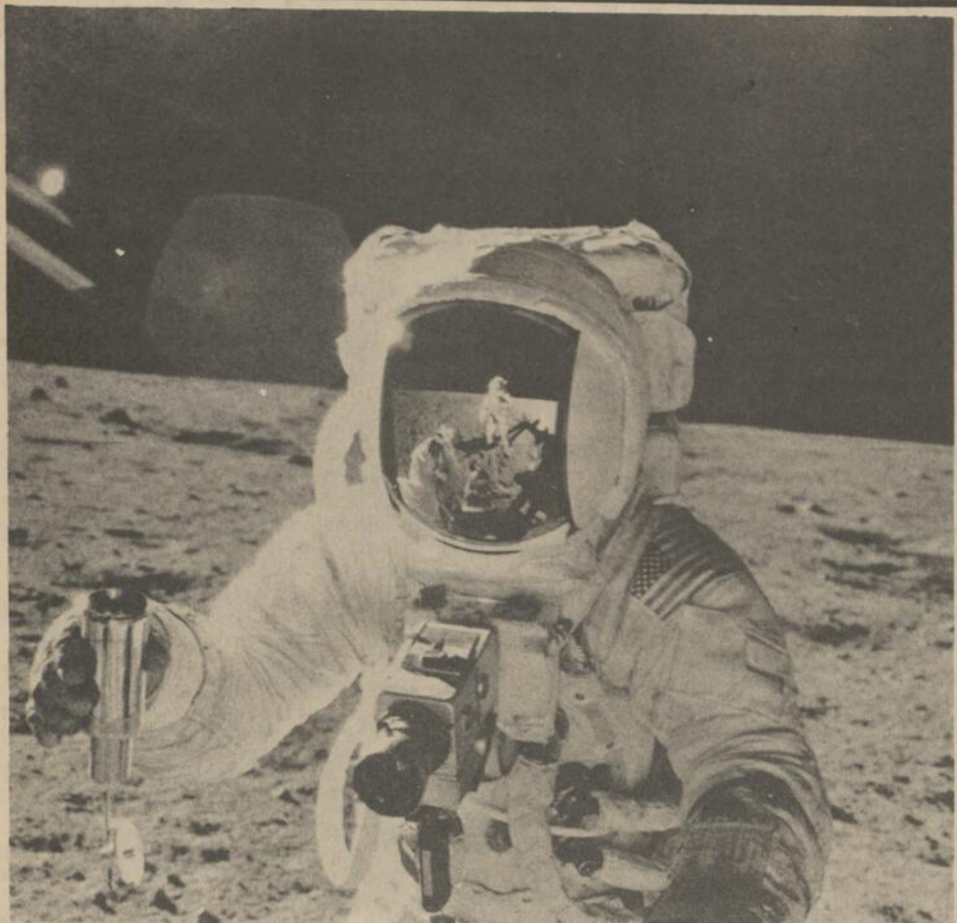
A l'occasion d'un déjeuner, à Saint-Hyacinthe, au restaurant "La P'tite Chaumière", M. Laporte rencontrera les délégués et les militants des comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. Cet-

te rencontre a lieu à midi, aujourd'hui. Pour sa part, M. Bourassa visitera les délégués des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville lors d'un déjeuner au restaurant "La P'tite Chaumière", à Saint-Hyacinthe, à 13 heures, dimanche, le 7 décembre.

Le mardi, 9 décembre, à 17 heures 30, M. Bourassa rencontrera les délégués des comtés de Châteauguay et de Napierville-Laprairie.

Camionnette happée par un train

# Un homme de St-Pie échappe miraculeusement à la mort



**SUR LA LUNE**— Nous pouvons apercevoir dans la visière de l'un des astronautes le reflet de son compagnon alors qu'ils explorent la surface de la lune. Celui que nous voyons transporte des particules de la surface lunaire qu'ils a rapporté sur terre afin que les savants puissent en établir la substance.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD — Un homme a miraculeusement échappé à une mort certaine, hier avant-midi, alors que la camionnette qu'il conduisait, a été heurtée par un convoi de marchandises du Pacifique Canadien et catapultée à une bonne distance en bordure de la voie ferrée. Ce spectaculaire accident s'est produit au passage à niveau du Rang Saint-Paul, près de St-Paul d'Abbotsford, dans le comté de Rouville.

Cet homme, qui s'est tiré indemne de l'accident, a été identifié comme étant M. Normand Saurette, 25 ans, domicilié au Rang Eldmire, à Saint-Pie, dans le comté de Bagot. En dépit de la violence de l'impact, le conducteur de la camionnette n'a subi aucune blessure ni même un choc nerveux, aussi invraisemblable que cela puisse paraître.

Selon les renseignements recueillis, le tout est survenu vers 11 heures 30, hier avant-midi, alors que la camionnette roulait sur la route du Rang Saint-Paul. Il semble que le conducteur du véhicule n'ait pas vu le convoi du CP qui approchait de la traverse à niveau. Au moment de s'engager sur la voie ferrée, la camionnette aurait soudainement fait un tête-à-queue pour être frappée violemment à l'arrière par la locomotive tirant le convoi.

Sous la violence du choc, la camionnette a été catapultée en bordure de la voie ferrée avec son conducteur. Pendant ce temps, en dépit de l'application du frein d'urgence par le serre-freins du train, le convoi parcourait une distance de 700 pieds avant de s'immobiliser complètement.

Aussitôt après la collision, l'occupant du petit camion réussissait à se dégager et à sortir des débris de son véhicule sans la moindre égratignure.

Quant au train, il était sous la conduite de M. René A. Sorel, 53 ans, du 95, rue Saint-Louis, à Farnham.

Le convoi, qui avait quitté Farnham quelques minutes auparavant à destination de Saint-Hyacinthe, a enregistré un retard de près d'une heure avant de reprendre sa route vers la ville maskoutaine.

Le convoi de marchandises, qui comptait 15 wagons au moment de l'accident, a subi des dommages apparents estimés à \$500, tandis que la camionnette a été endommagée pour un montant de \$800 environ.

C'est l'agent Saint-Pierre, du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec, qui a fait les constatations usuelles lors de ce spectaculaire accident.

Sur la hausse des prix et du taux de chômage

## L'opposition fédérale tente de soulever des débats d'urgence

OTTAWA PC — La hausse des prix et du taux de chômage au Québec et dans les Maritimes ont donné lieu, hier, aux Communés, à des tentatives des partis de l'opposition de soulever des débats d'urgence.

M. James McGrath, PC-St-John's East a sollicité le consentement unanime des Communés sur une motion en faveur de la convocation immédiate du comité des affaires régionales des Communés, qui serait chargé d'examiner les causes du chômage et, en particulier, une affirmation du Dr John Young, président de la Commission des prix et des salaires, selon lesquelles les tendances actuelles

de l'économie canadienne laissent entrevoir un "taux sévère" de chômage au Québec et dans les Maritimes à la fin de l'hiver. M. MacGrath a noté que le Dr Young avait formulé ce commentaire dimanche soir lors de l'Assemblée.

MOTION REJETÉE

Les Communés ont refusé le consentement unanime que réquerait la motion du député conservateur.

Par ailleurs, M. Ed. Broadbent NPD-Oshawa-Whitby, a demandé la tenue d'un débat d'urgence sur ce qu'il a appelé "la poussée soudaine à la hausse" des prix dans les secteurs du pétrole, d'automobiles, du

nickel et de l'acier.

Le président des Communés, M. Lucien Lamoureux a repoussé cette motion du député néo-démocrate soulignant qu'elle n'était pas conforme aux règlements de la Chambre.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a cherché, d'autre part, à savoir si un ministre ou une agence du gouvernement fédéral était intervenu de manière à retarder le règlement de la grève de l'International Nickel Company durant l'été.

M. Ron Basford, ministre de la Consommation, a répliqué qu'il n'était au courant d'aucune intervention de cette nature. En réponse à d'autres questions, M. Basford a souligné que les enquêtes que mènent la Commission des prix et des revenus sont menées en privé, mais qu'elles donneront lieu à des rapports à être publiés et à être examinés publiquement par les comités parlementaires appropriés.

## En route vers Osaka

ANKARA PA — Quatre jeunes Canadiens ont déjà franchi les trois quarts de la distance entre Montréal, ville d'Expo 67 et Osaka, emplacement de l'Expo 70.

Une fois rendus à bon port, les globe-trotters auront franchi un total de 150,000 milles. Durant leurs déplacements en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe, les quatre voyageurs ont recueilli les signatures de 42 chefs d'Etat.

Durant la fin de semaine, ils ont obtenu à Ankara, la signature du premier ministre turc, M. Suleyman Demirel avant de se rendre à Téhéran, en Iran, et au Japon, en traversant l'Asie.

## Collecte de sang à Cowansville, le 15 décembre

COWANSVILLE — La Société Canadienne de la Croix-rouge, section Cowansville, tiendra une collecte de sang, à la salle de la Légion canadienne, située sur le boulevard Davignon, à Cowansville, lundi, le 15 décembre 1969, entre 1 heure p.m. et 9 heures 30 p.m. Les personnes de 18 à 65 ans peuvent donner du sang.

## 173,000 Cubains ont quitté leur pays en cinq ans

MIAMI AFP — En quatre ans d'existence, le pont aérien américain a permis à 173,000 réfugiés cubains de quitter leur pays et à la plupart d'entre eux de s'établir aux Etats-Unis.

Le pont aérien, de l'aéroport cubain de Varadero à Miami, en Floride, soit une distance de 200 milles, est entré lundi dans sa cinquième année. Il fut établi sur l'ordre du président Johnson après que Fidel Castro eut annoncé en 1965 qu'il permettrait à tout Cubain qui n'appréciait pas son gouvernement de quitter le pays.

Un quart environ des 850 réfugiés qui arrivent à Miami par les vols quotidiens financés par le gouvernement américain restent dans la grande ville de Floride. La plupart des autres recommencent leur vie dans une autre ville des Etats-Unis où le gouvernement les transporte gratuitement.

On estime que 150,000 personnes attendent encore leur tour.

## Bell Canada vendrait \$20 millions d'actions

MONTREAL PC — La société Bell Canada a annoncé hier qu'elle projetait une offre exceptionnelle d'actions, "la plus considérable jamais faite au Canada", pour le début de 1970.

Cette offre comportera l'émission de droits aux actionnaires de Belle Canada pour l'achat d'environ \$20 millions d'actions ordinaires de la Compagnie Internationale des Microsystèmes Ltée.

Cette dernière entreprise, qui fut incorporée en mars dernier, est une filiale de la Compagnie Northern Electric Limitée, elle-même filiale de Bell Canada pour la fabrication et la recherche.

L'offre a été annoncée aujourd'hui par le président du conseil d'administration de la compagnie, M. Marcel Vincent, dans une lettre aux actionnaires.

L'offre sera soustraite à forfait par un groupe nombreux de courtiers canadiens, dirigé par A.E. Amex and Co.

Les courtiers rattachés à chaque actions privilégiée de Belle Canada l'offre d'une action ordinaire de MIL.

Les détenteurs des actions privilégiées pourront, à leur gré, les convertir plus tard contre les actions ordinaires de Bell Canada. Ce sera la première fois que des actions ordinaires de MIL sont offertes au public.

APPROBATION

M. Vincent a souligné que le projet devait être approuvé par les diverses commissions provinciales des valeurs mobilières ainsi que par le Comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports.

Dès que les autorisations nécessaires auront été obtenues, les actionnaires seront renseignés sur les détails des projets de financement, a ajouté M. Vincent.

"Mon seul but, pour le moment, est de vous faire connaître le plus tôt possible l'orientation générale que nous proposons pour la compagnie dans l'immédiat," dit-il dans sa lettre.

Ce sera la première fois que Bell Canada cherche à réunir des capitaux par l'émission d'actions privilégiées.

Depuis la dernière émission d'actions ordinaires au moyen de droits aux actionnaires en novembre 1966, la compagnie s'est procuré les capitaux de sources externes dont elle avait besoin, principalement par l'émission de \$346 millions d'obligations.

La compagnie négocie actuellement une autre émission d'obligations à long terme, dont la livraison pourrait se faire au début de 1970.



**REMISE DE MAQUETTES**— Quelques membres de l'Association des éleveurs Holstein de Rouville ont reçu des maquettes de Holstein qu'ils se sont mérités dans des classes individuelles, lors de la soirée du club qui a eu lieu à la salle Horizon, à St-Césaire. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel, MM. Albert Mailloux, de St-Angèle, secrétaire

de l'Association Gérard Audet, de St-Césaire, Yvon Chagnon, vacher de la ferme Dominique Savio, de St-Jean-Baptiste, Gilles Gendron, président de l'Association, Paul-Emile Beaudry, gérant de la Ferme Dominique Savio, Jean-Paul Robert, de St-Césaire, et Conrad Riendeau, de St-Césaire. (Photo Anita Paquette)

# Le Syndicat Régional de la Construction C.S.N.



**COWANSVILLE  
GRANBY  
ST-HYACINTHE  
ST-JEAN**

## vous informe

### INFORMATION

\* Travailleurs de la construction, vous avez jusqu'au dix (10) décembre, encore deux semaines pour changer d'union (Bill 290, Article 33).

\* Soyez sur vos gardes et informez-vous de ce que vous offrent l'une et l'autre des deux centrales. Car après le 10 décembre il vous sera impossible de changer d'union avant trois (3) ans.

\* Depuis le 28 novembre tous les travailleurs de la construction sont tenus d'appartenir à un Syndicat.

## VOTRE CHOIX EST FACILE..

Avec un syndicat de la C.S.N.

(qui a ses bureaux dans votre région, pour tous les métiers)

### VOUS PROFITEZ DE..

- \* Service d'agents d'affaire qui voient à faire respecter vos conditions de travail et salaire.
- \* Service sur place concernant des accidents de travail.
- \* Service légal d'un avocat à plein temps pour réclamer vos droits.
- \* Service d'information complète sur l'assurance-chômage.
- \* Service d'une caisse d'économie au sein du conseil central. Pour vous éviter des intérêts exorbitants dans les compagnies de finance.

### Dans un Syndicat de la C.S.N.

\* Des assemblées générales des membres sont tenues régulièrement afin que les travailleurs se prononcent eux-mêmes sur le contenu de leur décret, avant et pendant les négociations. Ce qui est très important car le "décret" ce sont vos conditions de travail.

\* Le travailleur ne paye sa cotisation syndicale que lorsqu'il est au travail.

\* Lorsqu'il est en chômage il bénéficie de tous les avantages offerts par son syndicat sans avoir à payer sa cotisation et sans accumuler d'arriérés.

\* Collaboration du Syndicat (CSN) avec l'ACEF (Association coopérative d'Economie familiale) pour dépanner le travailleur, régler et récupérer des intérêts illégaux, saisies de salaire, saisies de meubles (soutent illégaux) etc...

## La grande / celle de la bataille / sécurité d'emploi

C'est la C.S.N. avec l'appui des travailleurs de la construction, membres d'un syndicat C.S.N. qui l'a gagnée! (Entente signée le 10 juillet 1969). A l'intérieur de votre région avant de faire appel à des gens de l'extérieur, un employeur doit utiliser toute la main-d'oeuvre disponible dans la région.

Syndicat Régional de la Construction  
Cowansville, Granby, St-Hyacinthe, St-Jean  
Secretariat général: 2425 DesSaulles, St-Hyacinthe

NOM...  
ADRESSE...  
TELEPHONE...

Ceux qui désirent devenir membre, peuvent remplir et nous faire parvenir cette formule.

## VOUS VOULEZ D'AUTRES INFORMATIONS

<b>.GRANBY &amp; COWANSVILLE</b>	<b>.ST-HYACINTHE</b>	<b>.ST-JEAN</b>
371 St-Jacques	2425 Dessaulles	290 Cousin
Tél: 378-9929	Tél: 774-5363	Tél: 348-4965
<b>BUREAUX OUVERTS DE 9H. A.M. A 9H. P.M.</b>		

# SAINT-JEAN

# IBERVILLE

## L'arène de Bedford pourra être érigée sur le site de la future polyvalente

ST-JEAN - - Convoquées en session ordinaire, les autorités de la Commission scolaire Régionale Honoré Mercier ont adopté, à l'unanimité, une résolution permettant à la ville de Bedford, de construire sa future arène municipale sur le site de la future école polyvalente qui devra être érigée au cours des prochaines années.

C'est à la suite d'une demande du conseil municipal de Bedford que les commissaires de la Régionale ont pris cette décision de collaborer avec les autorités de Bedford.

## Les enseignants pourront voyager dans les autobus

ST-JEAN - - Par suite d'une proposition de M. René Picard, de Saint-Jean, les autorités de la Régionale Honoré Mercier convoquées en assemblée générale, ont donné leur assentiment à M. Vital Goulet, régisseur du transport, à autoriser certains membres du personnel enseignant de la Régionale, à utiliser les

autobus scolaires comme moyen de transport s'ils ne peuvent pas en avoir un pour se véhiculer pour donner leurs cours réguliers ou spéciaux.

Toutefois, le propriétaire d'un autobus scolaire devra s'assurer qu'il y a assez de place dans son véhicule avant de transporter ces professeurs.

## Le transport scolaire reviendra-t-il sous la juridiction de l'éducation?

ST-JEAN - - La Commission scolaire Régionale Honoré Mercier vient d'accorder son appui aux Régionales Yamaska et

Meilleur, pour que le gouvernement provincial redonne au ministère de l'Éducation la juridiction du transport scolaire des étudiants et étudiantes.

Présentement, c'est le ministère provincial des Transports qui régit le transport scolaire.

## Partie de cartes le 11 décembre

ST-JEAN - - Le Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean organise une partie de cartes qui aura lieu, jeudi, le 11 décembre, à 8h. p.m., au Centre des Oeuvres, 170, rue Longueuil, à Saint-Jean.

De magnifiques prix de tables seront décernés et un goûter sera servi aux participants et participantes de cette soirée sociale et récréative. Cordiale bienvenue à tous.

## Roulez votre manche pour sauver une vie...

DONNEZ DE VOTRE SANG

## Le Pôle Nord sera repeint partiellement orange

Par JIM OSBORNE  
YELLOWKNIFE, T.N.O. - PC A l'occasion du centenaire des Territoires du Nord-Ouest, le Pôle Nord sera repeint - en partie - de couleur orange, l'an prochain.

En effet, un pilote de brousse chevronné, aidé d'un compagnon, se rendra jusqu'au pôle pour redécorer une pointe de la calotte glaciaire qui se trouve à l'extrémité nord du Canada. Ce projet non officiel a reçu l'assentiment moral, mais non le support financier, des responsables du centenaire des T.N.O. On a jugé bon de garder secrets, pour le moment, les noms des deux hommes qui réaliseront ce projet. Ils se rendront jusqu'au pôle, à un moment non révélé de l'année 1970, et peindront une section de la glace voisine du pôle avec une peinture "orange internationale", visible sous 24 pouces de

neige. Ensuite, ils jalonneront la première concession minière au Pôle Nord. Enfin, ils planteront un poteau en aluminium de 100 pieds, auquel ils hisseront le drapeau officiel des Territoires du Nord-Ouest.

Autres projets  
Des photos montrant le résultat de cet exploit seront exposées à l'Expo 70, à Osaka, l'an prochain.

La compagnie TransAir, de Winnipeg, comme projet de centenaire, a l'intention d'organiser un vol spécial pour photographier le Pôle Nord nouvellement redécoré, en route pour Osaka.

M. Jim Whelley, directeur général du centre du centenaire des T.N.O., a déclaré que la plupart des 200 autres projets officiels sont d'intérêt plus local ou régional, comme par exemple des concours de traîneaux à chiens et des courses

# La régionale Honoré Mercier prévoit un budget de \$8,917,000 en '69-'70

ST-JEAN - - Les commissaires de la Régionale Honoré Mercier viennent d'approuver les prévisions budgétaires scolaires pour l'année 1969-70. Ces prévisions budgétaires qui seront soumises, pour approbation, au ministère de l'Éducation du Québec, se chiffrent à \$8,917,000.

C'est à l'item des salaires aux enseignants que la Régionale Honoré Mercier doit le plus dépenser. En effet, les salaires des enseignants s'élèvent à \$4,648,845.

Les vingt-neuf commissions scolaires affiliées à la Régionale Honoré Mercier devront verser une somme globale de \$6,271,168,60 en 1969-70.

D'autre part, le ministère de l'Éducation du Québec devra combler, par des octrois statutaires, l'équilibre budgétaire, sauf pour un montant de

\$101,191,46, montant qui a été jugé inadmissible par le ministre de l'Éducation. Ces inadmissibilités de \$101,191,46 représentent que 1,13% du budget global et doit être considéré comme excellent, par rapport, aux autres commissions scolaires régionales au Québec.

## Des modifications sont approuvées

ST-JEAN - - Les autorités de la Régionale Honoré Mercier, convoquées en assemblée régulière, ont approuvé certaines modifications relatives à certains parcours d'autobus scolaires, afin de demeurer dans les normes établies par le ministère de l'Éducation du Québec.

Une motion à cet effet a été formulée par le commissaire René Picard, de Saint-Jean.

Voici le détail des prévisions budgétaires pour l'année 1969-70: Administration générale: \$198,266; statistique et informatique: \$29,460; service du personnel: \$31,250; administration pédagogique: \$243,295; service des examens: \$4,000; enseignement cours réguliers: \$4,358,557; enseignement enfance inadaptée: \$290,288; éducation permanente: \$190,070; laboratoires sciences pures: \$39,500; laboratoires sciences humaines: \$28,500; laboratoires sciences appliquées: \$63,128; orientation scolaire et professionnel: \$87,200; service social: \$4,865; service des santés et cliniques: \$2,600; service de psychologie: \$32,790; service personnel aux étudiants: \$17,825; bibliothèques: \$119,025;

techniques audio-visuelles: \$7,530; culte et pastorale: \$87,362; loisirs et sports: \$28,619; transport: \$946,190; équipement

\$1,066,750; service de la dette: \$364,861; dépenses de transfert: \$675,069; formant un grand total des prévisions budgétaires de \$8,917,000 pour les opérations de la Régionale Honoré Mercier pour l'année scolaire 1969-70.

res de \$8,917,000 pour les opérations de la Régionale Honoré Mercier pour l'année scolaire 1969-70.

## Samuel de Champlain vu par la Société historique du Richelieu

IBERVILLE - - La Société historique de la Vallée du Richelieu attire l'attention de tous les lecteurs sur Samuel de Champlain qui a été le premier blanc à remonter la rivière Richelieu.

Le communiqué de la Société explique que rien n'est plus certain que l'apport inégalé du Père de la Nouvelle France à cette civilisation dont nous sommes fiers, à juste titre, il a marqué à tout jamais cinq provinces canadiennes et deux états américains.

Rein n'est moins certain cependant que trois aspects importants de l'existence de Samuel de Champlain, soit la date de sa naissance, sa physiologie réelle ainsi que le lieu

de son tombeau. Champlain vit le jour à Brouage, à quelque 20 milles de La Rochelle. Son père, Antoine de Champlain, était capitaine de vaisseau. Mais la date exacte de sa naissance n'est établie par aucun acte contemporain. C'est une publication de 1858 dite "Biographie Saintongeoise" qui donne 1567, sans s'appuyer sur une autorité valable.

Le mystère subsiste quant à son apparence. En effet, le portrait universellement connu d'un homme rond et le moustachu, supposé être le sien, est en réalité celui de Michel Porticelli, contrôleur-général des finances, sous Louis XIV. Champlain était un méridional et un historien a soumis qu'il

était très brun, mince et de taille moyenne.

Le plus canadien des Français mourut à "Kébecq", le 25 décembre 1635. Or il advint que l'acte de sépulture de Champlain disparut en 1940 dans l'incendie qui détruisit l'église paroissiale, la résidence des Jésuites et la "chapelle de Monsieur le gouverneur" (Notre-Dame des Recouvrances), édifiée par Champlain en 1633, où il fut inhumé dans un sépulcre particulier qui se situait aujourd'hui, vraisemblablement, à la jonction des rues Du Fort, Brade et Port-Dauphin. Quant aux restes de Champlain, le mystère est absolu.

## La Société historique du Richelieu fait connaître l'histoire régionale

IBERVILLE - - Les membres de la Société historique de la Vallée du Richelieu ont adopté, à l'unanimité, une résolution à l'effet de demander aux journaux régionaux de mettre

à la disposition de la Société une chronique particulière où celle-ci publierait tout ce qui se rapporte à l'histoire régionale.

La résolution se lit comme suit: "Attendu que la vallée du Richelieu est très riche en histoire, alors que la population ne la connaît pas tellement; attendu que la Société historique de la Vallée du Richelieu, depuis sa fondation il y a 19 ans, a comme but de faire des recherches dans le domaine de l'histoire régionale et de la faire mieux connaître; attendu que nos journaux régionaux sont les meilleurs médiums pour diffuser ces faits historiques à notre population, il est proposé par le père J. Rame, secondé par Mme M. D. Chagnon et unanimement résolu que nos journaux régionaux sont priés de mettre à la disposition de la Société historique de la Vallée du Richelieu une chronique régulière où celle-ci publierait tout ce qui se rapporte à notre histoire régionale; que cette rubrique ait comme

titre: "La chronique de la Société historique de la Vallée du Richelieu et qu'elle soit confiée à Me Rodolphe Fournier, président fondateur de cette Société".

Ladite société croit que cette façon de faire est un excellent moyen non seulement de mieux renseigner la population mais aussi de rendre plus intéressante la lecture d'un journal. Elle espère que les citoyens de la région aideront au succès de cette initiative en faisant parvenir à la Société les renseignements qu'ils possèdent.

Assemblée  
La Société historique de la Vallée du Richelieu tiendra sa prochaine assemblée, à St-Jean, le 6 décembre, à 2 heures p.m., à la bibliothèque locale, coin St-Jacques et Jacques-Cartier. Il y aura élection à la Société ainsi qu'à la section St-Jean-Iberville; on procédera également à l'admission de nouveaux membres, à la lecture des rapports des comités. La réunion se terminera par un film.

## Geste réprimandé par la Régionale

ST-JEAN - - Les autorités de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier, conviées en session ordinaire, ont sévèrement réprimandé l'attitude et les gestes posés par M. J.B. Gay, directeur du service de l'enseignement élémentaire pour le secteur de Bedford-Farnham.

## Assemblée générale des légionnaires dimanche

ST-JEAN - - Dimanche, le 7 décembre, aura lieu au local de la Légion canadienne de Saint-Jean, l'assemblée générale annuelle de tous les membres actifs. Cette réunion débutera à 1h.30 p.m.

Au cours de cette convocation générale et annuelle, on procédera à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1970.

Immédiatement après la tenue de ce scrutin, il y aura installation des nouveaux officiers (chez les hommes) de même que chez les dames auxiliaires. Voici les résultats du tournoi de "500" qui s'est déroulé le 30 novembre. Première table: S. Lemieux et R. Fritton. Deuxième table: J. Fritton et M. Vachon.

En effet, les commissaires d'écoles ont ordonné à M. Guy Dubé, administrateur général, de rencontrer M. Gay, pour faire part de leurs décisions prises concernant sa demande de participer à des cours de spécialisation à l'Université de Montréal.

Ce responsable du Service de l'enseignement élémentaire au niveau du territoire de Bedford-Farnham a outrepassé ses droits, en allant suivre ces cours de perfectionnement sans avoir obtenu le consentement du directeur général des écoles et des commissaires d'écoles.

Devant ce fait, les commissaires ont refusé catégoriquement de payer une partie de ces cours de perfectionnement et ils ont décidé que M. Gay devra subir des pertes de vacances annuelles pour suivre ces cours.

De plus, les autorités de la Régionale Honoré Mercier ont décidé qu'à l'avenir, tout membre enseignant et autres qui ne se conformera aux nouvelles réorganisations administratives de la Régionale sera passible de sanctions et même de congédiement.



IMPOSANTES FUNERAILLES--- Les victimes de la triste tragédie routière survenue mercredi dernier, à Drummondville, ont été conduites à leur dernier repos hier matin, à la cathédrale de Saint-Jean. Les funérailles de M. Jean-Marie Lachance, de ses deux fils et de Mme Arthur Lachance ont été célébrées au milieu d'un groupe imposant de parents et d'amis.

## Le futur hôpital aura 4 unités coronariennes

ST-JEAN - - Les membres de la corporation de l'hôpital du Haut-Richelieu ont décidé d'adresser une requête auprès du ministère de la Santé du Québec et des Travaux Publics du Québec, pour obtenir l'autorisation de modifier les plans et devis du futur hôpital actuellement en construction, près du pont Félix Gabriel Marchand, afin de permettre l'installation de quatre unités

coronariennes dans cette institution hospitalière.

C'est ce que nous a révélé le docteur Vial Lavole, président de la Corporation de l'hôpital du Haut-Richelieu, lors d'une entrevue avec notre représentant local.

Par ailleurs, le président de la Corporation du futur hôpital du Haut-Richelieu a affirmé que la

Corporation avait formé un comité de soumissions et d'examen de titres, concernant les achats d'équipements de ce futur hôpital.

Enfin, le docteur Vial Lavole a dit qu'un comité féminin, au nombre de cinq femmes, présentement étudiait la possibilité d'instituer un comité permanent de dames auxiliaires pour le futur hôpital du Haut-Richelieu.

## Les adolescents auront leur salle de danse et leur ciné-club à Saint-Jean

ST-JEAN - - Il y a à peine quelques semaines, un groupe de jeunes sous la direction d'un homme compétent en la matière, se réunissait au restaurant Chez Georges, rue Saint-Louis, à Saint-Jean, pour établir les bases du Club des Adolescents de Saint-Jean.

Comme il se doit, des démarches sont présentement en cours auprès de la Commission scolaire de Saint-Jean et de la cité de Saint-Jean, pour l'obtention de nombreuses considérations. Tous les jeunes de 14 à 17

ans sont invités à venir se réunir, samedi, le 6 décembre, en la salle du Collège Notre-Dame-Auxiliatrice, afin de fraterniser avec leurs confrères de Saint-Jean, afin de s'amuser honnêtement tout en se reposant des fatigues de la semaine.

Les heures d'ouverture seront le samedi soir de 7h. p.m. à minuit. Pour le ciné-club, les heures d'ouverture, le dimanche, de 8h. p.m. à 10h. 15 p.m.

Tous les parents sont cordialement invités à envoyer leurs

enfants de 14 ans et plus à venir se procurer un sain divertissement sous l'œil vigilant de parents responsables.

De plus, il est question qu'il y ait un magnifique réveillon de Noël. Pour de plus amples informations, adressez-vous au restaurant Chez Georges, 62, rue Saint-Louis, à Saint-Jean, pour faire demande de votre carte de membre pour la danse et le ciné-club.

C'est donc un rendez-vous pour tous les adolescents et adolescentes sans exception.

## Aux niveaux de secondaire IV et V

## Les étudiants devront passer un examen en enseignement religieux

QUEBEC - - Les élèves fréquentant les écoles secondaires, aux niveaux de la onzième et de la douzième année, secondaire IV et V, pourront dorénavant subir un examen d'enseignement religieux catholique. Cet examen fera partie du groupe d'examen qu'un élève peut passer pour obtenir son certificat d'études.

Cette réforme du système des examens d'enseignement religieux catholique a été proposée par la direction de l'enseignement catholique au ministère de l'Éducation. Elle a reçu l'approbation des autorités du ministère de l'Éducation et celle du Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation. Cette mesure est introduite à titre expérimental pour l'année scolaire en cours.

Cet examen est la responsabilité de chaque Commission scolaire régionale. Le questionnaire de cet examen sera préparé par le coordonnateur de l'enseignement religieux de la Commission et soumis, avant le 1er février, au service des examens du ministère de l'Éducation. Un comité de spécialistes jugera alors de la valeur de ce questionnaire.

La date des examens sera déterminée par le ministère et inscrite au calendrier officiel des examens.

On se rappellera qu'en juin 1966, l'examen provincial, obligatoire et uniforme en enseignement religieux, avait été abandonné. Les commissions scolaires avaient donc eu, depuis cette date, l'entière initiative dans ce domaine, le ministère de l'Éducation n'exerçant plus de contrôle.

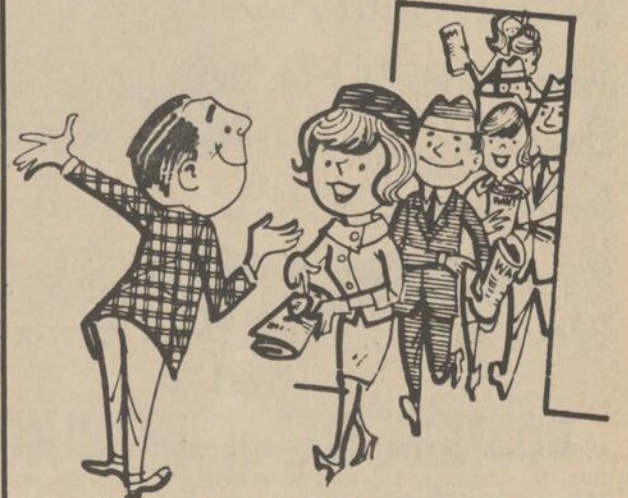
A la suite d'études et de consultations, les responsables ont recommandé la réintroduction de cet examen dans le programme officiel des études tout en abandonnant la formule de l'examen uniforme pour tous les élèves.

L'enseignement religieux sera mieux intégré à l'ensemble du système scolaire. L'examen, complètera l'éventail des moyens pédagogiques destinés à soutenir l'enseignement religieux et il permettra une meilleure évaluation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances des étudiants en enseignement religieux.

Quant à la décision de laisser à chaque commission scolaire l'initiative du questionnaire, elle est motivée par divers facteurs: la nature particulière de l'enseignement religieux les insistances d'une commission sur l'un ou l'autre thème au programme et l'introduction de différents types de contrôle; travaux personnels, appréciation des textes d'auteurs, examen objectif.

Un guide des procédures relatives à ces examens d'enseignement religieux catholique sera publié dans Hebdo-Education.

## VOTRE LOGIS EST-IL LIBRE OU LE SERA-T-IL BIENTOT?



Mettez-le à la disposition des nombreux locataires que vous amènent les Annonces Classées



BEAUTE DE L'ARCTIQUE-- Les Esquimaux qui vivent dans l'Arctique ont rarement le temps d'admirer le paysage, car ils doivent sans cesse lutter pour survivre. Ce traîneau (à gauche) doit d'abord être muni de patins recouverts d'une couche de glace, afin de diminuer la friction sur la neige durcie. Lorsque la température descend à 50 sous zéro, le givre s'accumule sur les patins, et les chiens sont incapables de tirer le traîneau. Le bloc de glace à l'arrière-plan est le résultat de la pression des glaces de l'Arctique jointe à la pression de la mer, sous la glace.



# SPORTS

## Iberville-St-Jean à St-Hyacinthe

# Cowansville impatient de revoir les Vics

Un autre enlevant duel prévu à Cowansville, ce soir à 8h.30

COWANSVILLE (PAD)-- Les Castors de Cowansville, qui ont plié l'échine de justesse dimanche soir devant les Vics au Palais des Sports de Granby, remettront ce soir la politesse à ces derniers, alors qu'ils les accueilleront pour 8h 30 P. M. précises au Pavillon des Sports Roland Désourdy de Cowansville.

Ces deux grands rivaux, qui se sont déjà soumis à trois confrontations au cours de la dernière semaine auront bien à cœur de se damer le pion, car la victoire importe beaucoup pour les deux camps... Tandis que les Vics de leur côté sont hantés par la première position qu'occupent présentement les Gaulois de St-Hyacinthe, les Castors pour leur part tentent désespérément de quitter la cave du classement. Or, bien que la saison soit encore très jeune, l'anxiété s'est depuis longtemps emparé de chacun et ceci ne peut rendre plus

vive la compétition au sein de la ligue Senior du Québec. Si l'on se rappelle qu'à pareille date l'année dernière les Castors étaient confortablement installés au deuxième rang de la ligue Senior "B" du Québec, nous connaissons trop bien l'équipe cowansvilloise pour ne pas savoir que ça va bientôt éclater. Les Castors ont encore des cartes de joueurs qu'ils peuvent utiliser, et déjà depuis quelques jours des rumeurs circulent à savoir que l'équipe est à la recherche d'un ou deux joueurs clés, qui pourraient venir rehausser la situation et donner à l'équipe le "sprint", qui semble manquer. Bien qu'au moment d'écrire ces lignes aucune annonce officielle nous a été faite, il demeure toujours dans la mesure du possible que des nouveaux venus endossent l'uniforme blanc et rouge des Castors ce soir.

Les troupiers de Claude Fournel voudront certainement se

répéter dans l'histoire ce soir, et imiter leur belle performance de jeudi soir dernier alors qu'ils décrochaient une victoire de 4-2 sur les granbyens. Les Castors n'ont connu qu'une seule victoire sur cinq joutes disputées avec les Granby à date cette saison, et le sympathique Claude Fournel, qui dirige la destinée des Castors depuis le 11 novembre entend bien voir à ce que ses hommes déploient à chaque joute toute l'ardeur et l'agressivité d'une équipe de calibre senior. Quoi qu'il nous fut impossible de converser avec Claude Fournel à l'issue de la dernière rencontre des Castors à Granby, nous croyons pouvoir deviner qu'il jouera de tactiques encore ce soir pour rendre le change aux Vics. Le support de tous les sportifs est toujours une clé principale aux succès d'une équipe et ce soir, bien épaulés par une bonne assistance les Castors reprendront l'élan.

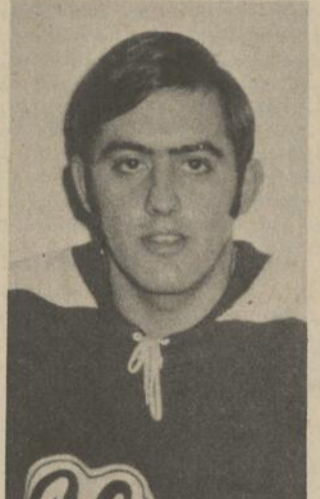
## Des absents chez les Vics, ce soir

GRANBY-- Chez les Vics de Granby, ce soir à Cowansville, il y aura encore des absents.

En effet, Roland Campeau est toujours au repos complet, et il attend une complète guérison de la blessure, avant de recommencer les traitements appropriés. Quant à Roger Béllisle, tout indique qu'il ne pourra jouer ce soir. Il s'agit là des premiers problèmes sérieux pour le jeune mentor des Vics, Gilles Bédard. Dimanche soir, Bizou a utilisé Pierre Gagné et Réal St-Jean avec Cardin et Renaud, après le départ de Béllisle. Il est possible qu'il fasse la même chose ce soir, ou encore qu'il envoie pour de bon dans la mêlée

le jeune Gaëtan Labrecque, un jeune et rapide patineur. A la défense, Bizou pourrait aussi envoyer Réal Jodoin, qui a créé une très bonne impression dimanche soir. Dans les filets, la décision de Gilles ne sera connue que ce soir. Bizou était songeur après le match de dimanche soir, car son club venait encore d'allouer cinq buts.

Gilles Bédard nous parlait aussi de son jeu de puissance, qui ne profite pas des avantages qui sont offerts à chaque partie. C'est un fait que Granby n'a pas connu trop de succès lorsqu'il jouissait de l'avantage numérique, et c'est un autre point qui occupe actuellement les pensées de Gilles Bédard...



Roger BÉLLISLE

## HOCKEY

LIGUE SENIOR

St-Hya.	18	10	3	5	86	68	25
Granby	15	8	4	3	72	58	19
St-Jean	17	3	8	6	62	67	12
Cowans.	16	4	10	2	47	74	10

CE SOIR

Iber. St-Jean à St-Hyacinthe 8h.30

Granby à Cowansville, 8h.30

JUNIOR B

Granby	13	9	2	2	64	31	20
Mégantic	13	9	2	2	56	42	20
Thetford	13	6	6	1	59	61	13
Magog	13	4	7	2	53	58	10
Asbestos	13	3	7	3	51	63	9
Waterloo	13	2	9	2	39	67	6

LIGUE NATIONALE

New York	14	4	5	77	53	33
Montréal	11	3	8	80	50	30
Boston	11	5	6	78	62	28
Detroit	10	7	4	58	54	24

Chicago 10 7 3 56 41 23

Toronto 8 10 3 57 65 19

Division Ouest

St-Louis	10	8	4	70	53	24
Minnes.	7	9	4	56	58	18
Pittsb.	6	10	5	53	62	17
Philadel.	3	8	9	44	62	15
Oakland	6	13	2	42	77	14
Los Ang.	3	15	1	39	73	7

CE SOIR

Los Angeles à Oakland

## St-Jean-Iberville à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE-- Dans l'autre joute prévue pour ce soir dans le circuit Charron, les Gaulois de St-Hyacinthe auront la visite des Renards de St-Jean-Iberville, également à 8h.30. Ce sera la 3e rencontre entre ces deux équipes en moins d'une semaine, et fait à souligner, les Renards ont eu le meilleur avec une nulle et une victoire, soit trois points sur un total possible de 4. St-Jean-Iberville traverse actuellement

une série victorieuse, surtout depuis la venue, ou plutôt le retour de Maurice Perreault derrière le banc. Tout indique que les Renards tenteront de nouveau de se surpasser ce soir, pour consolider leur emprise sur le 3e rang, et risquer de se rapprocher davantage de la 2e position.

Les deux équipes seront vraisemblablement au grand complet, et les changements sont peu nombreux, nous dit-on, d'un côté comme de l'autre.

Chez les Gaulois, on tentera de ce côté de faire oublier ces deux dernières rencontres,

## Orr a déjà doublé son total

MONTREAL (PC) - Le défenseur Bobby Orr, des Bruins de Boston, a déjà compté deux fois plus de points cette saison, en 12 joutes, qu'il l'avait fait durant la même période de la saison dernière.

Le jeune prodige des Bruins a tellement excellé qu'il n'est qu'à quatre points du tempo établi par Bobby Hull, l'année dernière, lorsqu'il menait le classement des compteurs de la Ligue nationale de hockey.

Orr, qui a réussi trois buts et deux assistances, la semaine dernière, possède 35 points, trois de plus que le centre Phil Goyette, des Blues de Saint-Louis.

de plus que le centre Phil Esposito, des Bruins.

Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago, continue de mener le bal chez les gardiens de but avec l'excellente moyenne de 1:81 buts alloués par partie.

Esposito mène également pour le nombre de blanchissages avec quatre.

Les Rangers affichent pour leur part la plus longue série de matches sans défaite cette saison, avec 11, dont huit victoires. C'est la plus longue pour une équipe new yorkaise depuis 1939-40.

Bucyk, Bos.	10	12	22	0
St-Marsell., St-L.	9	13	22	6
Fairbairn, N.Y.	6	15	21	10
Lemaire, Mtl.	10	10	20	6
Keon, Tor.	9	11	20	2
McKenzie, Bos.	9	11	20	30
Richard, Mtl.	5	15	20	17
Redmond, Mtl.	12	7	19	21
Mahovich, Det.	9	10	19	8
Parise, Minn.	6	13	19	24
Mikita, Chi.	10	8	18	19
Hicke, Oak.	5	13	18	2
Gilbert, N.Y.	5	13	18	4
Howe, Det.	9	8	17	18

Crozier, Det.	480	16	0	2,00
Edwards, Det.	780	38	0	2,92
Detroit	1,260	54	0	2,57
Cheevers, Bos.	660	25	2	2,27
Johnson, Bos.	660	37	0	3,36
Boston	1,320	62	2	2,82
Rivard, Minn.	60	2	0	2,00
Maniago, Minn.	900	43	1	2,87
Broder, Minn.	240	13	0	3,25
Minnesota	1,200	58	1	2,90
A. Smith, Pitt.	620	28	0	2,71
Binkley, Pitt.	460	24	1	3,13
Daley, Pitt.	180	9	9	3,00
Pittsburgh	1,260	62	1	2,95
Gamble, Tor.	580	25	1	2,58
Edwards, Tor.	680	39	0	3,44
Toronto	1,260	65	1	3,10
Parent, Phi.	1,000	44	1	2,64
Favell, Phi.	200	16	0	4,80
Philadelphie	1,200	62	1	3,10
G. Smith, Oak.	600	35	1	3,50
Hodge, Oak.	600	37	0	3,70
worthy, Oak.	60	5	0	5,00
Oakland	1,260	77	1	3,67
Desjard., LA	1,140	72	2	3,79
Los Angeles	1,140	73	2	3,84

## Les Riders ont été reçus par 500 partisans

REGINA (PC)-- Les Roughriders de la Saskatchewan sont retournés chez eux lundi sans la coupe Grey, mais pour les 500 partisans qui les attendaient à l'aéroport, ils sont toujours la meilleure équipe de football au Canada.

Les Riders sont arrivés à Regina en fin d'après-midi et ont été reçus à l'hôtel de ville où ils ont été longuement acclamés. Plusieurs partisans, dont 350 étudiants, portaient de petits écussons sur lesquels on pouvait lire: "Je suis un partisan des Roughriders."

La foule a également longuement applaudi Laura Medland, 19 ans, Mlle Roughrider et couronnée Mlle coupe Grey, vendredi soir.

## Etcheverry a été approché

MONTREAL PC- Sam Etcheverry ancien quart-arrière étoile des Alouettes de Montréal, a déclaré lundi que la nouvelle direction de l'équipe montrealaise dans la Conférence de football de l'Est lui a offert le poste d'instructeur pour la saison prochaine.

Les Alouettes, qui n'ont pas participé aux éliminatoires de leur circuit depuis trois ans, ont officiellement changé de main lundi. Sam Berger, d'Ottawa, en a pris possession de son poste à Ottawa est attendue incessamment.

Etcheverry et O'Quinn faisaient partie de l'équipe des Alouettes qui s'est rendue en finale de la coupe Grey contre Les Eskimos d'Edmonton en 1954, 1955, et 1956.

Etcheverry a déclaré, dans une interview, qu'il a eu de longs entretiens avec O'Quinn dimanche soir.

"Etant donné que c'était la journée de la coupe Grey, a dit l'ancien quart-arrière des Alouettes, nous n'avons pas eu l'occasion de parler trop longuement des changements prévus."

Sam, surnommé le "Rifle" à ses beaux jours avec les Alouettes, a déclaré qu'il a exprimé à O'Quinn son intérêt à piloter les Alouettes la saison prochaine. Le présent instructeur des Alouettes est Kay Dalton, dont le contrat n'expire que dans deux ans. Il avait signé un contrat de trois ans la saison dernière.

Etcheverry a déclaré qu'il y a quelques semaines qu'il a été pressenti pour le poste d'instructeur et qu'il avait alors manifesté son intérêt.

Etcheverry est présentement à l'emploi d'une firme de courtage de New York et il est courtier en valeurs à Montréal. S'il accepte le poste d'instructeur des Alouettes, il devra abandonner son présent emploi.

"C'est là une des plus importantes décisions de ma vie, a dit Sam. Vous savez la sécurité qu'offre un emploi comme instructeur d'une équipe de football. Montréal de courtier est rémunérateur et offre de la sécurité. C'est pourquoi je devrais y penser deux fois avant de revenir dans le football."

L'expérience de Sam comme instructeur d'une équipe de football est très limitée. Il a piloté les Rifles de Montréal, de la défunte ligue United, pendant un

an, soit avant leur déménagement à Toronto. Il a également été instructeur adjoint pendant un an chez les Alouettes, sous Jim Trimble.

Etcheverry a été élu au Temple de la renommée du football canadien vendredi dernier.

O'Quinn, qui a refusé de dire catégoriquement qu'il deviendra gérant général des Alouettes, a cependant déclaré que s'il hérite du poste, Etcheverry sera son premier choix comme instructeur. O'Quinn a ajouté que lui et Sam discuteront de la situation à fond avant de prendre une décision.

## Les Dynamiques gagnent 5 à 3

GRANBY--Dans une joute enlevante de la ligue Régionale de l'Est, les Dynamiques de Cowansville ont disposé du Luc Turmel de Granby 5 à 3, à Cowansville. Lassonde a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 2 buts, Duhamel, Barselou et Laroche ont compté les autres. Pour Granby, Dostie, Caron et Jacques furent les marqueurs.

## Ligue Dépression Fromages et vins ne dérangent rien..!

GRANBY --- Au lendemain d'une dégustation d'une quarantaine de bouteilles d'excellents vins, et d'une soixantaine de fromages différents, les équipes de la ligue Dépression ont repris, l'estomac rempli, leurs activités régulières, toujours dans le cadre des festivités du 25e anniversaire de ce circuit.

Le Galturon, qui avait sûrement digéré plus rapidement, a marqué 5 buts en 3e période, pour disposer du Papineau 8 à 5. Denis Audet, Jacques Beauregard et Yvon Thibodeau, habitués "aux gros repas", ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec 2 buts chacun. Germain Brodeur et Guy Charbonneau ont compté les autres. Mais ce fut chez les perdants qu'on a trouvé le "meilleur estomac", en Robert Doucet qui a enfilé 4 buts; l'autre a été compté par J.C. Daviault.

Dans une autre partie, les joueurs du Café Belval, au lit plus tôt la veille, ont déclassé le Coulobre, qui n'avait pas tout digéré encore, par le pointage de 13 à 4, grâce à 9 buts en 3e période. André Demers y est allé de "6 briques", tandis que Normand Brodeur enfilait 3 buts et Yvan Talbot 2. Chauvette, Leclerc et Bouthillette complétaient "le repas". Pour les perdants, Serge Boutet, habitué depuis longtemps aux dégustations, a réussi 2 buts. Larose et Léon Boivin ont réussi les autres.

Leclerc, avec son estomac d'asphalte, a défait le Rebel, plus le "fromage" en ce lendemain, par le compte de 8 à 3. Gervais, Saurette et Desgreniers ont réussi à faire avaler "2 morceaux" chacun au gardien adverse. Choquette et Maillé ajoutait un but. Pour le Rebel, Myner, Jodoin et Lapointe étaient les seuls qui avaient tout digéré de la veille...

**PALAIS des SPORTS**

Mardi 2 décembre

**PETITE PATINOIRE**

4 h. 00 St-Joseph  
5 h. 3 Mosquitos St-Patrick vs St-Benoit  
6 h. 30 Bantam St-Joseph vs Immaculée  
7 h. 30 " High School vs Notre-Dame  
8 h. 30 " Assomption vs Ste-Famille  
9 h. 30 Ligue Mon Plaisir Clairal vs Voltigeurs

**GRANDE PATINOIRE**

5 h. 00 CEGEP  
6 h. 00 Midget High School vs Notre-Dame  
7 h. 00 " Assomption vs Ste-Famille  
8 h. 30 Ligue des Monts Labatt Ange-Gardien vs St-Pie  
10 h. 00 Pratique des Guepards

COMPLIMENTS DE

**R.C. COLA**

ARGENT SOUS LES CAPSULES

**AIDE AUX GAULOIS**

\$1,000 - 102821  
\$50.00 - 110685  
\$50.00 - 102716  
\$50.00 - 96845  
\$50.00 - 115271  
\$50.00 - 100435

**A ST-HYACINTHE**

## Pensez au prix qu'elle vous coûterait si quelqu'un d'autre l'avait construite!

Envisageons franchement la question: si une voiture comme la Toyota Mark II vous était offerte par un autre constructeur, elle vous coûterait infiniment plus cher... Et il se pourrait fort bien que vous n'avez pas une aussi bonne voiture!

Mais qu'est-ce qui fait la supériorité de la Toyota Mark II?

D'abord, elle est fabriquée par Toyota, constructeur réputé de longue date pour la qualité de fabrication, la durabilité et les performances de ses véhicules.

Deuxièmement, la Toyota Mark II vous est livrée entièrement équipée, sans supplément de prix. Voyez plutôt: la Mark II est dotée d'un moteur quatre cylindres supercarburé, à cinq paliers et arbre à cames en tête. Ce moteur développe 108 ch., c'est dire qu'il est assez

puissant pour qu'on puisse rouler à la vitesse permise sur les autoroutes, de façon soutenue, en silence et en tout confort. Comme transmission: une 4-velocités entièrement synchronisées avec levier monté sur console, ou encore, si vous préférez, une automatique à trois rapports moyennant un léger supplément.

Une voiture qui peut dépasser 105 milles/heure doit avoir de bons freins. A ce point de vue, la Toyota Mark II est équipée de ce qui se fait de mieux: des freins à disque assistés à l'avant et à tambour avec segments auto-régulateurs à l'arrière.

La suspension--à part conséquent la tenue de route--est digne de ce pur-sang: ressorts hélicoïdaux à l'avant, barre de torsion et amortisseurs à double effet.

Enfin, cette mécanique robuste est entourée d'un habitacle élégant, et l'intérieur respire un luxe cosy: sièges baquets enveloppants, entièrement réglables, avec dossier inclinable; moquette épaisse sur tout le plancher; ventilation à air pulsé "Freshflow"; airival agissant sur le contact et la direction; chauffage; dégivrage à grand débit; à trois vitesses; pneus à flanc blanc.

Sans parler de tous les dispositifs de sécurité: ceintures de sécurité trois points à l'avant et deux points à l'arrière; carrosserie amortissante; phares jumelés; colonne de direction amortissante; désembreur de glace arrière; tableau de bord rembourré; pare-soleil rembourrés; parois intérieures et doublure de toit rembourrés; moyeu de volant rembourré.

Autant de "suppléments" fournis sans supplément, et pour un prix des plus modiques, vraiment "tout compris".

Pensez un peu à ce qu'elle vous coûterait si quelqu'un d'autre l'avait construite!

Hardtop deux portes: \$2884.\*  
Berline quatre portes: \$2699.\*



**TOYOTA MARK II \$2884.**

\*Prix de vente suggéré: Paris d'entrée Montréal, Toronto, Vancouver. Taxes provinciale et municipale en supplément. Plus de 140 concessionnaires vendent et entretiennent les excellentes voitures Toyota dans tout le Canada.

**GRANBY**  
Claude Carpentier Automobile Enrg.,  
R.R. 4, Chemin St-Paul, Tél.: 378-3969

**Farnham**  
Lague Automobile Ltée.,  
1160 rue Principale, Tél.: 293-4947

# SPORTS



ici et là dans les  
AVEC  
Bernard Brodeur



La saison de football est chose du passé au Canada. La victoire décisive des Rough Riders d'Ottawa sur les Rough Riders de la Saskatchewan, a surpris autant de partisans qu'elle en a déçus, car les opinions étaient bien divisées. Le grand maître Russ Jackson, tout en mettant un point final à sa carrière, a démontré une fois de plus sa nette supériorité dans le football canadien. Ce quart arrière n'avait pas d'égal, et il aurait pu, facilement, aider n'importe quel club américain, que ce soit dans la ligue Nationale ou dans l'Américaine. Jackson était dans une classe à part.

Quand même, on peut difficilement s'imaginer qu'on ne verra plus Jackson à l'oeuvre. Il l'a été tout, alors qu'il est au meilleur de sa vie d'athlète. Il est rare qu'une telle chose se produise. La perte de Russ Jackson sera sans doute fatale au club Ottawa, mais elle le sera autant pour le football canadien, qui voit partir sa grande vedette. Russ était une attraction partout où il évoluait. A l'instar de Richard au hockey, Jackson faisait courir les foules, et souvent il était la seule raison de la présence de milliers de spectateurs à un match de football. C'est une perte qui sera difficile à combler, car le quart qui portera les couleurs de Russ Jackson n'est par encore né.

L'avenir des Rough Riders d'Ottawa n'est pas rose. Car, outre Jackson, il est fortement question que Ron Stewart l'imite. Si telle chose se produisait, les Riders se retrouveraient en fort mauvaise posture.

Monsieur Jackson n'est plus; il quitte après avoir décroché tous les honneurs individuels et d'équipe qu'un athlète puisse rêver. Championnat, coupe Grey, meilleur joueur au pays, etc., etc. Ce sont autant d'honneurs que Jackson a connus, et qui ont rejoint sur les Rough Riders depuis quelques saisons. Sans le maître Jackson les représentants de la capitale fédérale ne seront plus les mêmes...

### ...ET LES ALOUETTES

On peut difficilement ne pas associer les malheurs qui arrivent aux Riders, aux joies qui planent maintenant sur la tête des partisans des Alouettes de Montréal. Ces derniers ont bel et bien été vendus la semaine dernière, et l'acheteur est nul autre que Sam Berger, celui-là même qui a aidé à bâtir la puissante machine des Rough Riders d'Ottawa. Il est rumeur également que Berger s'amène à Montréal avec le général Red O'Quinn, un ex-Alouette qui a fait valoir ses talents de général à Ottawa. Voilà un autre luxe qu'Ottawa ne peut se payer, soit le départ de Red O'Quinn. Le bonheur des uns fait souvent le malheur des autres; dans le cas des Alouettes rien de mieux ne pouvait arriver. Depuis 10 ans que Montréal végète dans la ligue Canadienne de football. La fin était proche, et il fallait que quelque chose survienne pour sauver, non seulement les Alouettes, mais aussi le football à Montréal. La ligue Canadienne ne peut se payer elle le luxe de perdre la métropole du Canada.

Déjà, les plus beaux rêves sont possibles pour les partisans des Alouettes. On croit pouvoir revivre les belles années de Sam Etcheverry, Hall Patterson et autres. Avec Berger et O'Quinn, il est vraiment permis de rêver. Il ne faudrait pas toutefois croire que tout va arriver l'an prochain, c'est-à-dire le championnat et la coupe Grey. Berger et compagnie ont beau être des gars reconnus pour leur sens d'organisation, mais les miracles sont hors de leur portée. Quand même, leur seule présence à la tête des Alouettes, créera un nouvel enthousiasme, qui reflétera sur l'équipe toute entière, et aux guichets du stade. Chose certaine, ils ne mettront pas 10 ans à reconstruire les Alouettes, du moins nous l'espérons.

### L'AFFAIRE FERGUSON

Le manque d'espace nous a empêchés, samedi dernier, de commenter la suspension de 6 parties imposée à John Ferguson

des Canadiens de Montréal. Certains connaissent déjà mon opinion à ce sujet. Je la trouve nettement ridicule; non pas que Fergie ne méritait pas une punition, mais comparée à celle imposée à Greene et Maki, pour leur véritable duel à coups de bâton, il n'y a vraiment pas de justice. Campbell, comme il en a l'habitude, s'est couvert de ridicule. 15 joutes pour une fracture du crâne, et six joutes à un gars qui s'est fait passer un "Québec" par un acteur né, Gary Sabourin, Campbell, qui ne retournera jamais sur la patinoire du Forum pour présenter la coupe Stanley aux Canadiens, n'a jamais raté une chance d'assommer le Tricolore avec des décisions nettement injustes.

Lorsqu'on voit un gars comme Phil Esposito frapper à deux reprises un arbitre, et s'en sauver avec 3 parties, et un Ferguson "marqué", écoper de 6 joutes pour une supposée attaque vers un rival, avec son bâton, on se demande où est la justice de Me Campbell. Surveillez-bien maintenant la punition qui sera imposée à Jacques Laperrière, qui a bousculé un officiel samedi soir dernier. Il en est à sa première offense du genre. Ne soyez pas surpris s'il écoper plus que Esposito...

UN PEU PLUS DE VIE CHEZ NOS VICS!  
Il est difficile de critiquer nos favoris, surtout qu'ils n'ont connu que 4 revers en 15 parties, depuis le début de la saison. Quand même, ils devront accepter ma petite critique constructive aujourd'hui, s'ils veulent continuer à évoluer devant des grosses foules, au Palais des Sports de Granby.

Au début de la saison, nous nous plaignions à souligner le jeu spectaculaire de nos Vics dans leur nouvelle ligue Senior. La vitesse, la fougue des joueurs, et l'esprit qui animait les joueurs sur le banc, étaient autant de facteurs qui faisaient sur sauter les spectateurs. Et bien, depuis quelques joutes, certains joueurs ont semblé avoir perdu cette fougue, ces élans à l'emporte-pièce, cette rapidité qui nous clouait sur le banc.

Nous ne doutons pas de l'effort que chacun met au jeu, surtout devant Cowansville, où il faut combattre une certaine tension. Mais, nous avons constaté, depuis quelques parties, que les Vics ont perdu un peu de vitesse, et par là fait même, de la couleur. La remarque m'a été faite dimanche soir, par certains partisans qui ne voulaient pas critiquer, mais émettre une constatation bien justifiée. Nos Vics se doivent de retrouver cette vitesse et cet enthousiasme qui continuent d'attirer les foules au Palais. Tout fonctionne sur des roulettes actuellement et il serait regrettable qu'un relâchement quelconque, si minime soit-il, ramène cette tranquillité "énerve", qui existait aux joutes du club, l'an passé.

### ...ET VERS LE SOMMET

C'est vraiment avec cette idée en tête que Gilles Bédard et ses joueurs commenceront, ce soir, une série de 4 parties contre les 3 autres clubs, dont trois seront jouées à l'étranger. "Vers le sommet", s'est écrit Gilles Bédard dimanche soir. A six points de la tête, et avec trois parties de moins de disputées que St-Hyacinthe, les Vics ont le droit de viser le sommet cette semaine, car ils affronteront St-Hyacinthe deux fois, puis Cowansville ce soir, et Iberville-St-Jean vendredi soir... Je me contenterai de 4 victoires... à ajouté Bizou dimanche... Et, nous partageons son but.



LA LIGUE DEPRESSION de Granby qui fête cette année son 25e anniversaire de fondation, était reçue officiellement par la direction des Vics de Granby lors de la dernière joute locale. M. Marcel Bazinet président de la ligue, a procédé à la mise au jeu, avec une rondelle géante portant l'écusson de la ligue. On remarque sur la photo, de gauche à droite: MM. Bernard Rousseau, Guy Saurette, Léon Robert président des Vics; Bernard Roy, Marcel Bazinet, Normand Plouffe, Serge Boutet, Roma Boulerice, Yvan Leclerc, Jean-Guy Barabé, Patrick Gaudreau et Marcel Paquette. A l'avant, on reconnaît les joueurs Gilles Renaud des Vics (à gauche) et Yvon Lacoste des Castors de Cowansville. (Photo Gaudreau)

## Ça recommence dès le lendemain

MONTREAL PC - Ottawa 29 Saskatchewan 11. C'est passé Mais si quelqu'un vous dit que le football est fini pour cette saison, vous pouvez lui dire que tout recommence pour aboutir dans quelques mois au plus important travail de reconstruction depuis plusieurs années.

Les Roughriders d'Ottawa, champions de la Ligue canadienne pour une deuxième année d'affilée, seront méconnaissables la saison prochaine.

Leur quart étoile Russ Jackson a déclaré dimanche après le match qu'il ne toucherait jamais plus à un ballon de football.

Le bloqueur défensif Tom Beynon en a assez, de même que l'ailler Margene Adkins, le demi offensif Ron Stewart, qui s'était joint à l'équipe en même temps que Jackson, il y a 12 saisons, n'est pas certain de revenir la saison prochaine.

Egalement, Sam Berger, ancien propriétaire des Riders, a acheté les Alouettes de Montréal la semaine dernière et a annoncé qu'il tentait d'obtenir les services du général Red O'Quinn, du Ottawa.

### ETCHEVERRY

O'Quinn a déclaré que "si et lorsqu'il décidera" si oui ou non il accepte le poste à Montréal, il aimerait avoir Sam Etcheverry comme instructeur. Etcheverry et O'Quinn sont deux grands amis qui ont connu plus que leur part de succès avec les Alouettes il y a une décennie.

Frank Clair, choisi l'instructeur de l'année et qui a dirigé les destinées des Riders durant 15 années, voudrait être promu au poste de général-général.

Don Sutherland, demi-défensif qui a terminé au deuxième rang des compteurs grâce à ses bottes précises, aurait confié qu'il aimerait quitter Ottawa pour devenir instructeur-adjoint avec les Alouettes.

### Kay Dalton, qui a formé une jeune équipe à Montréal, dont la moyenne d'âge est de 25 ans, a encore deux ans à compléter à titre d'instructeur des oiseaux montalais.

Mais Montréal et Ottawa ne sont pas les seules équipes à effectuer des changements.

Les Tiger-Cats de Hamilton semblent travailler sérieusement à retrouver la recette qui leur a déjà valu de grands succès dans la conférence de l'Est, le contrôle du ballon et de puissants centres-arrières.

Les Argonauts de Toronto sont venus près de la victoire finale cette saison et leur seul vrai problème est de trouver un

remplaçant adéquat pour le vétéran demi défensif Ed Learn.

### DANS L'OUEST

Jackie Parker, qui a remplacé Jim Champion, à titre d'instructeur des Lions de la Colombie-Britannique à la mi-saison, aura vraisemblablement à choisir entre Vancouver ou Edmonton pour poursuivre sa carrière d'instructeur en chef.

Terry Evanshen, un des meilleurs receveurs se passe au pays, a fait savoir qu'il tentera sa chance aux Etats-Unis la saison prochaine, devenant le deuxième joueur étoile des Stampede de Calgary à quitter l'équipe en autant de saisons, pour jouer aux E.-U., l'autre étant le quart Wally Gabler.

### Sans-Pression Labatt

## Dufresne est en tête

GRANBY - - Deux enlevantes parties ont été disputées dans la ligue Sans-Pression Labatt de Granby. Le Gervais-sport a effectué un ralliement de 4 buts en 3e période, pour vaincre le Garage Dufresne 5 à 4. D. Galipeau y est allé de deux buts pour les vainqueurs, tandis que Blanchard, Gaolette et Bergeron comptaient les autres. Pour les perdants, G. Ladouceur a réussi deux buts, Doucette et Veillette chacun un.

Dans une autre partie, Lussier et Crino ont annulé 6-6. Pour Lussier, Paul Desroches a réussi 4 buts et Melançon deux. Les buts du Crino ont été comptés par Bouchard, Duhamel, Martel, Chicoine, Brodeur et Tétrault.

Voici les derniers statistiques de la ligue:

Equipes	J.G.	J.P.	J.N.	P.P.	P.C.	Tot.
Dufresne	5	1	2	47	29	12
Gervais	4	3	1	38	36	9
Lussier	2	3	3	37	39	7
Crino	0	4	4	24	42	4
Total	11	11	10	146	146	32

### GARDIENS DE BUTS

	JJ	PC	Moyenne
J. Hardy	8	29	3.6
C. Mastier	8	36	4.5
P. Jolin	8	39	4.9
F. Authier	8	42	5.25

### 12 PREMIERS COMPTEURS

	B	A	TOT.
R. Doucette	10	10	30
P. Desroches	14	6	20
M. Benoit	9	9	18
B. Darsigny	10	7	17
D. Galipeau	5	10	15
R. Poirier	6	7	13
L. Boivin	7	5	12
N. Caron	5	6	11
C. Ladouceur	4	7	11
P. Bergeron	7	3	10
Y. Tétrault	5	5	10
B. Melançon	3	7	10

\* L. Trudel, statisticien.

## Le Canada est blanchi 4-0

MOSCOU PC - La Tchecoslovaquie n'a fait qu'une bouchée du Canada les blanchissant 4-0 lundi dans la première joute pour les deux équipes du tournoi de hockey de Moscou.

Après une première période sans point, les Tchèques ont marqué trois buts à la période médiane.

Dans le premier match du tournoi qui durera huit jours et qui comprend six équipes, l'Union soviétique a triomphé de l'Allemagne de l'Est 4-3.

Aujourd'hui, le Canada affrontera l'Allemagne de l'Est, tandis que la Suède sera opposée à la Finlande.

## La joute d'étoiles du football en juillet

Par GRAHAM COX  
MONTREAL (PC) - La partie d'étoiles du football professionnel canadien, dont la dernière présentation remonte à 1956, abandonnée en 1956 après que aura probablement lieu durant la première semaine de juillet 1970.

Mike Wadsworth, des Argonauts de Toronto et président de l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football, a déclaré au cours d'une conférence de presse, samedi, que le match serait présenté à Ottawa le 2 juillet.

### Taylor libre

TORONTO (PC) - Le flaqueur Bobby Taylor, des Argonauts de Toronto, de la Ligue canadienne de football, a déclaré lundi qu'il était devenu agent libre en tant que joueur de hockey professionnel.

Taylor a expliqué qu'il avait reçu son congé samedi des Flyers de Philadelphie, après cinq années de hockey professionnel au cours desquelles il n'a jamais fait le saut dans la Ligue nationale.

Agé de 29 ans, Taylor a joué la saison dernière avec les As de Québec, filiale des Flyers dans la Ligue américaine.

Il a déclaré avoir reçu la permission de se mettre en condition sur la glace du Maple Leaf Gardens et que les Leafs le verront d'ici quelques jours s'il n'a pas signé entre-temps avec une autre équipe.

## Vico Métal en évidence

WATERLOO (GP) - Le club Vico Métal de Waterloo semble vouloir monopoliser les honneurs dans le circuit de hockey Labatt Mont Plaisir. Selon les premières statistiques de ce populaire circuit, trois joueurs du Vico Métal occupent les premières positions des compteurs, dominés par Gerry Groulx avec 17 points.

De plus, les hommes de Rossaire Fillion n'ont pas encore connu la défaite dans leurs six premières joutes. Voici les statistiques détaillées de ce populaire circuit:

COMPTEURS			
	B.	A.	T.
Groulx Gerry	9	8	17
Neeley Billy	6	7	13
Wilson Larry	6	6	12
Pagé Roger	6	5	11
Parent Jean	5	5	10
Pagé Brian	4	6	10
Groulx Ross	3	7	10
Lapierre Roger	3	6	9
Ractot Jacques	2	7	9

### CLASSEMENT

	J	G	P	Pts
Vico Métal	6	6	0	12
Clair	6	4	2	8
Centre	6	2	4	4
Volteigeur	6	0	6	0

## Jackson a été blessé

OTTAWA (PC) - Le quart Russ Jackson a été blessé à l'épaule gauche dimanche dans le premier quart de match pour la coupe Grey, mais le médecin des Rough Riders d'Ottawa, W.F. Davies, a déclaré lundi que la blessure n'était pas sérieuse.

"Il subira des rayons-X cette semaine, mais je ne crois pas que ce soit sérieux", a ajouté Davies. "Je n'ai rien dit de ma blessure car elle ne m'incommodait pas pour lancer le ballon, a expliqué Jackson. Je craignais que l'instructeur me fasse réchauffer le banc alors qu'il fait jouer toute une saison pour cette partie".

Jackson, qui a annoncé sa retraite après 12 brillantes saisons dans la ligue canadienne de football, a lancé quatre passes de touché pour conduire les siens à une victoire de 29-11 sur les Rough Riders de la Saskatchewan.

Par ailleurs, seulement une demi-douzaine de partisans ont accueilli quatre de leurs favoris qui sont retournés dans la capitale par autobus lundi. Il y avait plus de journalis-

tes et de photographes que de partisans mais les joueurs n'ont pas semblé s'en faire outre mesure.

## Les Expos ont repêché Strohmayr

FORT LAUDERDALE, Fla. (PC) - Les Expos de Montréal ont mis la main, lundi, sur le lanceur droitier John Strohmayr, lors du repêchage annuel du baseball majeur. Les Expos, par ailleurs, ont raté l'occasion de repêcher trois autres joueurs sur lesquels ils avaient les yeux.

Les Expos n'ont eux-mêmes perdu aucun joueur au repêchage.

Strohmayr a été repêché durant la première phase de la séance. Le nouveau lanceur des Expos, qui appartenait aux Athletics d'Oakland, est âgé de 22 ans, il mesure six pieds et un pouce, pèse 182 livres.



# CHEZ NOUS C'EST SKI-DOO

Ski-Doo\* nous a fait redécouvrir notre pays: les plaisirs sans nombre que procure la neige, le soleil, le grand air. Vous reste-t-il encore à découvrir Ski-Doo? Cette année il y a 5 séries fantastiques, 14 modèles différents: des autos-neige Ski-Doo pour tous les goûts et toutes les bourses. Rendez-vous sans délai chez votre vendeur Ski-Doo: vous y verrez pourquoi, en 1970 plus que jamais... chez nous, c'est Ski-Doo!

## ski-doo

un produit de Bombardier Limitée

<b>Sutton Motor Sales Ltd</b> 24 Main street Sutton P.Q. Tél: 538-2316	<b>NORMAND LACASSE ENR.</b> Vente & Réparation 159, rue Roy ST-PIE Tél: 772-2959	<b>DESOURDY AUTO LTEE</b> 2201, Ch. Chambly CHAMBLY Tél: 658-8704	<b>La Voix de l'Est</b>
<b>Richelieu Auto Radiateur ENR.</b> 28, rue Jacques-Cartier St-Jean P.Q. 346-4795	<b>Les Gondoliers Liée</b> 189 Principale Bedford P.Q. Tél: 248-3977	<b>GARAGE BAZINET &amp; FILS</b> 54, rue Nord Waterloo 539-1144	<b>B. GRAVEL &amp; FILS INC.</b> Valcourt 532-2234
<b>POULIN AUTO CENTRE INC.</b> 1144 St-Paul N Farnham P.Q. 293-5339	<b>CHOINIÈRE AUTO. ENR.</b> Tél: 469-2820 Saint-Césaire	<b>Raymond Fontaine Inc.</b> Cowansville P.Q. 221, Oxford Tél: 263-1292	<b>Jean LUSSIER Marine</b> Chemin St-Paul, Granby 378-5544

# SPORTS

## Echos Sportifs Maskoutains

Le hockey mineur semble en perte de vitesse à St-Hyacinthe. Les organisateurs semblent vouloir mettre les bouchées doubles. Ces derniers s'aperçoivent, trop tard, peut-être, qu'il n'y a que 24 heures dans une journée et que l'arène locale ne peut suffire à la demande. Qui va encore payer les pots cassés?

La direction des Gaulois tente présentement de dénicher une figure nouvelle capable de donner plus d'éclat à l'offensive actuelle. Les Gaulois sont à la recherche d'un gars spectaculaire qui saura électriser le public. Il appert que cette perle rare est dure à trouver.

La lutte est présentement des plus intéressantes dans la ligue de ballon-balai de St-Hyacinthe. Le club Paul St-Onge détient présentement le premier rang. L'avance de cette dernière équipe est toutefois de seulement deux points sur le club Molson qui suit au second rang.

Les clubs tout-étoilés qui représentent actuellement St-Hyacinthe dans les différents circuits de la Rive Sud font de l'excellent travail. Le M.O. David a remporté trois victoires en autant de joutes. Le St-Jean et fils a jusqu'à date décroché deux gains en deux rencontres.

Ou sont donc passés les joueurs échangés par les Gaulois depuis le début de la saison. A Dorval, les Gaulois ont envoyé les jeunes Lescomp, Gagné et Guay. Ces derniers n'ont pas été embauchés par Dorval. Ces derniers ne font plus partie de la ligne Senior.

M. Alfred Bernier serait à la recherche d'une personne bénévole et dévouée ayant à cœur la cause de nos jeunes. Un poste d'instructeur serait présentement vacant au sein de l'organisation de la ligue de hockey Pee Wee de St-Hyacinthe.

Saviez-vous que Claude Cardin est passé à un cheveu de s'aligner pour le club des Gaulois? Claude aurait en effet communiqué avec Jean-Paul Gladu avant de revenir de Kansas City. La tournure des événements nous porte à croire que le Seigneur serait intervenu dans le but de permettre aux Vics de mieux rivaliser avec les Gaulois.

Léon Lussier, animateur de l'émission Piègeophone à C.K.B.S. assiste régulièrement aux joutes locales des Gaulois. Incidemment, ce dernier fait de l'excellente besogne au poste maskoutain, qui connaît depuis quelques semaines un regain de vie.

Dans le but évident de se remettre en condition physique, un certain sportif de la région de St-Mathias aurait disputé un match de goret intérieur. Ce dernier a toutefois découvert qu'il était préférable d'y aller d'une façon progressive. Dans le cas présent, notre bon ami a été quitte pour quelques éraflures au bras droit et à la jambe gauche.

## Hockey mineur de Granby

GRANBY--Voici les rapports des joutes disputées dans le Hockey mineur de Granby:

**JUNIOR "C"**  
Les Elans ont défait les Lynx 2 à 0.

D. Lavallée et C. Duguay ont été les compteurs pour les Elans.

Les Alouettes ont défait les Aigles 6 à 2. Joute très rude où les arbitres ont dû décerner 6 majeures et 3 mauvaises conduites.

D. Dufresne a enregistré 3 buts pour les gagnants, les autres vont à Y. Houle 2 et J. Rouleau 1.

Pour les perdants, A. Bélanger et D. Forand ont répliqué.

Les Tigres ont défait les Bisons 7 à 5.

Compteurs pour les Tigres: M. Parent 2 buts, D. Héneault 2 buts, L. Eaurion, C. Robitaille, et D. Alivizatos un but chacun. Pour les Bisons, N. Gagnon, L. Cabana, D. Beaudry, C. Brodeur et A. Hardy ont compté.

**MIDGET**  
Assomption a écrasé le High-School 7 à 0.

Compteurs: P. Parent 2 buts, F. Charron, R. Arès, P. Lussier, S. Latulippe, et N. Archambault un chacun.

St-Benoit et Ste-Famille ont annulé 2 à 2.

Compteurs pour St-Benoit: A. Jourdenais et D. Laroche. Compteurs pour Ste-Famille: A. Patenaude et F. Bégin.

Le St-Joseph a défait le High-School 6 à 3.

Compteurs pour St-Joseph: S. Fausse 2 buts, M. Préfontaine 2 buts, D. Plette un but et D. Beauregard 1 but.

Compteurs pour le High-School: N. St-Amant 2 buts et P. Y. Marchand un but.

Le St-Patrick a défait Immaculée-Conception 2 à 1. Compteurs pour les gagnants: R. Comeau et G. Fausse, D. Méthivier a évité un blanchissage à son équipe.

Assomption a défait Notre-Dame 5 à 3. Compteurs pour N. Dame: P. Parent 2 buts les autres vont à M. Mailhot, P. Lussier et M. Pigeon. Pour les perdants, G. Gagnon, D. Messier et F. Leduc ont compté.

Dans une joute très serrée, St-Eugène et St-Luc ont annulé 3 à 3. Compteurs pour St-Eugène, G. Couture 2 buts et G. Breton. Pour St-Luc: P. Lussier, D. Brunet et M. Trépanier.

### BANTAM "A"

St-Benoit a défait Ste-Famille 3 à 1. Compteurs pour St-Benoit: R. Gamache 2 buts et S. Dutil. C. Trudel a évité le blanchissage à son équipe.

St-Joseph a battu H. School 5 à 2. Compteurs pour St-Joseph: J. P. Richer, G. Authier, M. Duperron, Y. Arès et A. Couture. Pour les perdants A. Levreault et L. McWhinnie.

St-Patrick a défait Immaculée-Conception 4 à 1. P. Lippert a enregistré 3 buts pour le St-Patrick et E. Douessard l'autre. Le seul but de l'Immaculée-Conception va à D. Demers.

Le Notre-Dame a blanchi Assomption 5 à 0. D. Laramée, P. St-Jean, G. Roy, D. Fontaine, et C. Comtois ont compté.

Le St-Luc a défait le St-Eugène 4 à 1. Compteurs pour St-Luc: F. Courtemanche 2 buts, S. Corriveau et R. Moison ont complété. D. Lacasse a compté pour les perdants.

**BANTAM "B"**  
Le St-Joseph a écrasé le St-Benoit 8 à 1. Compteurs pour St-Joseph: S. Bégin 3 buts, G. Quintal 2 buts, G. Arès 2 buts, et D. Perreault 1 but, S. Peraras a compté le seul du St-Benoit.

St-Luc a défait Immaculée-Conception 6 à 0. Compteurs pour St-Luc: Denis Scott 2 buts, R. Chabot, D. Lachapelle, J. Carrière, et N. Dupont ont complété.

Le St-Eugène a défait le Notre-Dame 4 à 2. Compteurs pour St-Eugène: G. Trudeau, D. Tétréault, R. Bourassa et D. Lacasse. Pour les perdants, M. Royer et P. Marchand ont compté.

Assomption a défait le Ste-Famille 6 à 2. Compteurs pour Assomption: M. Vadnais 2 buts, les autres vont à P. Courtemanche, M. Gaumont, A. Gougeon et R. Nadeau.

**PEE-WEE "A"**  
St-Joseph a défait Immaculée-Conception 6 à 0. Compteurs pour St-Joseph: C. Pelletier 2 buts, P. Arès, M. Gingras, G. Gravel et M. Desroches ont complété.

Le Notre Dame a défait difficilement le High School 2 à 1. D. Parent et D. Côté ont compté pour les gagnants et R. Whitehead pour le H. School.

Assomption a défait le Ste-Famille 4 à 1. Compteurs pour (suite à la page 15)



CHEVREUIL DE 280 LIVRES-- Un chasseur de Cowansville, M. Gill's Boucher est revenu d'une excursion de chasse au mont Pinnacle, près de Dunham, avec un magnifique chevreuil pesant 280 livres et arborant 12 pointes. On aperçoit sur la photo M. Boucher posant fièrement avec son trophée de chasse. (Photo Studio Eclair, Cowansville)

## Egalité dans la Laurentide

WATERLOO(GP)-- Le classement devient de plus en plus serré dans la ligue de ballon sur glace Laurentide de Waterloo et à mesure que la cédule progresse, les adeptes de ce sport sont témoins d'une lutte acharnée entre deux équipes, qui aujourd'hui sont installées au sommet du circuit Sanschagrin sur un pied d'égalité. Effectivement, le Slack Brothers a rejoint le St-Joachim, alors que les deux équipes s'affrontent. Slack sortait victorieux 3 à 1 de cette confrontation, probablement la plus excitante cette saison dans ce populaire circuit de ballon sur glace.

Dans les autres joutes à l'affiche, G. G. Construction a repris du poil de la bête avec un gain de 3 à 1 sur le Warden et dans la dernière joute du programme triple, Lines a remporté une victoire facile de 5 à 1 sur la Laiterie Shefford de Lawrenceville.

**SLACK 3 ST-JOACHIM 1**  
Dans le match d'importance de la soirée, les protégés de l'instructeur Bombardier ont joué un match sans reproche pour ainsi adhérent au premier rang du circuit, après 7 joutes de disputées au calendrier. Normand Norris s'est avéré le principal artisan de la victoire avec deux filets. L'autre appartient à Joe Sanschagrin. Marcel Langevin a été l'unique compteur des perdants.

Le match a été assez rude, bien que seulement quatre punitions furent décernées dont deux à chaque club.

**G. G. CONSTRUCTION 3 WARDEN 1**  
Dans un autre match régulier de ce programme triple, les hommes de l'instructeur Jos Fortin ont remporté la victoire sur le Warden, pour ainsi conserver la troisième position du circuit Sanschagrin. Roger Monty, Hector Lussier et Paul Raymond dans un filet désert, ont été les compteurs des vainqueurs. Pour Warden, Marcel Lachapelle a réussi à tromper la vigilance du cerbère Réal Gougeon.

**LINES 5 LAITERIE SHEFFORD 1**  
Dans la dernière joute aprogramme, le Lines n'a eu aucun

difficulté à vaincre la Laiterie Shefford. Bruno Russell s'est signalé d'un vif éclat avec le tour du chapeau, Kelvin Sanschagrin a été l'autre joueur à se

distinguer avec une paire de buts. Pour les perdants qui n'ont pas encore connu la victoire cette saison, Massé a été l'unique compteur.

## Chaussures Acton

### l'emporte 4 à 3

ACTON VALE (DNC)--Peerless-Rug a facilement blanchi Caoutchoucs Acton 10-0 dans la 1ère joute du programme double de la ligue de hockey Industrielle du président Roland Lapointe.

Normand Tétréault a dirigé l'offensive des vainqueurs en marquant 4 buts et en fournissant 2 passes, Yvan Favreau a pour sa part réussi le tour du chapeau, tandis que Daniel Drolet y alla de deux filets. Michel Côté a obtenu l'autre but. Des passes ont aussi été fournies par Jean-Pierre Roy et Normand Prescott avec 4 chacun. Chaussures Acton gagne.

Dans la 2e joute, Chaussures Acton a vaincu Moose River Mills 4-3. Emile Maurice et Yvon Guilbert ont dirigé l'offensive avec 2 buts chacun. Marc Drolet avec 2 buts et Michel Beaunoyer avec un but ont été les compteurs des perdants. Serge Desmarais et André Lafrenière avec deux passes chacun ont aussi pris part au pointage.

Prochaines joutes Samedi le 29 novembre: Chaussures Acton vs Caoutchoucs Acton et Peerless-Rug vs Moose River Mills.

## Montrose s'approche du Bell

GRANBY --- Les dernières statistiques de la ligue de hockey Industrielle Dow indiquent que le Bell est seul en tête de la ligue avec 16 points, un de mieux que le Montrose. Chez les pointeurs, M. Dupont du Bell domine avec 27 points.

Voici les statistiques:

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Bell	11	8	3	0	62	39	16
Montrose	10	7	2	1	49	33	15
Simonds	10	5	3	2	53	41	12
Thor Mills	11	4	4	3	55	42	11
Miner	11	4	7	0	48	76	8
Plaza	11	0	9	2	30	66	2

**GARDIENS**

	P.J.	BC	Moy.
McGregor	3	10	
H. Leclerc	7	23	
-----			
	10	33	3.3
D. Eldridge	7	24	
M. Lacroix	4	15	
-----			
	11	39	3.5

**COMPTEURS**

	B	A	TOT.
M. Dupont	14	13	27
M. Dostie	14	9	23
G. Foisy	11	12	23
R. Dostie	13	9	22
S. Pomerleau	10	8	18
P. Guillemette	8	9	17
J. Charbonneau	10	6	16
P. Meunier	6	10	16
Y. Lallier	10	5	15
Y. Tétréault	5	10	15
N. Viens	5	8	14
J. Durand	5	9	14
L. Pomerleau	6	7	13
G. Germain	6	7	13

**— Les deux pour le prix d'un: un complet élégant pour Jacques et une jolie petite robe pour Gisèle.**

Gisèle Mauricet, en bonne administratrice, n'aime pas jeter l'argent par les fenêtres et elle a convaincu son mari, Jacques Fauteux, d'essayer un complet Ben Berke fait sur mesures à \$66. Jacques a obtenu la qualité de tissu et de coupe à laquelle il était habitué et Gisèle s'est achetée une robe avec la différence.

"Ça prenait mon 'ministre des finances' pour inventer ce truc!"

"Mais je n'ai rien inventé, mon chou. J'ai tout simplement découvert qu'un complet Ben Berke ne se vendait qu'à \$66 et qu'il valait les complets que tu payais \$100 et plus auparavant."

Faites comme les Fauteux. Vous vous en porterez très bien, Monsieur, et votre budget aussi, Madame.

**Ben Berke Ltd.**  
Maîtres-tailleurs depuis 1910

Il y a maintenant 25 magasins Ben Berke au Québec et en Ontario, dont un au: **320 boulevard Leclerc - Centre d'Achats FRONTENAC - Granby**



M. André Gagnon du 48 Robinson sud, à Granby est l'heureux gagnant du tirage hebdomadaire de l'Association des Sports-Majeurs il remporte donc la jolie somme de \$420.00 avec le numéro 195306. M. John Desroches remporte le prix de consolation avec le numéro 213601. Sur la photo: M. Richard Potvin représentant des Sports-Majeurs, M. André Gagnon, M. John Desroches et le vendeur du billet chanceux M. Camille Messier.

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Funérailles de Mme E. Campbell

SAINT-SEBASTIEN (DNC) - Les funérailles de Mme Emile Campbell, née Louise Raymond, décédée à l'âge de 71 ans et 9 mois, ont eu lieu en l'église de St-Sébastien d'Iberville.

Outre son époux, Mme Campbell laisse dans le deuil ses fils et filles et leurs conjoints: Mme Lionel Campbell, M. et Mme Claude Campbell, M. et Mme Germain Campbell, M. et Mme Jean - Marc Campbell; MM. et Mmes Rosaire Roy (Aline), Claude Charbonneau (Noëlla), Gilles Hébert (Marie-Paule), Clément Desgroselliers (Françoise). Ses frères sœurs, beaux-frères et belles-sœurs lui survivent aussi. Ce sont M. Raoul Raymond, Mme Alcibiade Roy (Marie-Rose), Mme Hervé Loiselle (Marie-Anne), M. et Mme Maxime Hébert (Marie-Louise), M. et Mme Lorenzo LeFebvre (Paule - Aimée), Mme Ovide Raymond, M. Lionel Loiselle, Mme Yvonne Gosselin, M. et Mme Conrad Bonneville, M. et Mme Oscar Campbell, Mlle Alice Campbell, Mme Campbell laisse aussi plus de 40 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.



NOUVEL EXECUTIF-- Les membres du Club de chasse et pêche de Farnham Inc. ont élu un nouvel exécutif. Dans l'ordre, assis: MM. Mario Gemme, vice-président; François Gemme, président réélu; André Pontbriand, secrétaire-trésorier; et Guy Gendron, secrétaire. Debout: MM. Paul-Emile Choinière, Dick Beaulieu, Pierre Marchesseault, Marcel Lévesque et Jean-Claude Gemme, tous directeurs. Étaient absents, MM. Réal Cyr et Jean-Marie Hamel, directeurs. (Photo Marc Robitaille)

La ville de Chambly serait au bord de la faillite

MONTREAL (PC) - Réuni d'urgence, le Conseil municipal de Chambly a décidé de réclamer du gouvernement du Québec une subvention de \$260,000 pour combler du fonds industriel et éviter ainsi la faillite vers laquelle cette municipalité semble se diriger.

"Sommes prêts à remettre l'administration de la ville à la Commission municipale et à démissionner," lit-on d'autre part dans un télégramme adressé jeudi par le maire de la municipalité, M. Maurice Tanguay, adressé au premier ministre Jean-Jacques Bertrand.

Le maire a reproché à la Commission municipale d'être au courant de la situation désastreuse de la ville et de n'avoir rien fait pour y remédier. Solutions rejetées. Le conseil d'ailleurs rejeté deux solutions proposées par la Commission municipale de Québec:

1. L'adoption d'un règlement d'emprunt pour consolider le déficit accumulé;
2. Augmenter la taxe foncière

Siège à Cowansville

COWANSVILLE - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "La Société Commerciale de Cowansville Inc." avec un capital total de \$40,000. Le but est d'entreprendre ou faire faire des études, enquêtes, analyses ayant pour objet la rentabilité de certains commerces ou groupes commerciaux, de certaines entreprises professionnelles, industrielles. Le siège social de la compagnie est à Cowansville.

Une auto sectionne un poteau et provoque une panne d'électricité

WATERLOO - La ville de Waterloo a été plongée dans l'obscurité totale, au cours de la nuit de samedi à dimanche, lorsqu'une automobile a sectionné un poteau de l'Hydro-Québec, situé à l'extrémité des limites de la ville, sur la route No 39 conduisant à Warden, dans le comté de Shefford. Selon les informations recueillies, le tout est survenu vers 4 heures 30, dimanche matin, lorsqu'une automobile conduite par M. Pierre Normandin, 22 ans, de Roxton Falls, dans le comté de Shefford, a dérapé et a donné violemment contre un poteau de l'Hydro-Québec. Le conducteur du véhicule s'en est tiré indemne. Il s'ensuivit une panne générale d'électricité. Toute la ville de Waterloo a été plongée dans l'obscurité la plus complète. L'équipe d'urgence de l'Hydro, mandée sur les lieux, a mis une heure environ à effectuer les réparations nécessaires, et ce n'est que vers 5 heures 30, dimanche matin, que le service a pu reprendre. Cette panne d'électricité n'a eu aucun effet désastreux sur les citoyens de Waterloo, étant donné l'heure tardive durant laquelle elle s'est produite. Tout est rentré dans l'ordre après les réparations effectuées par les employés de l'Hydro-Québec, et la population n'a été privée du service que pendant une heure environ. Cet accident spectaculaire a eu pour effet de causer aux installations électriques de l'Hydro-Québec, des dommages matériels estimés sommairement à \$500. Quant à la voiture impliquée dans cet accident, elle a subi des dommages évalués à \$400. Ce sont les constables de la Sûreté municipale de Waterloo, qui ont procédé aux constatations d'usage.

en conséquence, soit de \$1.49 à \$1.77 ou une hausse de près de 25 pour cent.

Le maire Tanguay a souligné pour sa part qu'une telle augmentation de taxe serait pour payer "les erreurs et les abus de l'ancienne administration de Fort-Chambly".

On se souviendra que Chambly et Fort-Chambly se sont fusionnées en 1965 pour former l'actuelle municipalité de Chambly.

Deux mémoires. Dans une lettre écrite le 14 octobre par le maire au ministre des Affaires municipa-

les, M. Robert Lussier, on peut lire:

"Devant cette situation, nos banquiers nous ont avisés, ces jours derniers, qu'ils réduiraient notre marge de crédit bancaire de la somme indiquée et nous ont suggéré de vous informer, dans le plus bref délai possible, de cette situation."

Il semble qu'il soit impossible aux dirigeants municipaux de payer la somme de \$60,000 par année nécessaire au service de la dette de \$600,000 contractée par l'ancienne municipalité.

(Suite à la page 2)

Jeune fille de 10 ans victime d'un maniaque

FARNHAM (DNC) - Une jeune fille de 10 ans, de Farnham, a été victime, il y a quelques jours, d'un maniaque qui l'a attaquée alors qu'elle traversait, par la passerelle, la rivière Yamaska. La jeune fille, en compagnie d'une petite amie, se dirigeait vers la rue Meigs. Selon la version fournie par les deux jeunes filles, un jeune marchait à quelques pas devant elles. Le jeune homme a rapté son allure pour jeter un coup d'oeil dans la rivière et sur les jeunes filles. Finalement, il s'arrêta et agrippa les deux petites filles, menaçant de les jeter à l'eau. L'une d'elles, ayant réussi à se libérer, courut chercher du secours. Demeurant seul avec l'autre

jeune fille, il menaça de la frapper. Celle-ci le supplia, il la relâcha et continua sa route.

La Sûreté municipale ayant été alerté, le jeune maniaque fut retrouvé une heure plus tard, jouant comme si tout était normal.

Il s'agirait d'un jeune de 16 ans dont l'âge nous oblige à taire le nom. Il fréquentait l'école polyvalente de Farnham et en serait à sa troisième année de la section de la jeunesse. Le jeune garçon a été relâché. Il sera traduit en cour du Bien-être social prochainement.

Quant aux parents de la jeune fille, ils ont déclaré que la fameuse passerelle n'offre ni pas de sécurité en plein jour. Déplorant ce fait, ils demandent aux parents de prévenir leurs enfants.



MME FELIX VADNAÏS, de l'Ange-Gardien, née Marie-Anne Dumas, est décédée à l'âge de 79 ans. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 3 décembre, à 2 heures 30 p.m.



SALON DU LIVRE DE ROUGEMONT-- C'est grâce à l'Association parents-maîtres de Rougemont qu'a eu lieu, pour la troisième année consécutive, le Salon du Livre. Les parents qui se sont rendus à l'école St-Michel de Rougemont, lors de la remise des bulletins, ont pu voir à loisir les quelque 2,000 livres exposés. Les organisateurs prévoient, pour l'an prochain, un nombre plus important de volumes pouvant intéresser les parents. Ci-dessus, dans l'ordre: Mme Madeleine Bessette, responsable du Salon du Livre; M. Jean Chabot, président de l'APM; Rev. Soeur Simone Tougas, directrice de l'école St-Michel, et Mme Laure Coutu, de la maison La Liberté de Granby, dont la collaboration fut précieuse. (Photo Anita Paquette)

Pour l'année 1968-69

Le bilan de la Régionale Missisquoi accuse un bénéfice de \$199,682.42

COWANSVILLE - La Commission scolaire régionale Missisquoi a terminé son année fiscale 1968-69 avec un surplus accumulé de \$199,682,42, résorbant ainsi au cours de son exercice financier le déficit accumulé de \$52,092,56 apparaissant au bilan de l'année précédente.

En effet, au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 1969, si les revenus ont atteint la somme de \$1,530,838,91, les dépenses n'ont été que de \$1,307,699,35, laissant un excédent de revenus de \$223,139,56.

**SOURCES DE REVENUS**  
Comme toutes les Régionales, la Régionale Missisquoi tire la plupart de ses revenus de subventions du gouvernement provincial et ce à divers titres, pour un montant global de \$465,428,60; des Commissions scolaires locales, en paiement de l'enseignement dispensé à leurs élèves, pour une somme de \$977,140,99; d'autres Commissions scolaires régionales, en recevant des élèves de leur territoire recherchant certaines options, pour un montant de \$48,985,74; de remboursement pour des ménages, de frais payés par des parents d'élèves etc., pour un montant de \$7,381,30; et en frais d'enseignement, et intérêts payés à divers titres, pour un montant de \$31,902,28.

**SUBVENTIONS PROVINCIALES**  
La somme de \$465,428,60 totalisant les subventions reçues ou à venir pour l'exercice financier 1968-69 et venant du gouvernement provincial se compose ainsi: rémunération du personnel enseignant et organisation du cours secondaire, \$157,815; classes spéciales, \$8,712; livres de classes \$10,326; frais d'administration et d'entretien, \$29,600; administration pédagogique, \$9,000; enseignement de l'éducation permanente, \$72,009,60; livres de bibliothèques scolaires, \$2,196; transport des élèves, \$75,020; construction (école préfabriquée), \$37,000; remboursement des intérêts sur obligations, \$63,750.

Cependant, sur la somme globale il reste à percevoir un montant de \$105,348,85 venant de la rémunération du personnel enseignant et les frais d'administration et d'entretien pour \$31,772; des classes spéciales, \$8,712; des livres de classes, \$1,033; des livres de bibliothèques, \$2,196; éducation

Toutefois, à la fermeture des livres comptables, au 30 juin 1969, il restait à recevoir des Commissions scolaires affiliées la somme globale de \$267,425,31 pour la répartition définitive; \$31,077,97 pour les intérêts sur répartitions et \$2,574,89 en comptes divers dus par les locales.

DEPENSES

La totalité des dépenses de la Régionale Missisquoi, pour l'année scolaire 1968-69 a atteint la somme de \$1,307,699,35 et elles se répartissent en dépenses d'administration gé-

nérale, statistique, recensement et informatique, pour un montant de \$40,139,45; dépenses d'enseignement, \$652,360,65 (administration pédagogique, \$29,197,47; enseignement, cours réguliers, \$440,634,62; enseignement enfance inadaptée, \$101,538,69; enseignements spéciaux, \$2,262; et éducation permanente, \$78,727,87); dépenses des services éducatifs, \$47,679,87; dépenses de transport, \$139,702,60; dépenses d'équipement scolaire, \$143,798,94; dépenses du service de la dette \$127,390,83; dépenses de transfert, \$156,627,01.

Au budget 1969

Farnham prévoyait dépenser \$98.33 pour chacun de ses 6,465 résidents

FARNHAM - Selon l'analyse budgétaire pour l'exercice 1969-70 faite par le bureau de la statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour toutes les municipalités de la province ayant une certaine importance, la cité de Farnham, pour ses 6,465 habitants, a prévu des dépenses de l'ordre de \$635,640 qui leur assureront les services essentiels pour un montant par capita de \$98.33.

**DEPENSES**  
Les dépenses se répartissent ainsi: administration, \$80,450 soit 12.7% du budget et \$12,44 par personne; le service de la protection de la personne et de la propriété, \$73,860, soit 11.6% et \$11.43; les autres projections publiques, \$41,820, soit 6.6% et \$6.47; les travaux publics, \$47,800, soit 7.5% et \$7.38; l'enlèvement de la neige, \$18,200, soit 2.8% et \$2.82; l'enlèvement des déchets et ordures ménagères, \$16,600, soit 2.5% et \$2.57; la santé publique et le bien-être social, \$1,630, soit 0.3% et \$0.25; les services récréatifs et communautaires, \$34,810, soit 5.5% et \$5.38; le service de la dette, \$213,580, soit 33.6% et \$33.04; les frais d'exploitation des services d'utilité publique, \$73,050, soit 11.5% et \$11.30; et les autres dépenses, \$44,840, soit 7.1% et \$6.94.

**REVENUS**  
Farnham ayant eu le souci de "balancer son budget", pour l'année en cours il a été prévu des revenus de l'ordre de \$635,640, soit à égalité avec les dépenses, ce qui sera confirmé avec l'établissement des états financiers de fin d'exercice fiscal.

Toutefois, il sera perçu en taxe foncière générale une somme de \$194,700, soit 30.6% des revenus; en taxes spéciales et d'amélioration locales, un montant de \$3,000, soit 0.5% des recettes; en retour sur la taxe de vente, \$135,000, soit 21.2%; en vente d'eau, taxes d'eau et d'égoût, \$134,000, soit 21% en taxe d'affaires, \$15,

000, soit 2.4%; en taxes d'enlèvement des déchets et ordures ménagères, \$17,500, soit 2.8%; en taxe de locaux, \$47,400, soit 7.5%; en autres taxes, \$3,700, soit 0.6%; en contributions et subventions, \$32,950, soit 5.2% et les autres revenus devraient s'élever à \$52,390, soit à 8.2% de la totalité.

**EVALUATION FONCIERE**  
La cité de Farnham est une des rares municipalités du Québec à posséder une évaluation scientifique à cent pour cent de la valeur foncière réelle. La totalité des biens-fonds imposables atteint la somme de \$17,512,390, dont 24.9% appar-

(Suite à la page 2)

**LA PLAZA**  
TIRAGE \$10,000. 23 DECEMBRE 1969  
SAINT-HYACINTHE  
**SAIT PLAIRE**

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!  
DONNEZ DE VOTRE SANG

Remerciements

LAFLAMME - - La famille de M. Tom Lafamme désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Lafamme soit par offrandes de messes ou de fleurs, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

VINCENT - - La famille de Napoléon Vincent désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de feu Napoléon Vincent, décédé le 17 nov. 1969 soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

COURTEMANCHE - - Mme Germain Courtemanche (Pierrette Tétrault) et sa fille Lynn désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Monsieur Germain Courtemanche soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

NECROLOGIE

Mme Emile PAQUETTE  
394, Ave. du Parc  
Granby

Salon Girardot & Ménard Ltée  
223 Principale  
Granby

N.B. Les salons seront fermés de 5 à 7.

Jeudi 4, déc. 10 heures  
Eglise Notre-Dame  
Cimetière de la rue Dufferin

Mme Alethia BAILEY  
Knowlton

Salon C.E. Wilson & Fils Ltée  
rue Principale, Knowlton

Mercredi le 3 déc. 2.30 hrs.  
Eglise St-Paul, Knowlton  
Cimetière Knowlton

M. Francis JACOB  
Rang St-Joseph, à Dunham

Salon F. et J.M. Désourdy  
109 rue Williams, Cowansville

Mardi, 5 déc. à 10 hrs. 30  
Eglise Sainte-Croix de Dunham  
Cimetière du même endroit

Directeurs de Funérailles  
**Girardot & Ménard**  
L.T.E.E.  
Salons 223 Principale  
Funéraires 170 Dufferin  
Ambulances - Lits de malades  
Bureaux: 223 Principale, Granby  
FR. 2-4498 - FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.  
Directeur de funérailles  
Service d'ambulances  
Salons funéraires modernes  
255 Principale  
411 Notre-Dame  
Bureau: 1, rue Paré  
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

**PROFESSIONS**

**DIRECTEUR ADJOINT - PORTEFEUILLE IMMEUBLES ET HYPOTHEQUES**  
Traitement initial pouvant atteindre \$18,000 selon la compétence. Caisse de dépôt et placement du Québec; poste à Montréal.

- En étroite collaboration avec une équipe d'experts, voir à: 1) l'établissement de politiques et d'objectifs en matière d'immeubles et d'hypothèques; 2) l'étude et la sélection de propositions complexes de financement; 3) la gestion d'un portefeuille d'emprunt et diversifié. Les transactions requièrent une connaissance des conventions d'achat à retour locatif, de la négociation de baux emphytéotiques, de la participation, sous forme d'actions, dans des projets résidentiels, industriels et commerciaux, dans des prêts hypothécaires conventionnels et assurés par la S.C.H.L.
- Diplôme universitaire et au moins 10 années d'expérience pertinente; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la gestion de portefeuilles à caractère immobilier, à un niveau de direction. Le candidat doit faire preuve d'initiative et d'un jugement sûr; il doit posséder une personnalité agréable et avoir de l'entregent. Il devra également pouvoir assumer des responsabilités plus importantes dans un avenir rapproché.
- Concours 69S-1407. Échéance de l'inscription: 12 décembre 1969.

**CONCILIATEURS**  
Traitement initial pouvant atteindre \$13,700 selon la compétence. Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre; postes à Québec et à Montréal.

- Voir à l'application du Code du Travail dans les matières reliées au règlement des mécontentements dans les relations patronales-ouvrières.
- Diplôme universitaire en relations industrielles, en droit ou en toute autre discipline appropriée; toutefois, une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans la négociation de contrats collectifs de travail pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours 69P-2114. Échéance de l'inscription: 5 décembre 1969.

**AGENT DE LA GESTION FINANCIERE**  
Traitement initial pouvant atteindre \$12,610 selon la compétence.

**Ministère de l'Éducation (Québec)** - Travail de comptabilité générale, d'analyse et de contrôle budgétaire. Vérification et enquête sur l'utilisation des subventions.

**Ministère des Finances (Québec)** - Elaboration des règles budgétaires et études des projections financières. Contrôle de l'exécution des budgets.

**Ministère de la Justice (Québec)** - Travail de vérification et d'enquête comptable dans les cas de fraude. Vérification et contrôle interne.

**Régie des Rentes (Québec)** - Travail de vérification et de contrôle interne. Etude et analyse des systèmes comptables et administratifs.

**Ministère du Revenu (Québec et Montréal)** - Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.

**Ministère de la Santé, Famille et Bien-Être (Québec)** - Etude, programmation et contrôle budgétaire des institutions subventionnées. Analyse des états financiers et vérification des livres comptables.

**Ministère des Terres et Forêts (Québec)** - Préparation, analyse et contrôle des budgets des divisions territoriales. Elaboration de règles et procédures budgétaires. Etude des projections financières.

**QUALITES REQUISES:** License ou maîtrise en sciences commerciales; OU baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; OU membre d'une association reconnue de comptables professionnels.

- Concours 69P-2103. S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec); 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal) et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

# MADAME

## Décorez votre arbre de Noël avec les signes d'astrologie

Si vous êtes dans l'embarras pour compléter votre liste de cadeaux de Noël à la vue de certains noms de parents ou d'amis qui ont vraiment tout, consultez les planètes! Vous ne pouvez manquer de leur plaisir en leur offrant votre propre interprétation en céramique de leur signe astrologique; c'est l'intérêt de l'heure, la "science" à la mode. Un médaillon à porter en sautoir, une applique murale ou une décoration de Noël au signe du destinataire ne feraient-ils pas un présent original et apprécié?

La céramique dont il s'agit est une pâte à modeler maison que vous confectionnez en un rien de temps avec des produits alimentaires courants: le bicarbonate de soude et la fécule de maïs. Voici la formule: mélangez dans une casserole

lous de fil métallique en guise d'attache. Laissez durcir à la température de la pièce jusqu'au lendemain. Avant de peindre les médaillons à l'aquarelle ou à la gouache, consultez le tableau ci-dessous, car une couleur particulière est assignée à chaque planète. Pendant que la peinture sèche, découpez les signes du zodiaque qui conviennent aux destinataires; on les trouve partout ces temps-ci: dans des magazines, du papier à correspondance, des sous-verres de papier, etc., et collez chaque signe avec de la colle blanche sur le centre de l'étoile appropriée. Si vous aimez plus de fantaisie et de clinquant, collez une petite étoile dorée ou argentée sur chaque pointe du médaillon-étoile. Il y a une autre façon d'orner

leur caractéristique de chaque planète. Si cet exercice vous a mis en veine de création, répétez le motif du symbole astrologique autour du cercle à l'aide de peinture noire, ou d'encre avec un pinceau fin, une plume ou un crayon de feutre. Toutefois, si vous utilisez ce dernier, éliminez l'étape finale qui consiste à plonger le médaillon dans un shélic transparent; l'encre risquerait de s'étendre et de déteindre.

Vous aimerez peut-être offrir à un être cher, votre meilleure amie ou... vous-même, par exemple, le soleil ou la lune en guise de bijou très "in" et très personnel. Employez alors un emporte-pièce en forme de croissant pour représenter la lune et un autre circulaire, au contour dentelé, pour évoquer le soleil. Piquez des épingles droites à tête morte dans l'épaisseur du "soleil" pour imiter les rayons. Peignez la lune argent et le soleil doré après y avoir gravé des dessins abstraits ou une face stylisée.

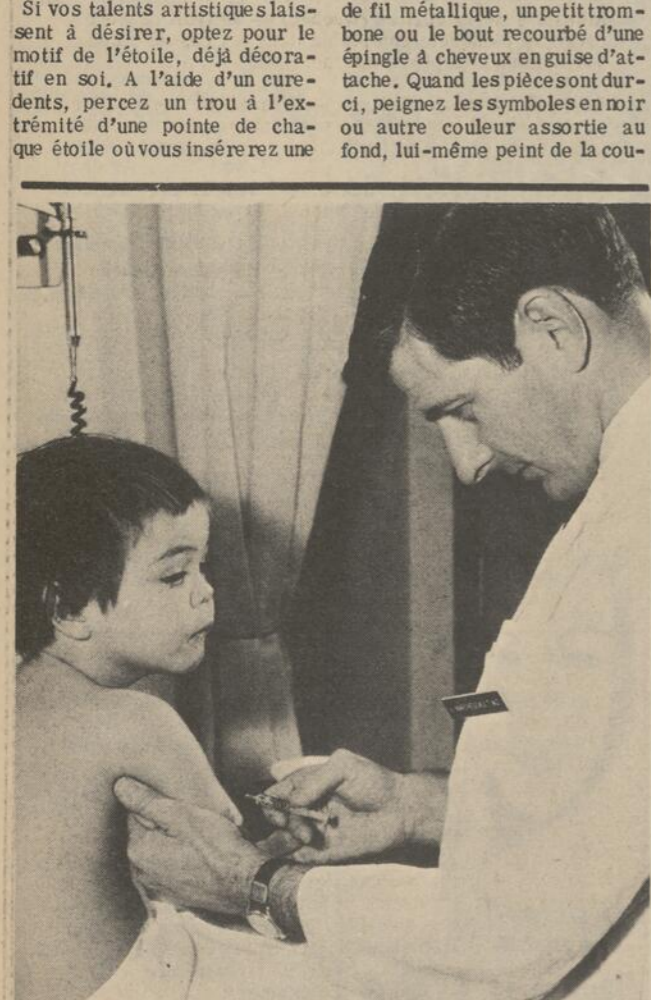
**SYMBOLES, SIGNES, DATES ET COULEURS DU ZODIAQUE**  
 Bélier 21 mars au 19 avril  
 - signe: un bélier  
 - symbole: ressemble à un double hameçon renversé  
 - couleurs: rouge, vert  
 Taureau 20 avril au 20 mai  
 - signe: un taureau  
 - symbole: croissant horizontal surmontant un cercle  
 - couleur: bleu  
 Gémeaux 21 mai au 20 juin  
 - signe: deux jumeaux  
 - symbole: ressemble au nombre II en chiffres romains  
 - couleur: vert  
 Cancer 21 juin au 22 juillet  
 - signe: crabe  
 - symbole: ressemble au chiffre 69  
 - couleur: mélange  
 Lion 23 juillet au 22 août  
 - signe: lion  
 - symbole: ressemble à un fer à cheval inversé  
 - couleur: bleu-rouge  
 Vierge 23 août au 22 septembre  
 - signe: une femme à demi allongée  
 - symbole: ressemble aux lettres jointes "nx"  
 - couleur: rouge-brun; vert, jaune  
 Balance 23 septembre au 23 octobre  
 - signe: une balance  
 - symbole: ressemble à un arc-en-ciel surmontant une ligne droite  
 - couleur: vert-bleu  
 Scorpion 24 octobre au 21 novembre  
 - signe: un scorpion  
 - symbole: ressemble à la lettre "m"  
 - couleur: or  
 Capricorne 22 décembre au 19 janvier  
 - signe: une chèvre  
 - symbole: ressemble à une note de musique  
 - couleur: rouge foncé  
 Verseau 20 janvier au 18 février  
 - signe: un homme versant de l'eau  
 - symbole: deux lignes ondulées parallèles  
 - couleur: rouge foncé  
 Poisson 19 février au 20 mars  
 - signe: deux poissons  
 - symbole: ressemble à un "H" majuscule  
 - couleur: pourpre



**METTES UN PEU D'ASTROLOGIE** dans de la pâte à modeler-maison que vous confectionnez avec du bicarbonate de soude et de la fécule de maïs. Vous obtiendrez des cadeaux de Noël originaux et personnels, un médaillon, une applique murale ou une décoration de Noël au signe ou au symbole astrologique de l'heureux destinataire. Vous pourrez également décorer votre arbre de Noël de ces signes.

deux tasses de bicarbonate de soude (une boîte d'une livre) et une tasse de fécule de maïs. Délayez avec 1 1/4 tasse d'eau froide puis portez à ébullition sur feu moyen tout en remuant constamment. Laissez mijoter encore une minute ou jusqu'à ce que la composition ressemble à de la purée légère de pomme de terre. Versez la pâte sur une assiette et recouvrez d'un linge humide. Quand elle est assez tiède pour être manipulée, pétrissez-la quelque peu comme de la pâte, prélevez-en une quantité que vous travaillerez à l'instant et conservez le reste dans un sac de plastique bien fermé. Déposez la pâte sur un papier ciré, abaissez-la à 1/4 pouce d'épaisseur et découpez-y des cercles, triangles, rectangles ou étoiles, à l'aide d'emporte-pièce.

Si vos talents artistiques laissent à désirer, optez pour le motif de l'étoile, déjà décoratif en soi. A l'aide d'un cure-dents, percez un trou à l'extrémité d'une pointe de chaque étoile où vous insérez une



**NOUVEAU VACCIN** vivant contre les oreillons. Le Dr Victor Marchessault, de Sherbrooke, administre la première injection du nouveau vaccin à virus vivant contre les oreillons, au Canada. Le Dr Marchessault, F.R.C.P.(C.), professeur titulaire et directeur du service de pédiatrie au centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke, est le premier médecin canadien qui ait effectué un essai clinique avec le nouveau vaccin. Le vaccin, mis au point par des hommes de science des Laboratoires de recherche de la compagnie Merck Sharp & Dohme, a été récemment approuvé par la Direction des aliments et drogues en vue de sa commercialisation.

## VOTRE HOROSCOPE

**BELIER** du 21 mars au 20 avril  
 Ne vous aventurez pas aveuglément dans une opération financière. On veut vous séparer de votre argent; soyez clair et franc. Agissez avec précision, demandez qu'on en fasse autant. Surveillez la température.

**TAUREAU** du 21 avril au 20 mai  
 Ne vous prétendez expert dans une sphère que vous ignorez, on doutera ensuite de toutes vos compétences. Soyez modéré en tout, surtout dans le boire.

**GÉMEAUX** du 21 mai au 21 juin  
 Prévenez les surprises venant d'événements inattendus. Ne signez jamais de documents sans les étudier jusqu'au dernier détail. N'abusez pas d'exercices trop vigoureux, surtout après un certain âge.

**CANCER** du 22 juin au 22 juillet  
 Examinez la situation, et agissez au meilleur de votre connaissance; une solution parfois simple peut régler des problèmes complexes. L'exercice régulier et constant vaut tous les appareils.

**LION** du 23 juillet au 23 août  
 Un retard momentané peut occasionner un ennui considérable. Quand on s'occupe de tous les petits détails, il ne reste plus de grand problème à régler. Faites un exercice qui vous est utile.

**VERGE** du 24 août au 22 sept.  
 Agir seul permet d'aller vite et loin, mais un travail d'équipe-besogne ardue. N'hésitez pas à accepter l'aide désintéressée. Ne peut aussi réaliser une tâche. Reposez-vous raisonnablement.

**BALANCE** du 23 sept. au 23 oct.  
 Il faut profiter de l'opportunité et ne jamais attendre que la chance règle tout. Ne jamais trop manger, cela nuit.

**SCORPION** du 24 oct. au 22 nov.  
 Ne brûlez jamais tous vos ponts, après avoir traversé un cours d'eau. Ne négligez jamais votre santé.

**SAGITTAIRE** du 23 nov. au 21 déc.  
 Parfois une suggestion d'un modeste collaborateur peut apporter des changements importants. Toujours l'exercice et l'air pur sont un avantage, profitez-en.

**CAPRICORNE** du 22 déc. au 20 janv.  
 Il fait bon d'être au courant, même si l'on refuse à être dans le vent. Appréhendez la présence d'une personne retrouvée. Eloignez-vous des gens pessimistes et toujours tristes.

**VERSEAU** du 21 janv. au 19 fév.  
 Toute opération qui prend trop de temps, ne finit jamais par se réaliser. La timidité peut être vaincue, il faut se décider d'agir et tenir jusqu'au bout.

**POISSONS** du 20 fév. au 20 mars  
 Tâchez d'utiliser vos idées, il importe surtout d'aller jusqu'au bout d'un projet, s'il est sérieux. Rappelez-vous que l'abus de certains avantages sociaux nuit énormément.

## La neige

"Le sol a tressailli sous la caresse légère  
 Des blancs flocons volant les prairies  
 Les vieilles maisons aux encadrements jolies  
 Qui s'abandonnent, tout doux, à l'ombre passagère..."

Mousseux comme une belle laine, s'étalant  
 Sans la blesser comme une précieuse chose  
 Ils tombent les blancs flocons sur la vie qui repose  
 Apaisant de la terre, les soupirs et les chants...

Splendeur hivernale, tu es bien de chez-nous! Abrite  
 De ta grandeur l'espoir d'un réveil à venir  
 Nous t'accueillons avec joie, sans frémir  
 Déjà, de l'été, nos regrets ont oublié la fuite!...

Anita Robert-Papineau  
 Farnham

## FLEURS POUR NAISSANCE MARIAGE HOPITAL RECEPTIONS MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle  
 • FLEURISTE •  
 342 PAPINEAU GRANBY  
 TEL. 378-1191

## Pour mieux manger et plus vite, avec UN DENTIER

Des essais cliniques ont prouvé que vous pouvez maintenant mieux mâcher et mieux manger — donc rendre votre dentier plus efficace — en le saupoudrant simplement d'un peu de FASTEETH. Le FASTEETH est une poudre d'emploi facile qui maintient les dents plus longtemps, et les rend plus confortables. N'étant pas acide, le FASTEETH ne rancit pas et ne procure aucune sensation gommeuse, poisseuse ou pâteuse. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre FASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

**PHOTOGRAPHIE de Mariage et de Réception**  
 Photos d'enfants à domicile.  
**CLAUDE CHAMPAGNE (N.Y.I.)**  
 374 St-Viateur Granby 378-6118



M. et Mme Gilles Dostie (Monique Labrie) dont le mariage fut béni en l'église St-Joseph de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Joseph Labrie, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Clovis Dostie, également de Granby. Les nouveaux époux habitent à Granby. (Photo Studio La Liberté)

## Les Foyers Notre-Dame de Marieville se réuniront

**MARIEVILLE** -- Les Foyers Notre-Dame de Marieville auront plusieurs activités au cours des prochaines semaines: la réunion mensuelle, la fête des familles, les paniers de provision.

**REUNION MENSUELLE**  
 Les Foyers Notre-Dame se réuniront dimanche, le 7 décembre, à 8 heures, au Couvent de Marieville.

Le conférencier invité sera le frère Joseph Plante qui parlera de Pharmacie du couple.

**FETE DES FAMILLES**  
 Cette fête aura lieu dimanche le 11 janvier 1970. Les responsables demandent aux membres de réserver cette date.

**PANIER DE PROVISION**  
 Les couples des Foyers Notre-Dame sont invités à apporter des boîtes de conserves pour en faire des paniers de provision; d'apporter également des jouets, des bibelots qui ne servent plus ou qui sont un peu défraîchis. Aussi, ceux qui ont des vêtements qui ne font plus, sont priés de bien

## Naissances à Granby

**GRANBY** -- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby:  
**ASSOMPTION**  
**RICHER** -- Marie, Suzanne, France, fille de M. et Mme Guy Richer (Monique Boucher). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Marc Richer (Suzanne Bédard), oncle et tante de l'enfant.  
**ST-BENOIT**  
**NOEL** -- Joseph, Eric, Daniel, fils de M. et Mme Richard Noel (Jeannette Roy). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Denis Bessette (Solange Noël), oncle et tante de l'enfant.  
**LAVERRIERE** -- Joseph, Jean, Francis, fils de M. et Mme Denis Laverrière (Marielle Grenier). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean Laverrière (Lucille Ballard), grands-parents de l'enfant.  
**ST-EUGENE**  
**BORDUAS** -- Marie, Danny, Josée, fille de M. et Mme Maurice Borduas (Léonne Turgeon). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Kenneth Gamache (Fernande Turgeon), oncle et tante de l'enfant.  
**LEBLANC** -- Marie, Nadine, Nancy, fille de M. et Mme Li-

onel Leblanc (Colette Milette). Le parrain et la marraine sont M. et Mme René Leblanc (Armande Malo), oncle et tante de l'enfant.

**BEAUDRY** -- Doris, Rhéa, Diane, fille de M. et Mme Jean Beaudry (Gabrielle Blais). Le parrain et la marraine sont M. et Mme William Blais (Rose-Alma Gamelin), grands-parents de l'enfant.

(Suite à la page 2)

**Dépouillement de l'arbre de Noël à l'AFEAS Notre-Dame**

**GRANBY** -- Les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de la paroisse Notre-Dame de Granby auront leur assemblée mensuelle, ce soir, à 7,45 heures, au local habituel.

La direction du cercle a préparé pour cette réunion de décembre, un dépouillement d'arbre de Noël et invite tous les membres à cette soirée.

## Patrons de la Voix de l'Est



Sur votre liste de cadeaux, ajoutez pour les petits, de jolies pantoufles de laine qu'il vous sera facile de confectionner vous-même. Le patron ci-dessus est disponible pour les points 4 à 12. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

**Alice Brooks**

Le trio d'hiver: le beret, le foulard et la veste sans manches, le tout réalisé au crochet. Les grandeurs disponibles sont petit, médium et grand. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.



**MISS COUPE GREY** a remporté son trophée sans difficulté. Cette réplique florale du célèbre trophée de football a été présentée à Mlle Laura Medland, la candidate des Rough Riders de la Saskatchewan par les artistes montréalais de la Florists' Transworld Delivery Association (F.T.D.). Elle est composée de 700 roses sweetheart et de 200 pompons. (Photo MALAK, Ottawa)

## PROBLEME 505

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTELEMENT**

- Qui ne fréquente point le monde. — Char romain.
- Permission donnée à un prêtre, par son évêque, de quitter le diocèse. — Pour la troisième fois. — Petit ruisseau.
- Clôture de filets dans la mer pour garder le poisson. — Rendre un plan uni.
- Avec qui l'on est lié d'une affection réciproque. — Ouverture.
- Ce qui est la conséquence d'une action, d'un fait.
- Mammifères à longues oreilles. — Excès d'embonpoint.
- Fait tomber les cheveux. — Ecorce du chêne.
- V viande rôtie. — Unité de mesure. — Qui n'est pas façonné.
- Sorte de sarcasme. — Petit poème.
- Avoir peur, reculer. — Genre de graminées fourragères.
- Groupe d'îles, à l'extrémité occidentale de la Sicile. — Saut que fait un véhicule roulant sur un chemin raboteux.
- Assaisonnement. — Liqueur qui s'exprime des plantes. — Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres.

**VERTICALEMENT**

- Qui redonnent des forces, la santé.
- Epreuve que subit un candidat. — Grosse pluie de peu de durée.
- Fruit rouge. — Qui a rapport à la tonalité.
- Personne qui fait des filets pour la chasse, la pêche. — Sans souillure.
- Note. — Couples d'animaux de la même espèce.
- Connu généralement. — Connu.
- Qui peut être allongé.
- Esquivée. — L'un des quatre évangélistes.
- Court, concis. — Etendue d'eau.
- Qui est sur les limites.
- De la Grèce. — Logement misérable.
- Rivière de France. — Bon accord.

## A MOITIE PRIX

Bénéficiez d'un escompte jusqu'à 50% sur bagues à diamants, montres, bijoux, accessoires électriques, cadeaux, etc. chez les Distributeurs de l'Est, 154, rue Principale, Granby, Tél. 372-5131.



# ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-515

## CARRIERES-PROFESSIONS EMPLOIS

### BOMBARDIER Limitée

RECHERCHE ACTUELLEMENT  
pour son centre de compétition des  
"Réaliseurs de projet"  
qualifiés.

Conditions d'éligibilité :

- Connaissance mécanique approfondie de l'auto-neige même.
- Sens de l'initiative.
- Etre en mesure de pouvoir souder à l'occasion.
- Minimum d'une 9e année exigée.
- Connaissances générales de l'ajustage mécanique pour fin de fabrication de pièces, quand nécessaire.

S'adresser à :

M. Bertrand Girard,  
Préposé Emploi-usine,  
BOMBARDIER Limitée,  
Valcourt, Qué. — Tél. 532-2211 - Local 373  
(69143)

### Une voiture seconde-main pour vous!

Nous avons ce qui vous convient parfaitement. Choix de tous les modèles et marques, convenant à votre bourse.

- ECHANGE ACCEPTE
- FACILITES DE FINANCEMENT
- SERVICE GARANTI

### DUFRESNE et VIENS Enr.

822 PRINCIPALE, GRANBY, TEL. 378-1881  
Rosaire Viens et Georges Dufresne, propriétaires  
A votre service depuis vingt années. (68694)

### AVIS DE NON RESPONSABILITE

A partir de cette date, je ne tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main.  
JOHN M. WINGFIELD  
73 rue St-André,  
Granby, Qué., Can.  
(69136)

### SUITE DE: HOCKEY MINEUR

Assomption: D. Veilleux 2 buts, C. Benoit et G. Quéllette 1 but. Le seul but du Ste-Famille a été compté par D. Brouillette. St-Luc et St-Patrick ont annulé 2 à 2. M. Allaire et A. Perreault ont compté pour le St-Luc. D. Doussard et G. Desautels pour le St-Patrick. Cette toute a été très enlevante.

Le gardien de buts du St-Patrick Stephen Johnson a été admirable dans ses buts. Ce gardien a certainement de l'avenir.

St-Benoit a défait le St-Eugène 2 à 1. Compteurs pour le St-Benoit: A. Desroches et P. Bédard. Pour le St-Eugène J. Labrie a répliqué. L'équipe St-Eugène contrairement aux années passées, semble avoir de la difficulté cette année. L'instructeur semble vieillir... PEE-WEE "B"

St-Joseph 6 Assomption 1. Compteurs pour St-Joseph: S. Breault, S. Lamothe, S. Auger, D. Pérusse, P. Plumet et D. Plamondon. Pour l'Assomption R. Comtois.

St-Eugène a obtenu son 31ème blanchissage en battant le St-Luc 5 à 0. Les compteurs: R. Hébert, R. Ménard, P. Berthiaume, F. Lavigne et B. Bernier.

Notre-Dame a défait difficilement Immaculée-Conception 1-0. Le seul but compté par M. Séguin.

Le St-Benoit a défait le Ste-Famille 4 à 0. L. Bourgeois avec 3 buts et C. Bonneau ont marqué.

MOSQUITO "A"  
St-Joseph et Immaculée-Conception ont annulé 1 à 1. M. Couture a compté pour St-Joseph et R. Brodeur pour Immaculée.

N. Dame a défait H. School 6 à 0. R. Côté et M. Charland chacun 2 buts, J. Inkel et P. Dupré un chacun.

Assomption et Ste-Famille ont annulé 3 à 3. Compteurs pour Assomption: D. Lemaire 2 buts de D. Daigle. Pour Ste-Famille R. Gauthier 2 buts et J. C. McDuff.

St-Luc a défait St-Patrick 6 à 1. Compteurs pour St-Luc: R. Maheu s'est distingué en comptant 5 buts et C. Corribeau l'autre. M. Perrier a compté pour les perdants.

St-Eugène a défait le St-Benoit 4 à 2. Compteurs pour St-Eugène: S. Couture 2 buts M. Dumas et M. Roy un but chacun. C. Thibodeau et M. Barré ont compté pour le St-Benoit.

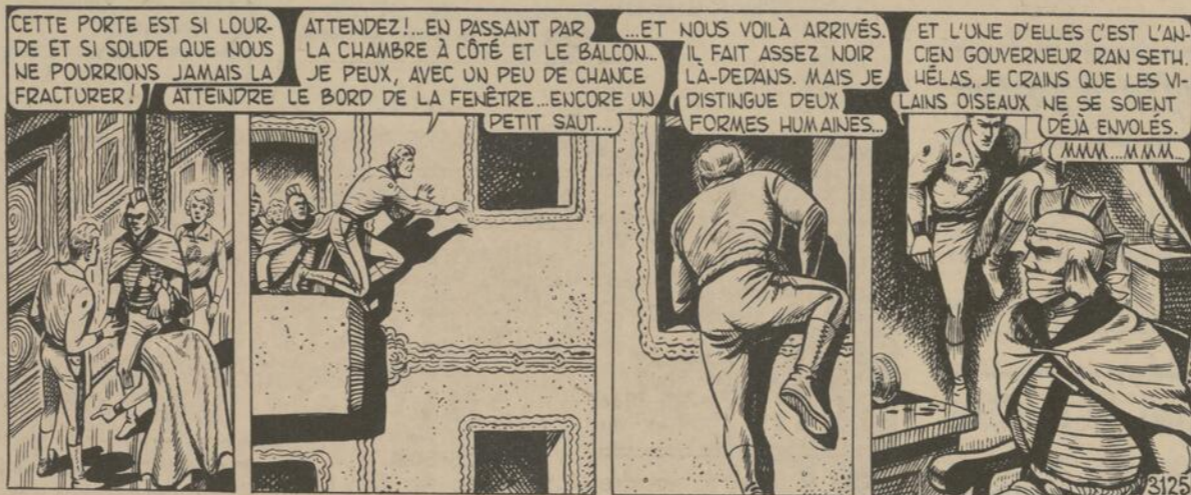
MOSQUITO "B"  
St-Benoit a défait difficilement Assomption 2 à 1. R. Blais et P. Bachand ont compté pour le St-Benoit et C. Guillette pour Assomption.

St-Joseph 1 Immaculée-Conception 0. F. Goude a compté pour le St-Joseph.

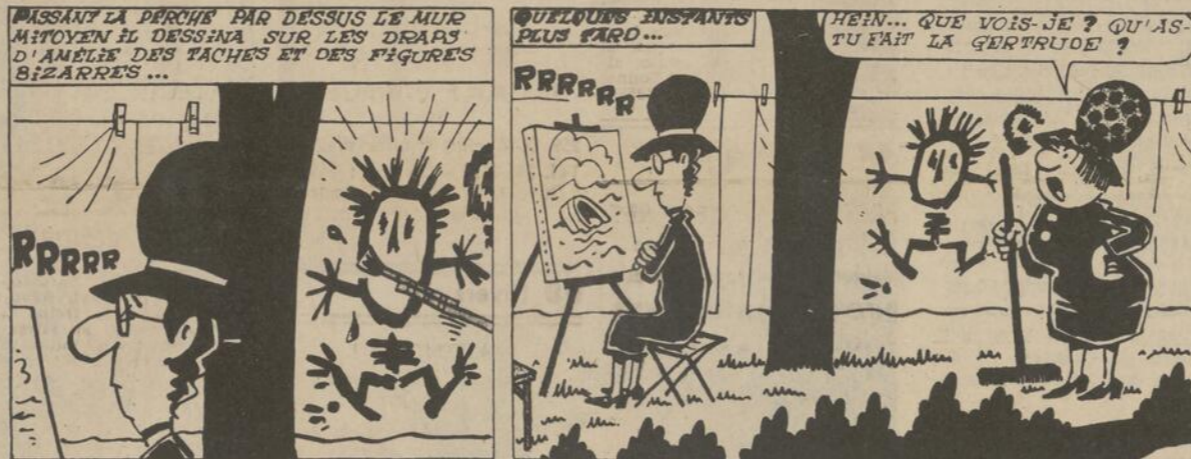
St-Luc 4, St-Eugène 0, S. Bergeron, R. Moison, J. Lemire et G. Hébert ont compté pour le St-Luc.

Le Notre-Dame a défait le Ste-Famille 3 à 1. Pour N. Dame M. Lavigne, J. Bruno et R. Brodeur. Pour Ste-Famille, A. Beauregard a évité le blanchissage.

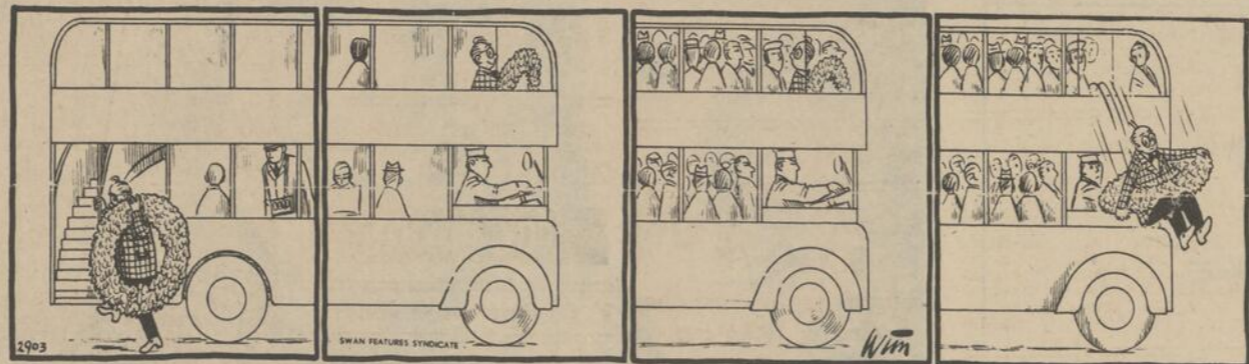
### PILOTE TEMPETE



### LES SOEURS GALURINS



### SIMPLET



(VOIR SOLUTION DU PROBLEME EN PAGE 2)

## Télé Vision

### CBFT CANAL 2

- MARDI
- 16.30 Sol et Gobelet (c)
  - 17.00 Mini-fée (c)
  - 17.30 La vie qui bat (c)
  - 18.00 Skippy (c)
  - 18.30 Téléjournal
  - 18.40 Nouvelles du sport
  - 18.45 24 heures
  - 19.00 Format 30
  - 19.30 Cinéma du mardi
  - "Lettre d'une inconnue"
  - 21.00 Rue des Pignons (c)
  - 21.30 Moi et l'autre (c)
  - 22.00 Format 60
  - 23.00 Le point
  - 23.30 Nouvelles du sport
  - 23.40 Ciné-Club
  - "L'homme au crâne rasé"
  - 1.15 CBFT - Téléjournal
- MERCREDI
- 9.10 Aujourd'hui à CBFT
  - 9.15 Les Oriolens (c)
  - 9.30 Zéro, un, Londres
  - 10.00 Le roman de la science
  - 10.30 En mouvement
  - 10.45 Monsieur Surprise
  - 11.00 La souris verte
  - 11.15 Cinéma
  - "Les nouvelles aventures du capitaine Blood"
  - 13.00 "Superman contre l'invasion des Martiens"
  - 14.30 Oui ou non (c)
  - 15.00 Femme d'aujourd'hui
  - 16.00 Bobino (c)
  - 16.30 Picolo (c)
  - 17.00 Walt Disney présente (c)
  - 18.00 Les 2 D
  - 18.30 Téléjournal
  - 18.40 Nouvelles du sport
  - 18.45 24 heures
  - 19.00 Format 30
  - 19.30 La bohème
  - 20.00 Hors jeu (c)
  - 21.20 Hors jeu (c)
  - 22.20 La paire gagne
  - 22.50 Politique provinciale
  - 23.00 Le point
  - 23.30 Nouvelles du sport
  - 23.40 Les incorruptibles
  - 00.40 CBFT - Téléjournal

### CBMT CANAL 6

- MARDI
- 6.00 The Galloping Gourmet\*
  - 4.30 Swingaround
  - 5.00 Rocket Robin Hood \*
  - 5.30 The Beverly Hillbillies
  - 6.00 Mr. Deeds Goes to Town\*
  - 6.31 Hourglass
  - 7.30 C.I.B.
  - 8.00 The Red Skelton Show\*
  - 9.00 McQueen\*
  - 9.30 The Bold Ones \*
  - 10.30 Man at the Center\*
  - 11.00 CBC National News \*
  - 11.19 Viewpoint
  - 11.25 Night Report and Sports Final \*
  - 11.40 One of Kind
  - "Would You Believe?"\*
  - 12.40 Final Report and Weather
- MERCREDI
- 8.00 Test Pattern and Music
  - 8.30 Stand-by Six \*
  - 9.00 Quebec School Telecast\*
  - 9.15 Quebec School Telecast\*
  - 9.30 Quebec School Telecast\*
  - 9.45 Quebec School Telecast\*
  - 10.00 Quebec School Telecast\*
  - 10.30 Friendly Giant
  - 10.45 Chez Hélène
  - 11.00 Mr. Dress-up
  - 11.25 Double Exposure
  - 11.55 CBC TV News
  - 12.00 The Dick Van Dyke Show
  - 12.30 Search for Tomorrow\*
  - 1.00 Luncheon Date
  - 1.30 As the World Turns \*
  - 2.00 Strange Paradise \*
  - 2.30 Coronation Street
  - 3.00 Tka eThirty
  - 3.30 Edge of Night \*
  - 4.00 The Galloping Gourmet \*
  - 4.30 The Banana Splits \*
  - 5.00 Skippy the Bush Kangaroo \*
  - 5.30 The Beverly Hillbillies
  - 6.00 The Ghost and Mrs. Muir\*
  - 6.31 Hourglass
  - 7.30 Ann-Margret \*
  - 8.30 Drama Special \*
  - Twelfth Night
  - 10.30 Irish Coffee \*
  - 11.00 CBC National News \*
  - 11.19 Viewpoint
  - 11.25 Night Report and Sports Final \*
  - 11.40 Ciné-Six
  - "Town without Pity"
  - 1.00 Final Report and Weather

### CHLT CANAL 7

- MARDI
- 6.00 Troisième édition
  - 6.15 C'est mon opinion
  - 6.20 Edition sportive
  - 6.30 Le relais \*
  - 7.00 Télé Cinéma
  - "Les frères Corses"
  - 9.00 Rue des Pignons \*
  - 9.30 Moi et l'autre \*
  - 10.00 Format 60
  - 11.00 Le Point et Météo
  - 11.20 Dernière Edition
  - 11.40 Ciné-club
- MERCREDI
- 7.30 Les lève-tôt
  - 8.30 Cousins-cousines
  - 9.30 Avec un grain de sel
  - 10.00 Roman de la science
  - 10.30 En mouvement
  - 10.45 Monsieur Surprise \*
  - 11.00 La Souris verte
  - 11.15 Théâtre des petits \*
  - 11.30 L'extravagante Lude \*
  - 12.00 Minirama
  - 12.30 Deuxième Edition
  - 12.45 C'est mon opinion
  - 12.50 Midi sport
  - 1.00 Vive les femmes \*
  - 1.45 Les Oriolens \*
  - 2.00 Sur deux notes
  - 2.30 C'est beau la vie
  - 3.00 Femme d'aujourd'hui
  - 4.00 Bobino \*
  - 4.30 Picolo \*
  - 5.00 Walt Disney \*
  - 6.00 Troisième édition
  - 6.15 C'est mon opinion
  - 6.20 Edition sportive
  - 6.30 Jiny \*
  - 7.00 La Soeur Volante \*
  - 7.30 Faites comme chez-vous\*
  - 8.00 Une Aventure d'Astérix\*
  - 9.22 A communiquer
  - 10.20 La Paire Gagne
  - 10.50 Politique Provinciale
  - 11.00 Le Point et Météo
  - 11.20 Dernière Edition
  - 11.30 Cinéma 7
  - "Les Truants"

### CFTM CANAL 10

- MARDI
- 6.00 Studio 10 (c)
  - 7.00 Le 10 vous informe (c)
  - 7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand (c)
  - 7.30 Hawaï 5-0 (c)
  - 8.30 Cré Basile (c)
  - 9.00 Cherchez le magot (c)
  - 9.30 Vaudeville (c)
  - 10.00 Les détectives
  - 10.30 Le 10 vous informe (c)
  - 11.00 En pantoufles
  - "La dame de Haut le Bois"
  - 12.30 Dernière édition
  - 12.35 Fermeture
- MERCREDI
- 7.15 Mire et Musique
  - 7.30 Les P'tits bonshommes
  - 7.45 C'est parti (c)
  - 8.45 36-24-36 (c)
  - 9.00 Madame est servie (c)
  - 10.00 Bonheur du jour (c)
  - 10.30 Leçons de beauté (c)
  - 10.45 Santé dans votre assiette
  - 11.00 Réponse à tout (c)
  - 11.30 Eternel amour
  - 12.00 Les P'tits bonshommes
  - 12.10 Première édition
  - 12.15 Ciné-mercredi
  - "Colt 45"
  - 2.00 "La fiancée des téné-breux"
  - 3.30 Madame s'amuse (c)
  - 4.00 La cabane à Midas (c)
  - 4.30 Banana Split (c)
  - 5.00 Le 5 à 6 (c)
  - 6.00 Studio 10 (c)
  - 7.00 Le 10 vous informe (c)
  - 7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand (c)
  - 7.30 Les grandes productions "L'aventurier du Kenya" (c)
  - 9.30 Réal Giguère illimité (c)
  - 10.30 Le 10 vous informe (c)
  - 11.00 En pantoufles
  - "Mascarade d'amour"
  - 12.30 Dernière édition
  - 12.35 Fermeture

### CFCF CANAL 12

- MARDI
- 4.30 Star Trek (c)
  - 5.30 Pulse (c)
  - 7.00 The courtship of Eddie's Father (c)
  - 7.30 It takes a thief (c)
  - 8.30 Glen Campbell Goodtime hour (c)
  - 9.30 Strange report (c)
  - 10.30 Our world (c)
  - 11.00 The national news (c)
  - 11.18 Pulse (c)
  - 11.45 Pajama Playhouse
  - "Girl in the Headlines"
  - 1.30 University of the air
  - 2.00 Montreal bulletin board
- MERCREDI
- 7.30 Sign-on
  - 8.00 University of the air
  - 8.30 Ed Allen exercise club International (c)
  - 9.00 Romper Room (c)
  - 9.30 Magic Tom (c)
  - 10.00 Hercules
  - 10.30 Bewitched
  - 11.00 Mike Douglas Show (c)
  - 12.00 The Flintstones (c)
  - 12.30 In Town (c)
  - 1.00 John Manolesco (c)
  - 1.30 Magistrat's court (c)
  - 2.00 Peyton Place
  - 2.30 People in conflict (c)
  - 3.00 A doctor's diary (c)
  - 3.30 The moneymakers (c)
  - 4.00 Batman (c)
  - 4.30 Star Trek (c)
  - 5.30 Pierre Berton Show (c)
  - 6.00 Pulse (c)
  - 7.00 Gomer Pyle U.S.M.C. (c)
  - 7.30 The Flying Nun (c)
  - 8.00 Wednesday night movie "On the Beach"
  - 10.30 Le Caf' Conc' (c)
  - 11.00 The National News (c)
  - 11.18 Pulse (c)
  - 11.45 Pajama playhouse
  - "Love that Brute"
  - 1.30 University of the air
  - 2.00 Montral bulletin board

**COURS PRIVES**  
DEVENEZ STENO-DACTYLO BILINGUE  
EN 48 HEURES DE COURS PRIVES  
— Succès assuré —  
POUR RENDEZ-VOUS : TEL. 372-4428  
(68574)

**COURS DE STENO-TYPIE  
A DOMICILE**  
Ecrire à C.P. 172,  
GRANBY  
(68592)

**COURS DE CONVERSATION  
ANGLAISE COURANTE**  
EN 48 HEURES DE COURS  
Informations: Ecrivez à C.P. 172, GRANBY, P.Q.  
(68593)

**LA SAISON DE VENTE POUR LES FETES  
bat son plein chez AVON**  
Profitez de votre temps libre pour gagner des \$\$\$ dans le voisinage. Amis et voisins aimeront acheter une gamme de cadeaux fabuleux. — Ecrivez sans tarder à  
C. Fyen, C. P. 112, Outremont 154, P. Q.  
(68822)

**CE MESSAGE EST POUR VOUS...**  
Si vous attendez l'opportunité de votre vie. Carrière dans la vente avec une compagnie internationale. Ouverture pour un candidat sérieux, dû à l'augmentation rapide de nos affaires.  
QUALIFICATIONS : 25 ans et plus, auto, honnête, ambitieux, expérience pas nécessaire.  
AVANTAGES : Entraînement complet. Revenu \$150. et plus dès les débuts. Possibilité d'avancement rapide. Assurance-groupe. Plan de pension.  
TERRITOIRE : Le travail se fait dans les comtés de Shefford et Rouville.  
N'hésitez pas, écrivez ou téléphonez à :  
**EDMOND MAJOR, gérant des ventes,**  
C.P. 292, St-Hyacinthe — Tél. 773-7627  
Faites-le maintenant. (69088)

**ARGENT A PRETER**

- Vous pouvez obtenir l'argent qu'il vous faut, soit en première ou 2e hypothèque sur votre propriété
- Service rapide et des plus complets
- Attention spéciale pour demande de la campagne
- Aucun frais d'inspection
- Nous prêtons partout et ce à 90% de la valeur
- Pour renseignements additionnels consultez en toute confiance

IMMEUBLES  
**Inter City**  
REALTIES Enr.

Permis 7148  
TEL. 534-2616 — TEL. 378-8571

Demandez votre agent  
**M. Gaston Lacroix**  
(68638)

# SPORTS



L'EXECUTIF du club Moto-Neige Granby inc. est composé de sportifs actifs, qui ont eu la réussite de cet important club, qui compte plus de 300 membres. On voit ici: le bureau de direction pour la saison 1969-70. A l'avant, de gauche à droite, Jean-Jacques Robert, vice-président, Paul-Emile Lessard, président, Mme Rollande Lavigne, secrétaire, Réal Mon-

fette, trésorier. Debout, Raymond Tétreault, ex-président et directeur, Camille Breton, directeur, André Fontaine, directeur, Pierre Jobin, publiciste et directeur, Bernard Bouffard directeur, Pierre Goyette, directeur et Guy Leblanc, directeur.

(Photo, Matton)

## Drover, le premier aspirant

SAINT-JEAN N.-B. (PC) - Bill Drover, de Wabush, T.-N., a été classé premier aspirant au championnat canadien poids lourd George Chuvalo dans les nouveaux classements publiés en fin de semaine par la Fédération canadienne de boxe professionnelle.

Drover a délogé Charlie Chase, de Montréal, qui a été relégué au deuxième rang dans les classements publiés par le président de la fédération, R.B. Dick Pearson, de Saint-Jean. Pearson a déclaré que Drover avait délogé Chase en raison de ses victoires contre Kevin Hogan, de Dartmouth, N.-E. et Forest Ward, à New-York, tandis que Chase a été relégué au deuxième rang chez les aspirants à cause de son inactivité en raison des négociations prolongées pour un combat de championnat contre Chuvalo.

Ce combat devrait avoir lieu en janvier dans la métropole mais rien d'officiel n'a encore été accepté. Chuvalo doit par ailleurs affronter l'Américain Jerry Quarry, le 12 décembre à New-York.

Chuvalo a défendu son titre pour la dernière fois en juillet 1968 lorsqu'il avait disposé de Jean-Claude Roy, de Montmagny, à Régina.

Voici les classements par catégories:

Poids lourd: Champion - George Chuvalo, Toronto; 1. Bill Drover, Wabush; 2. Charlie Chase, Mtl.; 3. Bob Felstein, Toronto; Champion - Al Sparks, Winnipeg; 1er et seul aspirant René Durelle, Baie Sainte-Anne, N.-B.

Moyen: Champion - Dave Downey, Halifax; 1. Garry Broughton, Brantford, Ont.; 2. Dave Hilson, Québec; 3. Johann Louw, Edmonton.

Mi-moyen: Champion - Joey Durelle, Sorel; 1. Donato Paduano, Mtl.; 2. Clyde Gray, Toronto; 3. Jimmie MacGowan, Vancouver.

Mi-moyen junior: Champion - Colin Fraser, Toronto; 2. Gérard Ratté, Mtl.; 3. Tommy Boyce, Vancouver.

Léger: Champion - Al Ford, Edmonton; 1. Lawrence Hafe, New Glasgow, N.-E.; 2. Léo Noël, Moncton; 3. Ferdinand Durelle, Baie Sainte-Anne, N.-B.

Léger junior: Champion - Les Gillies, New Waterford, N.-E.; 1. Ferd Beaudin, Québec; 2. Ernie Bigney, New-Glasgow, N.-E.; 3. Jo Jo Jackson, New Glasgow.

Plume: Champion - Rocky MacDougall, Sydney, N.-E.; 1. Bill McGrandie, Edmonton; 2. Rocky Boulay, Québec; 3. Angus Martin, Baie Sainte-Anne.

Coq: Champion - Jack Burke, Saint-Jean, N.-B.; 1. Gaston Leroux, Québec; 2. Gaston Pelletier, Mtl.; 3. Art Hafe, New Glasgow.

## Championnat au Carpentier

GRANBY --- Dans la ligue de quilles Jean-Paul Papineau, plusieurs dames ont brillé lors des dernières joutes. Mentionnons G. Croteau avec 471. J. Parent 419, R. Jetté 391., L. Robert 390 et M. Duriez 383. C'est l'équipe du salon Carpentier qui a remporté le championnat de la première moitié de la saison.

Voici les moyennes finales:

Ghislaine Croteau	131.24
Lucienne Robert	129.22
Gisèle Chagnon	121.16
Fernande Campagna	121.8
Juliette Parent	120.21
Florence Duquette	120.7
Huguette Fontaine	120.1
Rita Jellé	115.23
Georgette Lagacé	114.35
Pauline Vaillant	112.5
Micheline Bourgeois	110.29
Monique Beauregard	109.10
Pauline Scott	108.27
Madeleine Duriez	107.17
Reine Cadieux	105.10
Ghislaine Benoit	105.8

## Nouvelles brèves

CALGARY (PC) - Le quart Jerry Keeling, des Stampers de Calgary, a signé son contrat pour la prochaine saison.

L'ancien demi-défensif étoile, a remplacé Peter Liske au poste de quart, cette saison, et a conduit les Stampers à la finale de la division Ouest.

KANSAS CITY (PA) - Joe Schultz, congédié comme gérant des Pilots de Seattle, de la Ligue américaine de baseball, il y a deux semaines, a été embauché mardi comme instructeur des Royals de Kansas City. Schultz, 51 ans, se joindra au gérant Charlie Metro.

## Triple égalité dans la ligue des Fleurs O'Keefe

GRANBY - Dans la ligue de quilles des Fleurs O'Keefe, Muguet a repris la tête disposant du Jonquille par 4 à 0. Pivoine a eu raison de Tulipe 3 à 1. Les clubs Pissenlit, Violette et Lilas ont annulé 2 à 2 avec le Glaieul, Rose et Orchidée. Les vedettes de la semaine étaient: chez les hommes, M. Tétreault avec 495 et D. Brodeur 460. Chez les dames, G. Croteau obtenait 416. Voici les statistiques:

Classement:	
Muguet	12
Orchidée	12
Pivoine	12
Glaieul	11
Tulipe	10
Violette	10
Jonquille	10

### NOUVELLE BRÈVE

ANAHEIM (PA) - Les Angels de la Californie ont échangé les lanceurs Jim McGlothlin, Ron Geishert et Pedro Borbon aux Reds de Cincinnati mardi en retour du voltigeur Alex Johnson et du champ-intérieur Chico Ruiz. McGlothlin, avec une fiche de 8,16 et une moyenne de points mérités de 3,56 et Johnson, qui a conservé une moyenne au bâton de ,315 sont les deux principaux joueurs impliqués dans l'échange.

## Shefford gagne

GRANBY--Dans la ligue de hockey des Bons Perdants, le Shefford a blanchi le Sanitone 4 à 0, alors que Luc Lapointe réussissait le tour du chapeau. Aurèle Brazeau a complété le pointage.

Cette ligue dispute ses parties le dimanche matin au Palais des Sports.

## Ligue de la Cité

GRANBY--Dans la ligue de quilles de la Cité pour dames, C. Languay a obtenu le plus haut simple (160) et le plus haut triple de la semaine (426). Voici le classement: Le Sabre 30, Parisienne 27, Stratochief 25 1/2, Firebird et 2 plus 25, Wildcat 22 1/2, Skylark 19 et GTO 18. Cette ligue est commanditée par Gabriel Lusier et dispute ses rencontres au bowling Ritz.

### NOUVELLE BRÈVE

CALGARY (PC) - Terry Evan-shen a déclaré mardi qu'il ne serait pas de retour avec les Stampers de Calgary, de la Conférence de l'Ouest, la saison prochaine. L'ex-porte-couleurs des Alouettes de Montréal, de la Conférence de l'Est, a expliqué qu'il considérait six offres d'équipes professionnelles américaines.

On vous en souhaite une bonne, une vraie bonne, une vraie bonne

# DOW

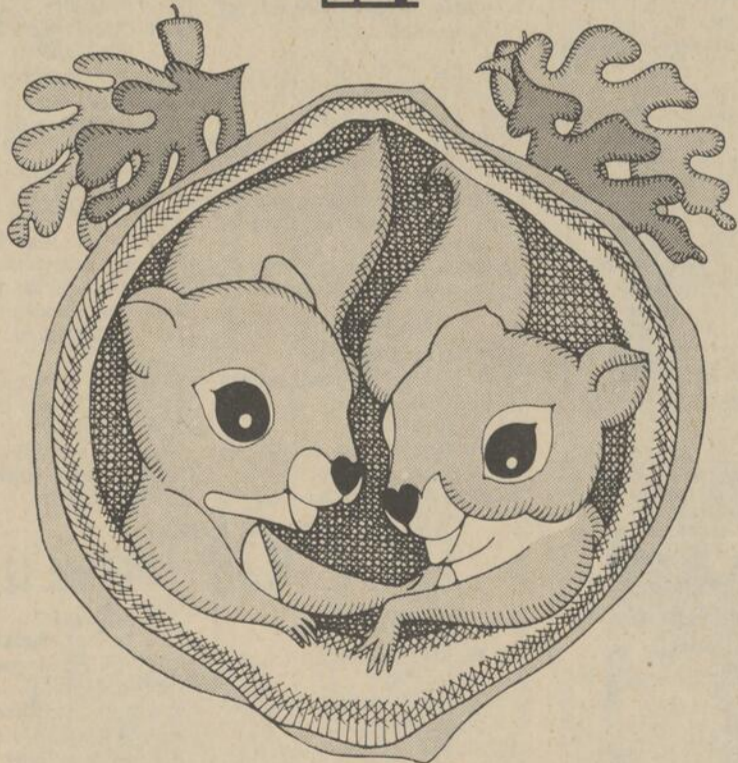


...dans un bel emballage de Noël!



## double avantage

du compte ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE



- 1 : jusqu'à \$5000 d'assurance-vie, sans frais pour vous, PLUS
- 2 : intérêts sur vos épargnes et privilège d'émission de chèques.

Grâce à ce compte exclusif, vous bénéficiez, sans frais pour vous, d'une assurance-vie qui double vos épargnes jusqu'à concurrence de \$5000, selon les dispositions du plan. De plus, vous recevez 3% d'intérêt calculé sur le solde minimum trimestriel et crédité semestriellement.

**Banque Canadienne Nationale**  
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle